

Reconnu d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Approuvé par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affilié à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) : LE NUMÉRO : 2 F
1er Janvier FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèques Postaux 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e (tél. 878.39.42)

DI. NUMÉROS PAR AN : Janvier - Février - Mars
Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre
Novembre - Décembre

« Les plus beaux diplômes du monde ne donnent pas la conscience, vertu essentielle de l'éducateur ».

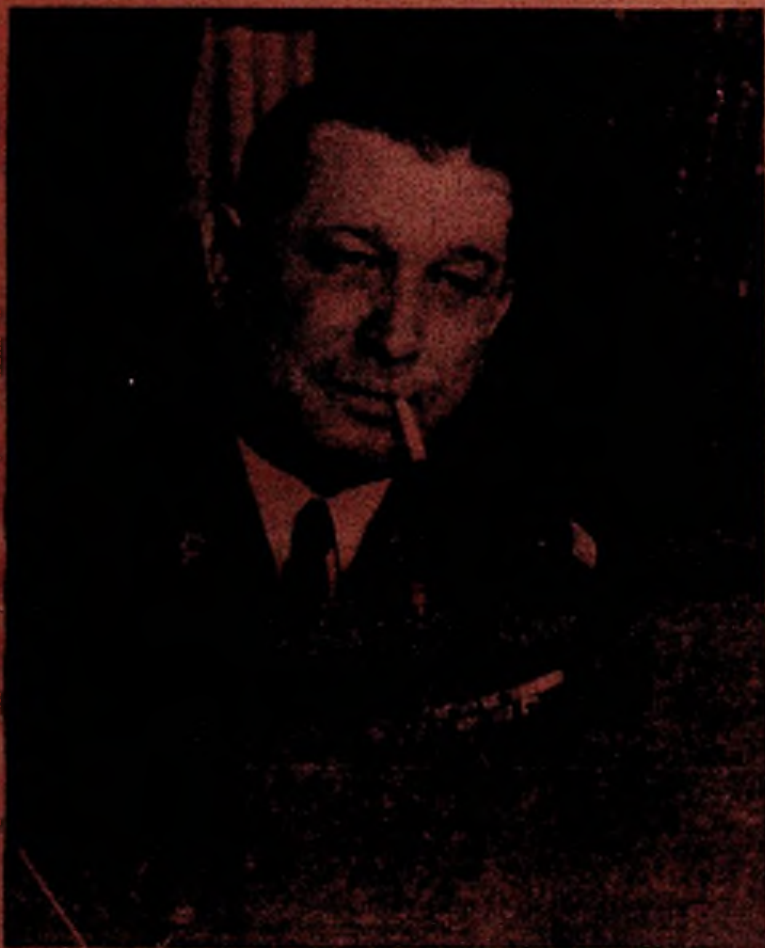
Michel BRIGUET
(Faire de la Musique)

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

No 273 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES JUIN-JUILLET 1974

Les Présidents de la CMF Cdt Jules SEMLER-COLLERY

Ancien Chef de Musique Principal
des Equipages de la Flotte
Président depuis le 5 décembre 1969



(Voir article page 4)

70ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.M.F. NARBONNE

1er et 2 juin 1974

Samedi 1er juin : Accueil des Congressistes : 16 h. 30, réunion du Conseil d'administration de la C.M.F. ; 21 h., concert par la Lyre Narbonnaise.

Dimanche 2 juin : 8 h., réunion de la Commission de l'Enseignement musical ; 9 h., 70ème assemblée générale.

Compte rendu des travaux de Toucy. Etude du règlement des Concours.

11 h. 30, vin d'honneur ; réception par la Municipalité.
12 h. 30, banquet officiel.
15 h., Festival de Musique.

Pour le Centre Musical de Toucy

MONTANT DES SOMMES DEJA
REÇUES : 8.093,45 F

Harmonie Municipale de Montluçon (Allier) 200 F ; Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse, 100 F ; Mlle Isabelle Mameron Toucy, 50 F ; M. Bertrand Mameron Toucy, 50 F ; M. René Bolvin, Angers, (Maine-et-Loire), 25 F ; M. Cyrille Pascal, Langogne (Lozère), 20 F ; M. Bertrand Régis, Chalon-sur-Saône, 10 F.
TOTAL A CE JOUR : 8.548,45 F

Concours de Composition Musicale Confédération Musicale de France

Préparatoire :
FLUTE : « Petite Valse » de Pierre BIGOT.

CLARINETTE : « Bluettes » de Marcel BOUCARD.
SAXOPHONE : « Réverie » de Marcel BOUCARD.

Elémentaire :
CLARINETTE : « Madrigal » et « Gavotte » de René MIGNION.

M. EMILE LOGE N'EST PLUS

C'est avec tristesse et stupéfaction que nous avons appris le décès de M. Emile Logé, président de la Fédération des Sociétés Musicales Aube et Haute-Marne, qui a mené au sein de la Confédération Musicale de France une action longue et active pour la défense des Sociétés Musicales.

Nous adressons à la Famille de M. Emile Logé et à sa Famille Musicale d'Aube et Haute-Marne, nos sincères condoléances.

Musique des Gardiens de la Paix

Lundi 3 : 17 h, Luxembourg, Musique ;
Mardi 11 : 20 h 30, Square Archevêche, Musique et Batterie-Fanfare ;
Mardi 18 : 20 h 30, Square Buttes-Chaumont, Batterie-Fanfare ;
Mardi 25 : 20 h 30, Square Troussseau, Musique et Batterie-Fanfare ;
Jeudi 27 : 15 h 30, Parc Floral, Batterie - Fanfare.

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy

Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Harmonie Municipale de Vichy : 200 F
Harmonie Municipale de Montluçon : 200 F
Musique Municipale d'Ajaccio : 100 F
Harmonie de Charleville-Mézières : 100 F
Harmonie de Rosny-sous-Bois : 100 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne 2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne 500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Centre 500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or .. 500 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest 500 F
Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace 300 F
Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.. 250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Picardie 250 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi 150 F
Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne 100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse 100 F

Un macaron autocollant est mis en souscription au profit du Centre Musical de Toucy. Tous les musiciens de nos sociétés auront à cœur d'apporter ainsi leur contribution pour que cet établissement devienne une pépinière de chefs de musique et d'animateurs. Souscription minimum : 5 Francs.

Adresser les demandes à la Confédération par l'intermédiaire des Fédérations respectives.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

Guy de LIONCOURT

Le nom de Guy de Lioncourt est étroitement lié à la Schola Cantorum où il fit une entrée remarquée, comme élève, en 1904. Il avait 19 ans puisqu'il était né à Caen le 1er décembre 1885. Il était le neveu de Vincent d'Indy qui devait lui confier la chaire de contrepoint en 1914. Plus tard, il devenait secrétaire général de la Schola où ses maîtres avaient été tout d'abord son oncle, Amédée Gastone, Albert Roussel, Saint-Riquier. Il eut pour camarades de classes, Eris Satie, Joaquin Turina et plusieurs autres musiciens étrangers. Avant de mourir, Vincent d'Indy désigna, dans son testament artistique, Guy de Lioncourt et Louis de Serres pour être ses successeurs, après avoir confié au premier, son cours de composition.

Des événements qui firent grand bruit dans les milieux musicaux, aboutirent à une scission : la Schola subsistait mais en 1935 naissait l'Ecole César Franck. Aux côtés de Louis de Serres, Marcel Labey et Olivier Alam, Guy de Lioncourt continuait à défendre son idéal artistique. Il fut nommé, en 1942, directeur de ce nouvel établissement.

Malgré ses absorbantes charges, le compositeur nous a laissé une centaine d'ouvrages dont la majorité est d'inspiration religieuse, une inspiration très fraîche que l'on re-

trouve dans quelques partitions lyriques profanes. N'oublions pas de mentionner qu'il écrivit le troisième livre du Cours de Composition de Vincent d'Indy. Très influencé par le chant grégorien, sont ses oratorios et mystères sacres. Parmi ces derniers, une trilogie fut écrite en collaboration avec Dom Lucien David. Ces trois volets portent les titres suivants : *Le Mystère de l'Emmanuel* (donné à Liège en 1924), *Le Mystère de l'Alleluia* (Liège 1927) et *Le Mystère de l'Esprit* (1946). La conception de cette musique dépouillée, sans barres de mesures, puisqu'elle est traitée à la manière du grégorien, en rend assez difficile la mise au point. Cependant, ce n'est pas une raison pour l'enterrer et ne point faire l'effort d'en montrer toute la richesse.

De 1920 datent *Les Dix Lépoux*, paraphrase évangélique, sur un texte de R. Deshayes, pour soli, chœur de femmes et orchestre. De 1928, *Le Renouveau de Saint-Pierre*. De 1937, *Le Dieu de Madame Sainte-Barbe*. De 1944, une cantate dramatique *Le Nourissement de Notre-Dame*, de Leon Chancerel, qui fut créée à la Salle Gaveau, puis redonnée aux concerts Lamoureux en 1946. Citons aussi trois remarquables *Messes*, cinq *Motets* à voix égales, *vingt-et-un cantiques*, un superbe *Arc Ve-um* à quatre voix mixtes, des pièces pour orgue dont *Trois Mélodies Grégoriennes* et les *Élévations liturgiques*.

(Suite page 2)

Concours International de Musique de VICHY

15 et 16 JUIN 1974 (attribution de la Lyre d'Or)

Ce concours s'annonce sous les meilleures auspices.

Six sociétés de premier plan, appartenant à 6 nations différentes, ont été désignées par la C.I.S.P.M. pour y participer, ce sont :

- Städtisches Orchester Walblingen (Allemagne) ;
- Konin-Kilje K.W. Harmonie - Recht Door Zee - (Belgique) ;
- Società Filarmonica di Morbegno (Sondrio) (Italie) ;
- Harmonie Municipale de Schifflange (Luxembourg) ;
- Dechova hudba ZV ROH při Krajém verejném pozarním útvaru (Tchécoslovaquie) ;
- Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot-Sochaux (France).

Le morceau imposé « Divertissement Burlaque » (Editions Transatlantiques) a été écrit spécialement par notre Président Confédéral, le commandant Jules Semler-Collery.

Voici un condensé du programme de ces deux journées.

SAMEDI 15 JUIN

17 h 30 : court défilé en ville pour la présentation des Sociétés au public.
20 h 30 : concours public au théâ-

tre du Grand Casino (4 Sociétés).

DIMANCHE 16 JUIN

8 h 30 : Continuation du concours (2 Sociétés).

10 h 30 : court défilé.

11 h 00 : cérémonie au monument aux Morts.

11 h 30 : présentation des Sociétés, place de l'hôtel de ville, suivie d'une réception par la Municipalité de Vichy.

15 h 00 : au stade municipal, grande manifestation populaire. Présentation, Couleurs, Hymnes nationaux, Morceaux d'ensemble. Concert par toutes les Sociétés.

18 h 15 : défilé général en ville.

19 h 00 : dans les jardins du grand casino : lecture du palmarès. Remise de la Lyre d'Or et des différentes récompenses par les autorités officielles.

NOTA IMPORTANT. — Les sociétés fédérées désirant retenir des places pour le concours au Grand Casino et pour la grande manifestation du stade, peuvent s'adresser au Comité des Fêtes, mairie de Vichy (03201).

Pour la manifestation du stade, elles bénéficieront d'un domi-tarif.

MUSIQUE CLASSIQUE

MONTEVERDI :

SELVA MORALE E SPIRITUALE

Sauvent construites sur basse obolaine, ces polyphonies ont toutes un caractère sacré, ter d. — L'œuvre est à 6 voix et 5 instruments; pulsan et joyeux, style merveilleusement concertant; Nisi Dominus, à 3 voix et 2 violons; construction libre, l'esprit se rapprochant de celui du madrigal; Laudate pueri, Dominum; demeure dans le sillage de la Renaissance; Lamentatio della beata Vergine; cette liturgie homophone est un émouvant chef-d'œuvre, dépeint l'allégresse fleurie; O beata Vire; pièce radieuse pour duo féminin.

2ème d. — Gloria à 7 voix avec 2 violons, grandiose et salissant, dessins ascendants appellent la gloire et vocalises exubérantes dépeignent la jubilation; Salve Regina pour 2 soprani et orgue, pensée dense; Laudate Dominum à 8 voix, contient des passages d'orgue chromatisés (deconcertés); Confitebor, mystique, partie théâtrale; Magnificat d'une rigoureuse, austère beauté, adoucies en plein-chant et passages composés alternent.

Solistes et choristes de Lausanne; beauté des voix complétée par un travail scrupuleux et par la compétence multiforme du chef Corboz. Le respect du texte ne s'accompagne d'aucune sollicitation extérieure. Toujours subordonnée à ses intentions, l'interprétation n'en amoindrit jamais la musicalité. La reproduction, qui se déroule dans une ambiance modeste, procure une audition agréable ERATO STU 70 306/7.

VIVALDI : LA VIOLE D'AMOUR

Voici 4 des Concerti qu'il écrivit pour cet instrument délicieux. Le P. 106 — le plus célèbre — est très lumineux (1. brillant, 2. attendri, 3. avenant et éclatant). Suivent les P. 37 (1. broderies souples et fantasmatiques du soliste, tandis que les autres demeurent vigoureux, 2. velouté, 3. clair et gai) P. 287 (1. et 3. à l'encore, rigueur des tutti contre caprice des soli, 2. large intance) et P. 233 (1. et 3. retour au soliste, 2. sorte de sarabande très enjouée).

La sonorité de Pons a beaucoup de charme; et c'est une virtuose habile, fin et sensible. Les basses de l'Orch. de Ch. de Toulouse sont bien étayées; le sonne avec plénitude, joue avec intelligence. On a répété le tout dans un espace bien employé et transparent. VOIX DE SON MAÎTRE C. 069-12572.

TELEMANN : LE COR

Où l'on retrouve les qualités habituelles à T., ainsi que sa perméabilité aux influences extra-germaniques. D'abord un Concerto pour cor et c. (cantabile avec volants d'une verve dure et malicieuse). Puis un Concerto pour 2 cors et c. tiré des « Tafelmusik » (1. chatoyant, 2. gai et spirituel, 3. noble, 4. chasse).

Dans l'aspect italien Concerto grosso avec cor et violon principal, le rôle de l'Orch. est capital. (1. entraînant, 2. paisible, transparent, 3. pétillant). Enfin une Suite dont le titre est ouvert à 5 cors de chasse « de Malante (un anagramme) ». Après une ouverture de coupe tout à fait brillante, se succèdent 4 danses élégantes ou rustiques.

Chez Bourque, la beauté du son et du phrasé se doublent du brilo de la prestation. L'ens. instrumental de France lui donne des répliques bien « en place », fermes, fines et pertinentes. Réalisation claire, lisible, équilibrée, fidèle. DECCA (QUADRAPHONIE) 7180.

BACH : CANTATES

La Cant. BWV 172 pour la Pentecôte, fut une de ses partitions favorites (il lui emprunta largement par la suite). Intéressantes particularités d'orchestration (choeur — la plus tendre ferveur d'aile à la fois la plus enthousiaste. Air de basse avec cuivres sans cordes ni bois; d'où double caractère archaïque et jubilatoire accentué. Air de ténor avec cordes, contraste : après la majesté, la douceur. Véritable duo d'amour, avec orgue, entre l'âme et l'Esprit).

Solistes : ensemble acceptable et homogène; chœurs de Stuttgart; prononciation particulièrement nette. Version : un modèle de conscience, par un spécialiste de Bach: Grischkat.

Écrite pour l'Ascension, la Cant. 37 « Wer du gläubst und getauft wirst », est la cant. de la F.-J. (chœur avec hautbois puis air de ténor avec violon; intimité douce et radieuse. Chœur en duo : un joyau. Air de basse avec hautbois d'amour). confiance. Enregistrement pur et fidèle. HARMONIA MUNDI 1112.

K.P.E. BACH, CANTAROSA : LA FLUTE

Le Concerto en ré mineur date de 1747 (1. tutti qui se couvrent du pério, avec une teinte préromantique assez obscure; élégantes broderies de la flûte, 2. paisibles sentiments, exprimés avec fraîcheur, 3. sur thème féérique). Nicolet offre une prestation en toute simplicité et en une agréable douceur. L'orchestre de Stuttgart dir. Münchinger) est ferme, précis, discret.

Le Concerto pour 2 flûtes propose une musique lumineuse et hautesse (1. ressemblant à Mozart; tout est sâ et bien venu, 2. délicieux et poétique romanesque, 3. rondo gai). Outre une arioso purifié, entre les deux flûtes (Anello et Christian) on retrouve les mêmes qualités que dans les concertos précédents.

Réalisation : toujours nettement dégagée dans un espace clair. DECCA 7 170.

CONCERTI POUR CLAVIERS

Cette anthologie chronologique présente : la 15ème concerto pour orgue de Haendel, qui servait d'interlude aux oratorios (1 et 3. tutti vigoureux, soli scintillants, le 2 ne constituant qu'une courte halte); le concerto pour 4 clavecins de Bach, densification de celui pour 4 violons de Vivaldi (1. démarche assurée, 2. intermède grandiose, 3. joie étincelante); le concerto de clavecin en ut mineur de W.F. Bach, très beau... apocryphe (1. fort mais assez sombre, 2. désolé, émouvant, 3. nerveux); le concerto de clavecin en ré de Haydn qui contraste par son insouciance (1. gai et résolu, 2. poésies seréino, 3. all' un-garese : populaire, pétillant); le concerto pour 2 pianos K. 365 qu'écrivit Mozart pour jouer avec Nannerl; plénitude instrumentale, équilibre souverain entre claviers et orch.

(1. et 3. jeune et plein de sève — ter chronologiquement (1. divertissement classique, un peu long, 2. baigne dans un lyrisme « crépusculaire », 3. emporté en bourrasque).

Rogg donne Haendel avec le sourire; Pelleg, etc...; virtuosité encadrée de la même rigueur pour Bach; Pelleg; romantisme (W.F.B.); l'exécution du Haydn par I. Nef est brillante et saine; M. Slatkine et D. Dupont se font une conception olympienne du Mozart; le jeu de N. Margalof est très délié dans Beeth. Choix, replaques et présentation soignées. Livraison en album double, avec notices didactiques fournies. GUILDE SMS 5205/6.

BEETHOVEN : LE PIANO

Classique, la 8ème sonate est une œuvre viennoise, souriante à caractère de divertissement (1. et 3. bonne humeur, 2. une phrase tortueuse exprime d'abord le tourment, mais la 2ème partie est consolante). Les doigts d'acier de Guillels sont capables d'une incroyable légèreté, d'une réelle délicatesse.

La 23ème sonate est dite « passionnée » (1. douleur; bravoure insuragée pour lui faire face, 2. méditation, 3. suite de la réaction neutralisante; décision d'agir avec la plus ferocité volenté).

L'artiste en traduit le contenu dramatique sans le violenter. Son éloquent interprétation est assez shakespeareenne, et interiorise le No 2.

Réalisation : fidélité au beau et clair instrument joué D.G.G. 2530 406.

SCHUBERT :

MUSIQUE DE CHAMBRE

Trio op. 99 : Le 1er qui écrivit pour violon, violoncelle et piano (1. fraîcheur et « commodité plastique » du 1er thème, 2. la suave mélodie de la 3ème partie, 3. tout en jeux aériens, 3. rondo vivace et avenant qui les prolonge).

Raison sentimentale d'aimer ce qui font les Fontaneiros; il est rare et bien sympathique d'entendre un trio familial. Raison réaliste; cette bonne traduction est nourrie d'une jeune, sincère et ardente ferveur qui « virilise » l'œuvre, tout en respectant bien le lyrisme assez intérieur (No 1 et 2) puis la légèreté du discours (3 et 4).

En complément, le Notturmo op 148, tendre et délicat avec quelques contrastes inattendument vigoureux. Enregistrement soigné... peut-être le cello est-il un peu sacrifié par rapport à ses partenaires. DECCA (QUADRAPH.) 7187.

ROSSINI : OUVERTURES

Les seuls — mais vénérables — vestiges d'opéra buffa qu'on ne joue plus guère. Entraîn et verve inextinguible, esprit et faroude méridionale... L'unique but que se propose l'auteur est d'emporter l'adhésion immédiate par la séduction extérieure.

Successivement : La gazza ladra (rôle nouveau du tambour), il signor bruschino (archets frappent le pupitre), L'Itallana in Algeri (alerte et gai), il barbiere di Siviglia (expressivo et mousseuse) La scala di sete (pimpante et gai) La Cenerentola (poétique et pétillante).

E. G. Asencio conduit l'English chamber Orch.; attaques impeccables et incisives; dynamisme; longues nuances conduites avec sûreté et efficacité; charme et finesse extrêmes... Tout est coulant, enlevé avec légèreté. Vraiment excellent. L'enregistrement sonne bien. ENSAYO (distrib. AZ) 402.

BRAHMS : PIANO-ORCHESTRE

Le 2ème concerto est sans doute le roi des conc. Les relations entre soliste et orch. tiennent à la fois de la collaboration et de la rivalité, (1. sort des brumes à l'aide d'un thème ailer, 2. scherzo « légendaire », 3. d'effusifs soli de violoncelle autour de la poétique confiance du piano, 4. grâce où se mêlent capricieuses l'angoisse et virilité).

Fischer est secondé par Furwaengler menant la Philharmonie berlinoise; version valorisée par l'affinité entre ces 2 musiciens, ressortant d'une éthérique fraternité. Elle est « naturelle » et hoble, possède beaucoup d'envoie, impose son emprise par sa force; très expressive sans verser dans la « sensiblerie ». Le 3ème volet atteint aux hauts sommets.

Réalisation d'un enregistrement réalisé par la Radio de Berlin pendant la guerre UNICORN 102

DVORAK : L'ORCHESTRE

Voici l'intégrale des Symph. et Orchest. On y trouve les influences, variées selon les œuvres, de Beethoven, Wagner et Brahms. A côté de cela, pas tellement de « parler slave ».

La S. No 1, retrouvée en 1923, a pour titre (non justifié) « Les claches de Zlonica ». (1. gaillard, 2. tendre ré-verte, 3. dynamique, 4. juvénile allégresse). La S. No 2 se situe plus dans la culture germanique que celle de l'opéra. (1. passion, parfois mystère, 2. douce cantilène; avec déclamation agreste, 3. dansé, très étonnant, 4. mi-dramatique mélodique; suggestive absorption). La S. No 3 (1. diabolique et étonnant, 2. chants épiques, mais la sensibilité demeure inquiétante et tout se

trouble, 3. bandit à grands sauts). La S. No 4 est moins « trouvée », plus élaborée (1. assez académique, 2. nostalgique, 3. fébrile, 4. rythme scandé avec acharnement, contre thème lumineux). Attachante, ardente, la S. No 5 est gale (1. légèreté parfois débridée, 2. grave, mélodique, qui prend peu à peu de la hauteur, 3. scherzo joyeusement dansant, 4. très fougueux), La S. No 6 possède une virilité presque héroïque (1. et 4. fermés, grandeur, 2. paisible poésie sylvestre, 3. furiant tchèque d'une étonnante vitalité, trio agreste). La S. No 7 est chorégraphée (1. l'hommage à Brahms va jusqu'à la citation thématique; 2. révéry onctueuse, 3. danse vaporeuse du scherzo, idyllique pastorale du trio, 4. fort, trapu). Belle, maltrisée, équilibrée, la S. No 8 est émotionnelle et plus « nationale » (1. mouvement, plein de santé, 2. lent, mais allégresse contenue, 3. expressif, 4. enthousiaste et exubérant). Dans la dynamique, adhésive, spectaculaire S. No 9, du « Nouveau Monde », chants américains et rythmes tchèques se donnent la main (1. sur thème de negro-spiritual, 2. pénétrante nostalgie, 3. hommage à la partie lointaine, 4. couronne la symphonie sur un ton d'apothéose).

Rowicki est à la tête du London Symphony Orch. Ses traductions possèdent bien des qualités : franchise, simplicité, fraîcheur (N. 1); minute, successivement fougue, poésie, souplesse (No 2); il « équilibre » le double-visage de la No 3; les mêmes soins paraissent moins convaincants dans la No 4; sincérité, beaucoup d'allant et des coloris subtils pour la No 5; de la vigueur et de la sensibilité, ainsi qu'un vil sans de contraste, dans la No 6; musicalité et pertinence, puissance et envoie dans la No 7; la No 8 éclaire de bonne humeur, transpire de poésie, déborde du bonheur de vivre personnellement; intéressant éclairage des idées conductrices de la No 9, donnée avec une fantaisie vivante et hypersensible. Résumé: très belle mise en valeur.

Avec les ouvertures suivantes : la slave Huslaka, résolu et glorieuse; Oubello, plus conventionnelle; Carnaval qui se déroule, tragédique et baroque, dans une forte ambiance de fête populaire; Mon fou, plus patriotique.

Aérée, relevée, lisible, perspicace, la bonne reproduction est inscrite sur gravures complètes 9 d. en coffret; plaquette illustrée PHILIPS 6747 018

MAHLER : DAS KLAGENDE LIED

Le poème est une ballade typiquement romantique; un jeune chevalier tue son frère pour lui ravir sa fiancée. C'est le chant de la souffrance, avec opposition de l'épiéode central; jour de fête, Mahler a 20 ans, il est déjà tout entier sans sa musique, cet héritier direct de Schubert! L'œuvre comporte prélude et interludes instrumentaux limit les strophes et créant le climat.

H. Harper, N. Procter (chaleur, émotion), Hoffwegg (pureté, vaillance) sont entourés par les Chœurs néerlandais, qui savent apporter l'élément dramatique. L'Orch. (Amsterdams) est toujours en situation, préparant l'atmosphère, commentant le poème, portant les voix. Supervisée par Halkin, cette version est éminemment poétique.

Enregistré, série et transparent, dans lequel on sent l'effort voulu du 2d orch. Notice, texte et traduction. PHILIPS 6500 567.

RAVEL, DEBUSSY, PROKOFIEV

Le Soléro, monothématique mais d'instrumentation si variée et si colorée, Der-vaux le prend dans un tempo lent et bien conservé, si bien que l'envoûtement a toute faculté d'imprégnation. Il propose avec fier noble et douloureuse la Pavane pour une infante défunte qui, en sa démarche hiératique, est d'une tristesse digne et poignante.

La lumière diaphane qui éclaire et la poésie qui nimbe le Prélude à l'après-midi d'un faune, le chef les maintient, avec fluidité et transparence et une vive sensibilité. Toujours avec la Philharmonie de Hambourg, il donne version saine, fraîche, douce et chatoyante de la suite tirée de l'Amour des 3 Oranges.

Bonne clre. La son s'épanouit en un espace large et limpide. ARABELLA 80 050.

HONEGGER : L'ORCHESTRE

Le style franc, l'architecture trapue, l'écriture musclée propres au compositeur, se trouvent déjà dans la 1ère Symphonie, dite « de Boston » (1. esprit décidé, volontaire; polyphonie dense, au contrepoint riche et rigoureux; 2. méditation d'abord interrogative, bénéficiant de réponses apaisantes malgré quelques tensions; 3) se désage peu à peu une « ligne de force » très affirmative; péroraison doucement éclairée). La dir. de Talachnik est claire, le « lumbré » bonne; Orch. (O.R.T.F.) puissant, avec de belles respirations dans les zones poétiques.

Surt Horace victorieux; à une tendresse inattendue succède une impression de force tranquille et inébranlable, puis de triomphe lucide. Enfin Mouvement symphonique n° 3; obscur, touffu, d'un dynamisme tenace qui cède pourtant devant une douce conclusion.

La gravure se lit bien; elle a du relief INFINITY ORTF 935 042.

MUSIQUES MEXICAINES

rien à voir avec les d. de folklore plus ou moins édulcoré qu'on a l'habitude d'entendre Ici ce sont des documents du 1ère main, échos d'une richesse musicale rurale traditionnelle considérable, 2 influences s'interfèrent : le fond autochtone, l'apport de la colonisation.

Parmi les ex chantés, musique fonctionnelle (travail du cuivre par 5 fargonniers) ou rituelle (chant pour la pluie; l'initiation du bruit doit l'attirer; chant pour passer le tigre). Les ex. instrumentaux permettent d'entendre arc musical, violoncelle, conque marine, flûte de roseau, guitare à 5 cordes dont l'accord est non harmonisé, etc.

L'allure exotique purqu'on toute survivance du fait pré-colonial est rare (d'où l'absence de maintes nuances) puis à notre époque ces ex. nous présentent les lieux d'enregistrement OGRRA 73.

LES MUSICIENS DU SOIR

Le 7-4. — Sous la bonne conduite de M. Caron, l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg possède des pupilles fournis et homogènes. Au programme, une Rhapsodie slave (Friedmann), transcription de l'ouvert de « Preciosa » (Weber), etc... Bonne exécution.

Le 21-4. — Nous écoutons Chorale mixte de Châtelleraut, avec son orch., sous la dir. dynamique et nuancée de M. Messon, cette formation travaille bien (malgré quelques départs incertains). Meilleures répliques : « Quand le bois du vin clair est »; « Co moy de mal » (Janaquin); « Petit tambour »; « La Nil » (Léroux); un Conc' gr' (Haendel).

R. Ch.

Les 30èmes Rencontres Internationales Jeunes Musicales auront lieu à Aix-en-Provence, du 15 au 27-7 (pendant le Festival).

Ateliers : Direction de chœurs; Musique électro-acoustique; Cours d'orch.; Cours d'orgue; Pédagogie musicale. Renseignements et inscriptions : J.M.F., 14, rue Fr. Miron, 75 004.

R. Ch.

CONCERTS PUBLICS

Musique des Gardiens de la Paix de Paris

Chef de Musique, D. Dondeyne, Chef de Musique adjoint, R. Dournel.

Tambour-Major, P. Breard.

CONCERTS PUBLICS 1974

- MOIS DE JUIN : Lundi 3 : 17 h, Luxembourg, Musique ; Mardi 11 : 20 h 30, Square Archevêché, Musique et Batterie-Fanfare ; Mardi 18 : 20 h 30, Square Butttes-Chaumont, Batterie - Fanfare ; Mardi 25 : 20 h 30, Square Trouseau, Musique et batterie-Fanfare ; Jeudi 27 : 15 h 30, Parc Floral, Batterie - Fanfare. MOIS DE JUILLET : Mardi 2 : 21 h, Square Necker, Batterie - Fanfare ; Jeudi 4 : 17 h, Luxembourg, Musique ; Samedi 13 : 17 h, Luxembourg, Musique et batterie-fanfare ; Dimanche 14 juillet, 16 h., Hôtel de Ville, Musique et batterie-fanfare.

et en Province :

Musique de la Police Nationale

- 2 et 3 juin : Les Mureaux, 7 juin : Concert en soirée en l'église abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent (60). 9 juin : Bourgneuf (Creuse). 14 juin : Oullins (Rhône). 15 juin : Le Creusot (concert en soirée à la maison des artistes). 22 juin : Guebwiller (Haut-Rhin). 30 juin : Festival de musique à Saint-Amand-les-Eaux (Nord). 6 juillet : Bordeaux, congrès International organisé par l'Association des saxophonistes de France (Quatuor et harmonie de chambre) 7 juillet : Chirac (Lozère). 13-14 juillet : Carpentras (Vaucluse). 17 juillet : Saint-Nectaire. 18 juillet : Châtel-Guyon. 19 juillet : Clermont-Ferrand. 20 juillet : Vichy (concerts en matinée et soirée). 22 juillet : Le Mont d'Or en matinée, La Bourboule en fin d'après-midi. 23 juillet : Neris-les-Bains en matinée — Montluçon en soirée. 24 juillet : Moulins.

(à suivre). Pierre PAUBON.

CHAQUE MUSICIEN DOIT ACHETER UN MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT (pour le Centre Musical de Toucy)

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais PARIS-4ème — Tél. 278.09.03

- Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels — A vent (bois cuivre) — A percussion — Accessoires — Tenues de musiciens — Equipements complets pour majorettes — Musique imprimée méthodes, etc..

Catalogues et devis gratuits sur demande Et... Si vous parlez Musique... Dites toujours : Paul BEUSCHER !

AU CONSERVATOIRE DE GRENOBLE
Un très intéressant colloque sur la MUSICOTHERAPIE, organisé par la Section Française de l'I.S.M.E. (Société Internationale pour l'Education Musicale) fondée sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O.

Pour la seconde fois, après Strasbourg en avril 1973, un Conservatoire permet à une centaine de musiciens, enseignants, psychologues, médecins et psychiatres de se pencher sur un thème de travail important : les SOINS par la MUSIQUE.

La Section Française de l'I.S.M.E. (présidée par Mme Blanche-Claude Leduc et dont le vice-président international est M. André Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon) avait précédemment démontré que la MUSICOTHERAPIE était un enseignement qui n'envisageait pas seulement la Musique comme un Art, mais aussi comme une thérapeutique susceptible de traiter ou de guérir un handicap.

Monsieur Lodéon, directeur du Conservatoire de Grenoble, en accueillant et accueillant les Congressistes dans sa Maison, nous a permis d'aller plus loin cette fois en faisant d'abord le point sur la situation actuelle de la Musicothérapie, en suscitant ensuite des rencontres d'un grand intérêt.

Madame Leduc après avoir salué les Personnalités présentes et les Congressistes a donné la parole notamment à Monsieur Jacques Challey, Inspecteur général au Ministère de l'Education Nationale, chargé de Mission Monsieur Olivier Alain, représentant M. Marcel Landowski, directeur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, assistait à ces conférences.

M. Jacques Challey posa le premier, comme principe, que la musicothérapie est valable, aussi bien pour les malades que pour les bien portants. Point de vue partagé par M. Leipp, chef de laboratoire d'acoustique musicale à l'Université de Paris-IV et Maître de recherches au C.N.R.S. Mais cette étude différait pour chacun, à savoir que M. Jacques Challey présentait que chaque être possède la technique à l'état de connaissance innée, dans son capital génétique, alors que M. Leipp présentait l'hypothèse de la musique acquise, comme toutes les matières.

Débats fructueux, d'où l'on peut déduire que ces connaissances acquises peuvent très bien s'ajouter aux connaissances innées, en venant les perfectionner.

Miss Juliette Alvin (Angleterre) aborda le sujet avec deux rapports très remarquables.

Le premier « Enseignement Musical, Education Musicale, Musicothérapie » traite des 3 stades d'évolution qui intéressent aussi bien l'enfant que l'adulte, quant à son développement par la Musique...

Cette excellente pédagogie souligne que l'essentiel est : de créer une prise de contact, une prise de conscience ; de développer le terrain particulièrement atteint : mouvement, langage, perception, etc...

de développer entre le patient et le thérapeute une relation de respect, confiance et affection si possible qui pourraient mener à des relations plus étendues et à la socialisation du patient ; donner au patient des moyens d'expression à sa portée et de mettre dans sa vie un élément de stabilité et de sécurité.

En ce qui concerne la « Musicothérapie pour les débilés profonds », Miss Alvin présente un film fort émouvant, où la satisfaction et le bonheur donnés par la musique, prenaient une forme créatrice dans une discipline acceptée librement.

M. Jacques Porte fit une Conférence sur les intolérances musicales.

Le Docteur Edith Lecourt traita de Musique et Psychothérapie.

Le Docteur A.A. Tomatis expliqua les bases neurophysiologiques de la Musicothérapie. Nous reviendrons ultérieurement sur cet exposé où le Docteur Tomatis dit que la connaissance des qualités physiologiques d'un son — bénéfique — doit permettre d'élaborer une pharmacopée sonore qui jusqu'alors s'est limitée à quelques balbutiements faute de posséder les bases scientifiques nécessaires susceptibles d'assurer le contrôle des effets produits.

Pour défendre un peu ces travaux, et notre plaisir, différentes manifestations artistiques eurent lieu.

Un concert avec un programme très eclectique permit d'apprécier la maîtrise complète de contre-bassistes (17 exécutants) dirigés par leur professeur.

Les jeunes élèves interprétèrent un concerto de Vivaldi, ensuite 3 flûtes et piano et 1 jeune pianiste de 10 ans.

La cantatrice Gunda Hartmann, professeur à la Maîtrise de l'Opéra, nous donna un récital particulièrement brillant. Elle interpréta avec sa technique exceptionnelle et sa sensibilité habituelle des mélodies de Schubert à Strauss, Messiaen, Debussy et Ravel. Elle était accompagnée d'une façon tout à fait remarquable par M. Théodor Parascivescu.

Une jeune élève du Cours dramatique dit un poème de Boris Vian sur le Jazz.

M. Lodéon, après avoir fait visiter son Conservatoire aux Congressistes, les fit bénéficier d'une projection sur les travaux à l'Ecole maternelle.

M. Dubedout et la Municipalité, ainsi que de nombreuses personnalités reçurent les congressistes à l'Hôtel de Ville.

L'accueil très chaleureux nous permit une fois encore de constater combien la ville de Grenoble était déjà sensibilisée à l'IMPORTANT PROBLEME DE LA MUSICOTHERAPIE EN FRANCE.
 Laurence MONTEIL.



TROMPETTES
 TROMBONES
 CORNETS
 CORNS D'HARMONIE
 CORNETS - TROMPETTES
 CORNS ALTOS
 BUGLES
 SAXOPHONES
 ALTOS
 BASSES
 CONTREBASSES
 et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
 Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

SPECIAL MAJORETTES

CHAPPELL
 Magasin de vente
 25 rue d'Hauteville 75010 Paris
 Tél 770.15.73

Arrangement pour Harmonie et fanfare de
DÉSIRÉ DONDEYNE

C'EST ÇA LA FRANCE

La chanson de J. RENARD chantée par Rika ZARAI

QUATRIÈME CONGRÈS MONDIAL DE SAXOPHONE

Le 4ème Congrès Mondial de Saxophone se tiendra à Bordeaux, les 3, 4, 5 et 6 juillet 1974.

Cette importante manifestation internationale, biennale, placée sous la présidence de M. Marcel Landowski, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au Ministère des Affaires Culturelles, est organisée par l'Association des Saxophonistes de France, avec l'aide du Ministère des Affaires Culturelles et de la Ville de Bordeaux.

Les responsables de ces congrès ambitionnent depuis six ans, de promouvoir le saxophone dans le monde.

Cet instrument inventé par Adolphe Sax, il y a plus d'un siècle, est injustement écarté de la musique « classique ». Cela, en dépit d'une originalité incontestable et de qualités que Berlioz, Rossini, Meyerbeer, Massenet, Bizet notamment, reconquirent les premiers.

Le congrès de 1974 se propose de faire entendre les sept saxophones - en soliste, en musique de chambre et dans l'orchestre -

Les saxophonistes, professeurs de saxophone, compositeurs, professeurs d'orchestration, amateurs, professionnels... sont cordialement invités à participer à cette manifestation exceptionnelle qui réunira plusieurs centaines d'artistes d'une vingtaine de Nations.

Concertistes et ensembles solistes annoncés :

- ANGLETERRE : MM. J. Denman, P. Harvey, S. Trier, the London Saxophone Quartet ; AUSTRALIE : M. P. Clinch ; AUTRICHE : M. S. Fasang-Nelson ; BELGIQUE : MM. E. Apper, R. Bernier, F. Daneels, le Quatuor Belge de Saxophone ; CANADA : MM. J. Bouchard, C. Brisson, P. Brodie, R. Menard, D. Pullen, le Quatuor de Saxophones P. Bourque ; DANEMARK : M. A. Gron ; FRANCE : le maître Marcel Mule et MM. A. Beun, S. Bichon, J.-P. Caens, D. Deffayet, J. Desloges, G. Gourdet, A. Huteau, G. Lacour, J.-M. Londeix, M. Nouaux, C. Thymel, J.-P. Vemeeren, le Quatuor Deffayet, le Quatuor Desloges, le Quatuor de la Garde-Républicaine, le Quatuor d'Anches Français, l'Ensemble de Saxophones Français, l'Ensemble de Saxophones du Conservatoire de Bordeaux, l'Orchestre Symphonique de Bordeaux, la Musique Municipale de Bordeaux ; HOLLANDE : M. E. Bogaard, the Nederland Saxofoon Kwartet ; IRLANDE : M. S. Egan ; JAPON : MM. R. Noda, A. Sakaguchi, H. Tokunaga, le Quatuor de Saxophones de Tokio ; NORVEGE : le Oslo Saw Quartet ; POLOGNE : MM. A. Glinkowski, L. Leslaw ; SENEGAL : M. A. Bouthey, l'Ensemble Instrumental de Dakar ; SUISSE : MM. E. Cohanier, I. Roth ; U.S.A. : MM. J. Allard, R. Black, H. Gee, F. Hemke, J. Houlik, W. Karlins, B. Minor, H. Pittel, J. Rotter, E. Rouseau, M. Sigmon, J. Stoltie, D. Sinta, D. Tofani, the Los Angeles Saxph. Quartet, the New York Sxph. Quartet, the Pittsburgh Sxph. Quartet, the W. Karlins Quintet, etc...

Dans le cadre même du Congrès, il sera possible de se procurer et d'entendre tous les disques, ainsi que toutes les œuvres pour saxophone édités en France.

LE CHANT DANS LES LOISIRS

Le chant a toujours tenu une place importante dans la vie profane et dans la vie religieuse. La première manifestation de l'homme a sans doute été de moduler sa voix avec des syllabes, des mots composés de voyelles rythmées par des consonnes ; puis la poésie est née avec la musique. Tous les hymnes nationaux ont des paroles et ce sont les Maîtres religieux qui ont été les premières écoles pour les chanteurs et les compositeurs. On peut dire que les Maîtres de chapelle et les chefs d'orchestres de théâtre ont été toujours merveilleusement préparés à une féconde activité créatrice. On ne peut que regretter que la nouvelle liturgie catholique n'ait plus le même bienfait. Il serait bon que les laïques prennent cette place vacante, les loisirs le permettent mieux que jamais.

Je ne crois pas que l'ORTF soit mécontente de sa Maîtrise, mixte, créée par Robert Planel (Prix de Rome) et son frère Jean Planel. Ténor de concert qui a fait une très belle carrière à la Radio et les Disques. Des anciens de la célèbre Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois ont fait une carrière musicale, comme certains élèves de la Maîtrise de la Radio...

Rien ne s'oppose à la création de Maîtrises mixtes laïques, ou à défaut, de susciter, développer, aider tous les efforts faits en faveur du chant en commun. Si l'on a une belle voix, on peut devenir chanteur ; pour les autres, c'est là qu'intervient le miracle de la chorale. Ce que l'on ne peut pas faire seul, on le fait avec les autres. C'est d'un usage courant à l'étranger, il est loin de l'être en France. Pourvu qu'elles soient justes, les voix se fondent en une voix unique, très riche d'expression.

« Qui chante, son mal enchante » proverbe qu'aimait le félibre Théodore Aubanel qui l'avait pris pour devise « Quau canto, soum, mau devanto ». « Qui chante bien, prie deux fois », nous dit Saint-Augustin... etc... En plus de la joie de chanter, seul, ou ensemble, se trouvent d'autres qualités dont bénéficie le chanteur ; je les reprends sur un très ancien article de ce journal, car elles sont et resteront toujours valables : 1. Chanter est sain. Le chant développe les poumons et purifie le sang. — 2. Le chant favorise la bonne position et le port gracieux du corps. — 3. Le chant donne de l'expression au visage et de l'animation à l'esprit. — 4. Le chant augmente l'équilibre et la confiance en soi, il développe le caractère à travers les difficultés vaincues. — 5. Le chant perfectionne la personnalité. Il enrichit la voix parlée et améliore la diction. — 6. Le chant fortifie la mémoire et le pouvoir de concentration. — 7. Le chant stimule le sens de l'interprétation en donnant une compréhension plus profonde des textes poétiques. — 8. Chanter développe le goût et permet d'apprécier l'art des grands chanteurs. — 9. Chanter fait prendre de l'intérêt à la musique en général et spécialement à la littérature vocale.

Pour tout renseignement, s'adresser :

— Association des Saxophonistes de France : 121, rue Lafayette, Paris Xème.

— Jean-Marie Londeix : 9, rue de Mulhouse, 33000 Bordeaux (Tél. : 44.62.25).

Réservation des chambres : s'adresser à Welcome. B.P. 91, 33020 Bordeaux Cédex.

Logement universitaire : s'adresser à J.-M. Londeix, Bordeaux.

— 10. Le chant élève l'individu à la poursuite d'un idéal. — 11. Le chant procure une extase émotionnelle, il est un important moyen d'expression. — 12. Chanter est une satisfaction personnelle et un moyen de divertissement. On n'en finirait pas de mentionner tous les mérites du chant.

Une longue pratique du chant remettra à sa place la seule école de la musique ; surtout celle qui nous vient par le haut-parleur. Enfin il est plus pratique et moins onéreux de créer une chorale qu'un orchestre.

La conduite d'une chorale n'est pas la même que celle d'un orchestre qui peut se suffire d'un simple batteur de mesure. N'importe qui ne peut pas conduire des chœurs, même en ayant une certaine culture musicale. Il faut tenir compte de la voix, de la musicalité, de l'interprétation, de la diction et de la sensibilité des chanteurs qui n'est pas la même que celle des instrumentistes.

Il y a donc à faire dans ce domaine et ce n'est pas demain qui verra tout conservatoire instrumental doublé d'une maîtrise chorale, mais ce n'est pas une raison pour ne pas y tendre.

Il y a d'excellents chefs de chorale qui font des harmonisations très faibles. Le fait de connaître les voix ne suffit pas si l'on n'a pas fait des études sérieuses d'harmonie et, surtout de contrepoint indispensables pour écrire à plusieurs voix (même à 2). Pourquoi ne pas les faire retoucher comme le font les arrangeurs dans la chanson moderne ? Une pauvre harmonisation ne sert ni les chanteurs, ni l'art choral. Qu'on veuille bien m'exécuter pour ce conseil. Il faut tout faire pour l'épanouissement du chant choral en France, nous en avons tellement besoin dans les temps que nous traversons.

Georges AUBANEL

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

ACHETEZ LE MACARON AUTOCOLLANT

Rentrée 1974
J. Ribière - Raverlat
UN CHEMIN PEDAGOGIQUE EN PASSANT PAR LES CHANSONS

Faisant suite à l'Education Musicale en Hongrie du même auteur, cet ouvrage constitue un matériau de 500 chansons folkloriques de langue française choisies et classées scientifiquement pour servir de base à une véritable adaptation française de la Méthode KODALY.

En 4 volumes
 Vol. 1 : Introduction, plan détaillé de la progression méthodique générale. Les 130 premières chansons de la progression en prép.
A. LEDUC, 175, rue St-Honoré 75001 PARIS

Cdt Jules Semler-Collery
président de la C. M. F.

(Suite de la 1ère page).

Né le 17 septembre 1902 à Dunkerque, Jules Semler-Collery fit ses premières études musicales sous la direction de son père. Il fut ensuite un brillant élève de Vincent d'Indy et de Paul Vidal, lauréat du Conservatoire de Paris et de la Schoia Cantorum.

Sous-chef en 1925 au 5ème B.O.I. à Metz, il a été le pianiste accompagnateur de Albert Ehrmann, professeur de flûte dans cette ville. En 1928 il devint au 170ème R.I. à Kehl (Allemagne) le collaborateur de M. Pierre Dupont, futur chef de la Musique de la Garde Républicaine. Reçu No 1 Chef de musique d'infanterie en 1927, puis chef de la Musique de la Flotte en 1939 après un concours particulièrement remarqué, il est nommé chef de musique - commandant en 1947. Jules Semler-Collery a toujours su s'imposer par des qualités hors pair et communiquer à ses musiciens la vibrante flamme qui l'anime pour la consécration artistique et la diffusion du Beau dans l'Art musical populaire.

Partout où il a exercé son art (Légion Etrangère au Maroc, 95ème R.I. à Bourges, 51ème R.I. à Amiens Musique des Equipages de la Flotte à Brest, Casablanca, Toulon et Paris) on a, à la fois, apprécié en lui l'Artiste, l'Homme et le Chef.

Dès son départ définitif de la Marine en septembre 1960, M. Semler-Collery s'est adonné à l'enseignement, Conseiller technique apprécié, il est souvent sollicité comme président ou membre du Jury des concours de solfège et d'instruments à vent au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et dans les Ecoles Nationales de Province.

Jouissant partout d'une très grande popularité et d'une flatteuse considération de tous les musiciens, il a été élu Président de la Confédération Musicale de France le 3 décembre 1969.

Parmi les décorations françaises et étrangères, il faut signaler en premier lieu que Jules Semler-Collery est Officier de la Légion d'Honneur, Officier d'Académie et Officier des Arts et Lettres. Compositeur de grande classe, Prix Gabriel Parés il est l'auteur de nombreux ouvrages dont voici les principaux :

- ŒUVRES POUR HARMONIE
Divertissement Burlesque
Prélude Symphonique
Yronnache (poème)
Scherzo Romantique
Valse Caprice
Grande Sélection sur les Refrains du Marin
Menuet du Roy
Janitorina (fantaisie ouverture)
Romance et Minuetto
Marche Cortège
Pièce en forme de Scherzo
Impression Matinale
Séduction
Marche typique
Lune (Valse lente)
Marina (Marche)
Fédéral (Ouverture)
Complainte
Andante religioso
Sur un thème picard (variations symphoniques)
13 Divertissements sur le P'tit Quinquin
Fantaisie romantique
Atomie-Symphonie
Impressions rustiques
Pièce innébrée
Carillon funèbre
Interlude symphonique sur un thème breton
Une aventure de Piérot Soldat (suite Ballet)

- PAS REDOUBLES
Confederal March
Pas redoublé d'Amiens
Les dragons de Noailles
Joyeux Berry
Marins de Provence
Brave 95ème

- MUSIQUE DE CHAMBRE
QUINETTES
Pièce récréative (clarinettes)
Esquisse et Danse (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson)
Offrande (2 trompettes, cor, trombone, saxhorn-basse)
QUATUORS
Chant lyrique et Chant élégiaque (pour 4 trombones)
Arlequinades (4 saxophones)
Petite Suite (3 trombones)
Rêverie et Batifolages (4 clarinettes)
Thème et Variations (trompette, cor, trombone et piano)
Batifolages (4 clarinettes ou 4 saxophones)
Danse badine (hautbois, clarinette, saxo-alto et basson)
Rondeletta (hautbois, clarinette, saxo-alto et basson)
Cantilena (hautbois, clarinette, saxo-alto et basson)
Rêveries (hautbois, clarinette, saxo-alto et basson)
TRIOS
Divertissements (hautbois, clarinette et basson)
Terzetto (3 clarinettes)

- VOLON ET PIANO
Rêverie
VOLONCELLE ET PIANO
Sérite romantique

- HARPE
Prélude
MELODIES
POUR CHANT ET PIANO
Le Vase brisé
Harmonie du soir
Crépuscule
Orient
Le Baiser de Bethléem.
Des harmonies chantent
Joulu Village
Ma barque Jolie
Résignation
En voyant passer un cygne
Elle
Nuit blanche
La Fleur et le Papillon
Nuit de Juin
Trois sonnets (Caprice, Supplice, Délivrance)
Mennidjah
Chimère.
Aveu
L'amour nous garde
Prière nuptiale
Désirs
Le Baiser
Regrets
Lassitude

- ŒUVRES POUR PIANO
Habaneira
Source ensoleillée
Petite Berceuse
Prélude
Heure Mauve

- CONCERTOS CELEBRES
TRANSCRITS POUR HARMONIE
Concerto en la mineur de Schumann
Concerto No 1 en si bémol mineur de Tchaikovsky

- SOLOS DE CONCOURS DE FIN D'ANNEE IMPOSES AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS
Pastorale et Caprice (pour flûte)
Cantilène eWt Petit divertissement (pour hautbois)
Fantaisie et danse en forme de Gigue (pour clarinette)
Récit et final (pour basson)
Pièce concertante (pour cor d'harmonie)
Fantaisie lyrique (pour trombone)
Romance et Tarentelle (pour cornet à pistons)
Nocturne et Rondo (pour cornet à pistons)
Evocation et Scherzetto (pour trompette)
Barcarolle et Chanson Bachique (pour tuba)
Saxhornia (pour saxhorn-basse si b.)
Tubanova (pour tuba)
Fantaisie - Caprice (pour saxophone - alto)
Barcarolle et Danse (pour saxophone - alto)
Idée et Final (pour clarinette)
2. Pièces brèves (pour trombone - basse).

- ETUDES INSCRITES AU REPERTOIRE DU CNSP.
Avec PIANO :
Etudes récréatives et Etudes de Concert, pour clarinette.
Etudes Concertantes pour saxophone.
Etudes mélodiques pour trompette.
Etudes lyriques pour trombone.
Introduction et saltarelle pour flûte.
Introduction et Scherzando pour hautbois.
Mélodie expressive pour clarinette.
Cantabile pour clarinette basse.
Fantaisie concert pour saxo-tenor.
Pièce romantique pour cor.
Introduction et danse burlesque pour trompette.
Chant d'amour pour trombone.
Pensée religieuse pour trombone

Le Cdt Jules Semler-Collery fait ses adieux à la Musique des Equipages de la Flotte (Extraits de divers journaux)
M. Jules Semler-Collery, chef de musique principal, vient d'être admis à la retraite, à titre d'ancienneté de service et par application de la mesure sur la limite d'âge.

En date du 17 septembre 1960, il cesse donc ses fonctions de chef de musique de la flotte de Brest, après 39 ans de services, dont 21 ans au titre de l'armée de mer. Nous tenons à signaler la lettre du Ministre des Armées dans laquelle sont exprimés les regrets qu'éprouve la Marine à être privée désormais des excellents services de ce chef, ainsi qu'un compte rendu de délibération du conseil municipal de Brest qui, en date du 25 juillet dernier, a tenu à rendre publiquement hommage à son grand talent et à lui adresser ses remerciements au nom de la population brestoise tout entière. Rappelons que cet officier supérieur a été, en juin dernier, promu officier de la Légion d'Honneur et que tous ses nombreux amis se réjouissent de cette haute récompense bien méritée pour tous les magnifiques et retentissants succès remportés avec sa phalange, tant en France qu'à l'étranger, durant sa longue et brillante carrière.

L'opinion de l'Amiral JUBELIN

Préfecture Maritime de la 2e Région AMIRAL JUBELIN

Brest, le 19 septembre 1960

A Monsieur le chef de musique principal Jules Semler-Collery notre prestigieux et magnifique chef qui laisse à tous les Marins des regrets unanimes, car il a fait plus que tous pour le prestige de la Marine !

A l'homme au grand cœur, comme au strict militaire, comme au très grand artiste.

Avec mes sentiments les plus amicaux et un grand merci, et mes vœux pour une grande carrière encore qui ne fait que commencer.

Signé : Amiral Jubelin
Auteur de :
« Marin de Métier »
« Pilote de Fortune »

...et celle de M. PETIOT

« Le commandant Jules Semler-Collery est un musicien d'élite et un brillant officier. Avant d'être marin comme il se devait, puisqu'il est né au pays de Jean Bart, ce musicien a servi dans l'infanterie puis à la Légion Etrangère. Je n'ai pas besoin de rappeler ses états de service. Ils ont été tels, dans la paix comme dans la guerre, que peu de temps après la grande tourmente, lorsque le gouvernement eut l'heureuse idée de faire venir une musique de marins à Paris, il désigna le commandant J. Semler-Collery pour en assurer la direction. Ce parfait musicien se mit aussitôt à l'œuvre pour offrir à la capitale qui l'accueillait une musique digne d'elle. Il disposait déjà de ses excellents musiciens de Brest mais il voulut profiter de son séjour à Paris pour augmenter son effectif en recrutant parmi les lauréats de notre Conservatoire National des solistes de tout premier plan. Il était d'ailleurs bien placé pour les connaître car sa haute compétence musicale lui avait valu d'être nommé membre du jury au Conservatoire.

C'est ainsi qu'il constitua une admirable phalange d'instrumentistes et la Musique des Equipages de la Flotte que nous avons connue à Paris fut vraiment son œuvre, « sa musique » dont il pouvait être fier. Cela, il est impossible de le lui contester. En un temps où les musiques militaires sont devenues si rares, le commandant Semler-Collery eut à cœur de nous donner une musique d'élite. Infatigablement, il rechercha les meilleurs éléments et réussit à composer un large effectif d'artistes pouvant interpréter les œuvres les plus difficiles. Les grands chefs-d'œuvre de la musique furent inscrits à son répertoire, tant en classique qu'en moderne. Cela ne l'empêchant nullement de faire la part belle à ce qui était purement militaire. On le vit bien non seulement dans les revues et parades, mais aussi dans les solennités telles que les « Nuits de l'Armée » où il dirigea d'inoubliables exécutions ayant sous sa baguette un ensemble de deux mille instrumentistes constitué par les plus fameuses musiques militaires françaises. Il fut aussi l'animateur de la partie musicale de la « Nuit franco-britannique » et, c'est encore lui que nous retrouvons aux « Journées Françaises » de l'Exposition Internationale de Bruxelles sous la présidence de M. René Coty. Il dirigea à cette occasion un ensemble qui groupait la Musique de la Flotte, celle de l'Infanterie Coloniale et celle des Tirailleurs.

Les services que la Musique de la Flotte a assurés tant à Paris qu'en province sont innombrables : on entendit cette célèbre harmonie un peu partout. Faut-il rappeler ses concerts en Touraine, en Picardie, en Savoie, en Bretagne, en Normandie, en Flandre, etc. ? Ce chef et sa musique étaient toujours prêts à servir, à donner des concerts comme à assurer des défilés avec tambours et clairons. On les a entendus et acclamés sur la voie publique comme dans les grandes salles, à la Sorbonne, dans le grand Amphithéâtre, pour commémorer le centenaire de Pierre Loti, illustre écrivain et marin, comme pour fêter les héros de la mer, on les a vus et entendus à la Salle Pleyel, à la Salle Gaveau, au Théâtre des Champs-Élysées, aux Salons du Grand-Palais, partout enfin. A la revue du 14 juillet, à l'Arc-de-Triomphe, dans les grandes réceptions officielles, la Musique de la Flotte faisait toujours honneur à la Marine et la preuve de sa haute valeur, enthousiasmant le public. A tous les services, le chef et ses musiciens répondaient : « Présent ! ». Le commandant et tous ses hommes étroitement unis par le talent, l'esprit et l'affection, n'avaient qu'un désir : faire plaisir en faisant son devoir. Et ce grand chef, quand on le remerciait, disait simplement avec un bon sourire : « Dans la marine, nous sommes tous comme cela ! ».

Ce fervent musicien est d'une charmante modestie. Il possède les plus enviés titres. Compositeur de très grand talent, il a été joué chez Colonne comme dans d'autres grands concerts, notamment aux Concerts Chouteau où il a dirigé l'une de ses œuvres. J'ai eu plusieurs fois l'honneur de parler de ses belles compositions dans ce journal. Son catalogue de compositeur est fort important, en quantité d'opus comme en qualité. Huit de ses œuvres viennent d'être retenues pour le Concours National de Musique par un jury où figurent des maîtres comme Jacques Ibert, Eugène Bigot et Henri Tomasi. Cela donne la mesure de sa valeur musicale.

Le Commandant J. Semler-Collery aime passionnément la musique, la vraie, celle qui touche les cœurs, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Il n'est pas exagéré de dire que la musique est sa raison de vivre.

Le commandant Jules Semler-Collery et tous ses dévoués artistes ont bien mérité, à Paris comme à Brest et en Afrique du Nord, de la Marine et de la Musique françaises.

André PETIOT

oOo

Nous voici arrivés au terme de la série des Présidents de la Confédération Musicale de France. De ce rapide coup d'œil sur le passé, on peut conclure en reconnaissant à chacun d'entre eux des mérites différents, qui correspondent assez bien à leur tempérament, à leur formation et aussi aux circonstances de leur temps.

RICHART : premier Président. CLERISSE : Fondateur de la C.M.F. et artisan de son unité.

BOURBIE : premier Président, membre du Conseil Supérieur de la Musique.

MANOUVRIER : premier Président, membre du Conseil supérieur de la Musique Populaire, il a aussi mis la Confédération « dans ses meubles ».

EHRMANN (1953-1969) a fait la C.M.F. ce qu'elle est, « une grande dame », comme se plaisait à dire M. Hugonnet. C'est grâce à lui qu'elle est devenue membre de l'UNESCO. Lui aussi est Président de la CISM, il a rendu la C.M.F. propriétaire de l'immeuble de la rue La Fayette. C'est M. Ehrmann qui est l'organisateur des stages de perfectionnement musical, c'est grâce à lui que la C.M.F. a pu acquérir le Centre Musical de Toucy.

SEMLER - COLLERY (depuis 1969). C'est un nom prestigieux de la Musique militaire, l'aurore d'un compositeur de grande classe, le panache du Président des jurys du Conservatoire.

Jadis Gounod, Pessard, Bazin, Ambroise, Thomas, présidaient les concours de nos sociétés de musique. Désormais, c'est encore tout le prestige du Conservatoire et de la Musique Militaire qui préside aux destinées de la C.M.F.

R. T.

COMMUNIQUE :

Dans le cadre de ses activités, le « Groupe des 8 », Association de Danseurs et de Professeurs, organise, en 1974, une série de stages de formation, de perfectionnement et de recyclage, destinés à tous, amateurs et professionnels

A PARIS, 1er stage : du 25 au 30 mars - salle Pleyel, 252 faubourg Saint-Honoré.

A ARCACHON, 2ème stage : du 15 au 27 juillet - au lycée de Grand Air, sous la présidence d'honneur de Serge Lifar.

A PARIS, 3ème stage : du 2 au 7 septembre, - Centre Universitaire, Jean SARRAIL, 31, avenue Georges Bernanos, Paris 5ème.

Ces stages sont animés par des professeurs internationaux, parmi lesquels : FRANCE : Lyane Dayde, Etoile de l'Opéra de Paris ;

MEXIQUE : Guillermo Palomares, Professeur à l'Opéra de Leipzig, de Budapest et de Berlin ;

SUISSE : Beatrix Comasco, Etoile des Ballets du Marquis de Cuevas Directrice de l'Ecole du Grand Théâtre de Genève.

USA : Marc Maltot, Chorégraphe, - Wladimir Skouratoff, Etoile des Ballets du Marquis de Cuevas. NOVEMBRE 1974 :

De plus, pendant les congrès de la Toussaint, il est prévu un voyage d'étude en URSS, avec visite du Bolchoï, du Théâtre Stanislavsky, de l'Ecole Moïssiev, à Moscou, et des Ecoles Kirov et Vaganova, à Leningrad.

LE GROUPE DES 8, - 2, rue Decamp - 75116-PARIS.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE TOUTES LES FORMATIONS REGLEMENTAIRES

pour batterie, batterie-fanfare et fanfare de trompettes et cors

— 0 —

FORMATION No 1. - BATTE-RIE SIMPLE : Tambours, clairons. - Clairons, clairons basses, clairons contrebasses, tambours, grosse caisse, cymbales et (fibres ad libitum).

Instruments d'harmonie tolérés : Barytons, basses et contrebasses à pistons pour assurer les parties des clairons basses et contrebasses.

FORMATION No 2. - BATTE-RIE SIMPLE COMPLETE : Clairons, trompettes et cors. - Clairons, trompettes de cavalerie, trompes de chasse ou trompettes cors, trompettes altos, clairons basses, trompettes basses, clairons C.B. et trompettes C.B. Plus batterie (tambours, grosse caisse, cymbales, triangles, etc...) et fifres.

Tolérés : Trombones, barytons, basses, contrebasses et petite flûte en ré b.

FORMATION No 3 - BATTE-RIE FANFARE : Clairons et clairons à pistons. - Clairons simples, clairons à 1 et 2 pistons, clairons basses simples et à pistons, clairons C.B. simples et à pistons plus batterie et fifres.

Tolérés : Cornets, trompettes d'harmonie, bugles, barytons, basses et contrebasses et petite flûte en ré b.

N.B. - Bien entendu, cette formation, ainsi que la suivante, ne pourra jouer dans les concours que des morceaux (marches ou fantaisies) écrits pour fanfare de clairons à 1 ou 2 pistons.

FORMATION No 4. - BATTE-RIE FANFARE COMPLETE avec tous les instruments. - Clairons simples, clairons à 1 ou 2 pistons, clairons basses simples et à pistons, clairons C.B. simples et à pistons, trompettes de cavalerie, trompes de chasse et C.B. simples et à pistons, trompettes d'harmonie, bugles, trombones, basses et contrebasses et petite flûte en ré b.

Tolérés : Cornets, trompettes d'harmonie, bugles, trombones, basses, barytons et C.B., petite flûte en ré b.

FANFARE DE TROMPETTES - Trompettes de cavalerie, trompettes, cors ou trompes de chasse, trompettes altos, trompettes basses et C.B. avec sans pistons, plus batterie avec caisse claire en remplacement des tambours (s'accordant mieux avec les trompettes de cavalerie).

FANFARE DE TROMBES - Trompes en ré, première, deuxième et troisième parties, et trompes basses.

N.B. - Les cornets, trompettes et bugles, assureront les parties de clairons à pistons : les trombones, les parties de trompettes basses et C.B., les petites flûtes ré b, les parties de fifre.

Dans les batteries et batteries-fanfars, aucun instrument à anche ne sera toléré, tels que clarinettes et saxophones.

Pour éviter de dénaturer la sonorité des clairons et clairons à pistons, nous recommandons aux chefs des fanfares de remplacer, dans la mesure du possible, les cornets et trompettes par des bugles si b.

Dans les concours, le jury tiendra compte de la composition instrumentale et, de préférence, les soli seront assurés par un clairon à pistons ou un bugle.

Il est recommandé aux directeurs de Sociétés de faire assurer les deuxième et troisième parties, ainsi que les deuxième parties de basse dans le concours ; le jury tenant compte pour les points, de celles-ci ; trop de directeurs ont tendance à les négliger, ce qui dénature les morceaux exécutés.

Il est interdit de se servir de clairons basses, grosse caisse et cymbales pour le concours de sonneries ou batteries réglementaires.

Les Sociétés devront obligatoirement conserver la même formation pour le concours d'honneur que pour le concours d'exécution.

Exemple : Une batterie simple ne devra pas adopter la formation No 2 avec trompettes de cavalerie ou la formation No 3 avec clairons à 1 et 2 pistons.

A partir de la première division le morceau au choix sera obligatoirement une fantaisie dont toutes les parties seront exécutées, ceci pour ne pas défavoriser les deuxième et troisième divisions.

Le morceau au choix doit être différent de celui imposé et de force égale, les titres des deux morceaux (imposé et choix) seront inscrits sur le livret fédéral.

André TREMINE

ACHETEZ LE MACARON C.M.F. AUTOCOLLANT

Aspects essentialistes de psychologie musicale

par Edgar WILLEMS

La Fondation Calouste Gulbenkian à Lisbonne a publié récemment dans sa revue « Coloquio - Artes » un remarquable article condensé et synthétique du professeur Edgar Willems. Grâce à l'autorisation de Mme Maria-Madalenha de Azeredo Perdigão, directrice du Service musical, nous pouvons reproduire ce texte fondamental qui résume l'ensemble des conceptions du fondateur de notre méthode.

Au XXème siècle la philosophie a cédé, en importance, la place à la psychologie. Le public éclairé s'est rendu compte, de plus en plus, de la valeur pratique de cette science qui embrasse tous les phénomènes de la vie et particulièrement ceux de la vie humaine, allant de la biologie à la sociologie.

Cette science n'est basée ni sur des articles de foi, ni sur des postulats philosophiques, mais sur des expériences concernant l'âme humaine, ses facultés et ses opérations. Les bases les plus spécifiques et les plus intimes de l'âme humaine sont mises à l'épreuve par des expériences pratiques, phénoménologiques ; elles sont étayées par des faits réels, et les explications qu'elles donnent le sont par les résultats obtenus.

La science psychologique est restée liée, jusqu'à la fin du XIXème siècle, à la philosophie et à la physiologie, mais à partir de cette époque elle devient une science indépendante, tout en gardant des liens profonds avec la physiologie. Sous l'influence du matérialisme contemporain, né dans la deuxième partie du XIXème siècle, et en réaction contre les tendances spiritualistes de la philosophie, elle prend une tournure nettement matérialiste. Wundt, professeur à Leipzig depuis 1875, fonda le premier laboratoire expérimental de psychologie et introduisit, avec T. Fechner, les mathématiques dans cette science. Son exemple a été suivi surtout en Allemagne et en Amérique.

Cette tendance matérialiste, existentialiste, est exclusivement quantitative. On espère tout démontrer par les chiffres, les poids et les mesures, même les éléments qualitatifs, tels les émotions, le caractère, l'art.

Bientôt, cependant, cette tendance exclusivement quantitative, se révéla insuffisante, et les psychologues, élargissant le champ de leur activité expérimentale, inclurent les éléments qualitatifs dans la psychologie. William James, entre autres, un des plus importants psychologues modernes parissant au début d'une psychologie strictement scientifique et quantitative, vint à partir de 1907, de la rigueur de son premier point de vue.

De nos jours, la psychologie a pris une importance énorme, dépassant, en cela, de loin, la philosophie. Son champ d'action est devenu de plus en plus vaste. Mais, elle tient à rester purement expérimentale, phénoménologique, écartant toute spéculation idéologique. On veut serrer la réalité de près ; on recherche le « contact vital avec la réalité » (F. Janet) et on lui demande de nous révéler les secrets de la nature humaine, synthèse vitale des forces qui alimentent les différents règnes. La psychologie doit être « fonction du réel » (Bergson). C'est d'ailleurs ainsi qu'elle peut être un remède du désarroi de notre époque.

La psychologie sans aine de la fin du XIXème siècle est devenue plus conforme à l'étymologie au mot, et embrasse actuellement les domaines de la vie les plus divers. G. Dumas, dans son « nouveau traité de psychologie » de 1930, dit que tout en gardant à la psychologie son caractère expérimental et son mot expérimental dans le sens large. Il cite ensuite les domaines qu'ils ont mis à contribution et qui vont de la physiologie à la sociologie, en passant par un nombre impressionnant de psychologies diverses comprenant tous les phénomènes de la vie animale et humaine, normaux ou anormaux ; la vie cellulaire, la vie génétique, l'hérédité, le sens religieux, la pathologie et la science des profondeurs ou des confessions ont actuellement leur place dans la science psychologique.

Les psychanalistes ont fait un apport important à la psychologie. Nous citons, dans ce domaine, les principaux auteurs, représentant les tendances les plus caractéristiques : Freud (libido), Adler (volonté de puissance), Jung (inconscient collectif et spirituel opposé à l'instinct biologique), Frenkel (logothérapie et volonté de sens).

PSYCHOLOGIE DE LA MUSIQUE

La musique et, particulièrement, l'éducation musicale nouvelle, où tout l'être humain est mis en cause, peuvent trouver dans la psychologie un appui des plus précieux. Mais, et c'est là un aspect encore très ignoré actuellement, inversement, la musique et l'éducation musicale peuvent fournir à la psychologie des documents de première importance qu'on chercherait en vain dans les autres activités humaines ; en ce sens que la musique met à contribution l'être humain dans sa totalité matérielle et spirituelle, physique, affective, mentale et supramentale. Elle est, d'après les dires de philosophes et artistes de premier ordre, l'art par excellence.

Aussi, la musique peut-elle aider éminemment à créer un lien entre la matière et l'esprit, entre la sensation et la connaissance (dans le son, sensibilité et conscience intellectuelle, mathématique, se rejoignent), entre l'intelligence et la sagesse. Elle peut, d'une manière efficace, réduire l'écart entre la théorie et l'expérience vivante. Mais c'est là, nous le répétons, un aspect encore peu connu de la musique qui, par ce fait, n'a pas dans l'éducation la place qu'elle mérite, et qu'elle a eue, jadis, dans les temps anciens.

La musique, ce n'est pas seulement — comme c'est le cas pour beaucoup de personnes — les instruments, les œuvres et leurs exécutions (en concert ou par les disques, le magnétophone, la radio, le théâtre, le cinéma et la télévision), c'est-à-dire le côté existentiel de la musique. Il existe un côté complémentaire, essentialiste, qui concerne la nature profonde de la musique, ses pouvoirs potentiels, sa valeur éthique, voire politique (les Anciens unissaient la musique aux impératifs des lois sociales).

De même, il existe une psychologie musicale essentialiste. Il s'agit d'une psychologie ayant un tréfonds philosophique, mais basée sur l'expérience ; sur l'auto-analyse et la pratique de l'éducation musicale de tous degrés, et surtout — à cause de son importance basique — de l'éducation des tout-débuts, c'est-à-dire, à partir de quatre ans, même moins.

Les Anciens, d'ailleurs, presque sans exception, donnaient une importance première à l'aspect essentialiste de la musique. Leur point de départ était, en général, d'ordre philosophique, mais basé sur des expériences scientifiques. Ils ignoraient l'aspect psychologique de la musique que nous connaissons actuellement et qui peut donner à l'éducation une efficacité en rapport avec l'état évolutif actuel, qui comporte une tendance planétaire.

Nous pouvons joindre aux Anciens, Grecs, Chinois, Hindous et autres, des personnalités plus proches de nous. Nous citerons tout à l'heure le témoignage de quelques hommes de premier plan en faveur de la valeur essentialiste de la musique.

LA MUSIQUE DU TEMPS DES GRECS

Il est assez difficile de juger, comme il conviendrait, de la valeur de la musique grecque, sur-

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 - PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

SAXOPHONE

- LONDEIX : Le Saxophone en jouant. 1er cahier. A l'usage des débutants (1ère année).
- 2ème cahier. A l'usage des débutants (2ème année).
- 3ème cahier. Troisième et Quatrième année.
- Exercices mécaniques pour tous les saxophones en trois cahiers.
- Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
- Le détaché (staccato) aux saxophones.

COLLECTION J.-M. LONDEIX

- A la découverte de la musique des XVIIème et XVIIIème siècles pour saxophone alto mi bémol et piano. 3 Recueils. Arrangement J.-M. Londeix.
- Œuvres de Blavet - Campa - Chedeville - Duval - Galliard - Lœillet - Marchand - Pasquali.
- A la découverte de la musique des XVIIème et XVIIIème siècles pour saxophone si bémol (soprano ou ténor et piano). Arrangement J.-M. Londeix. 3 Recueils.
- Œuvres de Bigaglia - Campra Chedeville - Exaudet - Galliard - Marchand.

SAXOPHONE et PIANO

- ABSIL : 5 pièces faciles, saxoph. alto mi bémol et P.
- ABSIL : Sonate op. 115
- AMELLER : Jeux de table
- BECK : Nocturne
- BERTHOMIEU : Suite brève
- BROWN : En promenade
- DAUTREMER : Emotion
- IBERT : Mélodie
- LANTIER : Allegro, Arioso et final
- MAURICE : Tableaux de Provence
- MAZELLIER : Spléen
- MAZELLIER : Quick
- MURGIER : Deux pièces
- ROUSSEL : Vocalise
- SCHMITT : Songe de Coppelius
- VELLONES : Rhapsodie

ENSEMBLE DE SAXOPHONES

- ABSIL : Pièces en quatuor op. 35, quatuor de saxoph.
- ABSIL : Quatuor pour saxophones
- ARMA : Sept transparences, quatuor de saxophones
- BAUZIN : Divertimento, Trio de saxophones
- VELLONES : Cavaliers andalous, quatuor de saxoph.

tout au point de vue existentialiste, puisque peu de documents écrits nous sont parvenus. Par contre, l'aspect essentialiste de la musique grecque nous compense largement, par les documents philosophiques, du manque d'exemples concrets.

Lorsqu'on parle de la musique grecque, il faut partir, évidemment, de Pythagore qui a vécu au VIème siècle avant J.-C. Ce personnage, dont l'existence a été parfois déniée, a laissé des traces importantes dans l'histoire.

Il existe, en effet, un courant pythagoricien. Celui-ci est d'une importance telle qu'on peut dire, à un certain point de vue, que de Pythagore et ses disciples part la civilisation occidentale. Ce courant est double. Parmi les disciples de Pythagore il y avait des tendances diverses ; deux ont été déterminantes : celui des mathématiciens et celui des acousticiens. Les premiers avaient comme base l'aspect scientifique, intellectuel, haptique (de hapteln = prendre) ; les seconds parlaient de la musique et des règles de conduite et, donc, de la sensibilité et de la vie intérieure. Mais ces tendances parlaient, toutes deux, de la science harmonique qui concernait l'harmonie du Cosmos.

Pratiquement, cette science était basée sur les expériences faites avec les nombres sonores, à l'aide du monocorde (1), pour ce qui concerne l'aspect sensoriel, auditif des nombres, soit sur des considérations mathématiques fournies par les tables de Pythagore, dont le lambdome (2) est un exemple.

Le nombre sonore est à la fois un aspect auditif et mathématique de la science des nombres. Pour Pythagore, les nombres sont la règle, l'ordre et l'harmonie (ou la musique), et ces principes dominaient la physique et la morale des pythagoriciens. Notons que c'est dans la musique, seule parmi les arts,

que sensation (vibration auditive, sensible) et connaissance (rapports mathématiques) se rejoignent. Sur un monocorde ou un sonomètre, on peut, par l'audition, les yeux fermés, retrouver exactement le nombre des vibrations.

Il est évidemment difficile à un Occidental, surtout s'il est imbu de principes matérialistes, de concevoir cet aspect essentialiste des nombres et, par conséquent, de la musique grecque.

Partant des principes pythagoriciens. Damon, maître de Platon, a établi la valeur morale et pédagogique de la musique. Après lui, Platon (IVème siècle avant J.-C.) prit comme principe de base de l'éducation, la musique pour l'âme et la gymnastique pour le corps.

Des deux courants pythagoriciens que nous avons relevés, c'est celui des mathématiciens qui a prévalu en Occident, favorisant ainsi le matérialisme scientifique. Les acousticiens, moins nombreux, ont cependant continué la tradition. Nous citerons comme exemple J. Kepler, astronome, qui a inventé trois lois astronomiques dont la troisième a permis à Newton de mettre au point sa célèbre loi de la gravitation universelle.

Or Kepler travaillait avec des bases musicales. Nous le citons : « Nous servant partout d'expressions musicales, c'est-à-dire, partant d'intervalles harmoniques, non de nature abstraite mais comme ils sont donnés par le son concret, avec cela, cependant, écoutant partout avec les oreilles aiguës de l'esprit les intervalles abstraits libérés du son, qui exercent une action non seulement dans les sons et dans la musique humaine, mais aussi dans d'autres choses qui manquent de sons ».

Au XIXème siècle, Albert von Thimus a écrit un livre important sur la science harmonique « Harmonices Mundi » ; c'est un traité d'harmonie plutôt qu'une œuvre astronomique.

Son œuvre a été une aide, entre autres, pour Hans Kayser (1887-1964) qui a écrit plusieurs livres dans la ligne pythagoricienne : « Der borende Mensch », « Harmonie comme être acoustique », « Handlungen zur Erkyptik harmonischen Wertformen », « Vom Klang der Welt » et, particulièrement : « Lehrbuch der Harmonik ». Ces livres sont à la fois de nature cosmique et musicale, et, donc, essentialistes.

Un compositeur bâlois, Ernst Levy, se basant, en partie, sur les théories de Hans Kayser, a créé un « Cours de connaissances harmonicales ». Il a employé le sonomètre de treize cordes (mis au point par un pythagoricien bernois, M. Fueter) et le lambdome de Pythagore, amplifié pour les besoins de ses conclusions musicales.

Nous venons de donner des exemples d'essentialisme musical pris dans la ligne pythagoricienne. Il y en a d'autres. Nous nous limiterons à quelques exemples. Et, d'abord, le philosophe Schopenhauer. Ce qu'il dit est d'ordre philosophique, mais touche à l'essence de la musique. Ici aussi, les contemporains ont de la peine à le suivre. Les affirmations de Schopenhauer sont plus intuitives que scientifiques. Mais, une fois de plus, les données de la psychologie musicale actuelle nous permettent, jusqu'à un certain point, de faire le point entre sa pensée et la pratique musicale.

Prenez un exemple : Il a écrit dans « Le monde comme volonté et représentation » : « Si donc nous énonçons et développons en concept ce qu'elle (la musique) exprime à sa façon, nous aurions, par le fait même, l'explication raisonnée et l'exposition fidèle du monde exprimé en concepts ou du moins quelque chose d'équivalent. La serait la vraie philosophie » et aussi : « Nous devons reconnaître dans la musique une signification plus générale et plus profonde, en rapport avec l'essence du monde et notre propre essence... Elle est pour nous à la fois parfaitement intelligible et inexplicable ; cela tient à ce qu'elle nous montre tous les mouvements de notre être, même les plus cachés, délivrés de cette réalité qui les déforme et les altère ». Il dit aussi, et à notre avis cela concerne particulièrement la nature profonde du rythme : « Le monde pourrait être appelé une incarnation de la musique tout aussi bien qu'une de la volonté ». Schopenhauer parlait d'une façon intuitive ; ignorant peut-être à quel point la volonté se réalise à travers le rythme ; or, nous pouvons dire que si dans la musique la mélodie a la primauté, le rythme a la priorité.

Les données de la psychologie musicale actuelle permettent souvent de rejoindre les vues intuitives des hommes de génie.

Si la musique est, en effet, un élément si profondément humain, il n'est pas étonnant qu'on puisse voir, dans cet art, un moyen d'éducation de premier ordre. C'est ce qui s'est passé, entre autres, chez Goethe. Dans « Wilhelm Meisters Lehrjahre » il déclare : « Dans tout ce que l'on peut imaginer, nous avons choisi la musique comme élément de notre éducation, car d'elle partent les chemins parallèles dans tous les sens ». Le chant était considéré comme le premier pas d'éducation, facilitant ensuite l'acquisition d'autres disciplines. Cependant, à son époque, la



75020 - 403, Rue des Pyrénées

Aspects essentialistes de psychologie musicale

par Edgar WILLEMS

psychologie de la musique n'était pas encore née, et l'affirmation de Goethe restait en-dessous de la réalité dans la pratique. Dans ses affirmations audacieuses, Goethe a pressenti, plutôt que compris, les possibilités éducatives de la musique. Son intuition a une valeur essentialiste.

Il faut chercher les premiers éléments de la psychologie de la musique dans des travaux d'esthétique. L'esthétique moderne a pris naissance avec Kant, dont « La Critique du Jugement » a paru en 1790. Après lui il y a eu, entre autres : Schiller, Schelling, Goethe, Schopenhauer, Nietzsche et Wagner. Parmi les esthéticiens-musicographes il y eu un grand nombre d'auteurs français, quelques Belges, Suisses et Anglais. C'est cependant avec Ed. Hanslick (1825-1904) que commence réellement l'esthétique musicale. Son ouvrage « Le beau musical » a paru en 1854.

La psychologie musicale proprement dite est encore à ses débuts. Le livre d'E. Kurth « Musikpsychologie » date de 1931 ; celui de G. Révész « Einführung in die Musikpsychologie » est de 1946. A part ces deux traités on la trouve disséminée dans des ouvrages spécialisés, traitant des éléments musicaux, tels : le son, le rythme, la gamme, la mélodie, l'harmonie, l'interprétation, la création ou l'éducation musicale. Nous citons parmi d'autres : Helmholtz et Wundt pour l'acoustique physiologique, Danion et Bonnier pour l'étude de l'oreille et de l'audition, Eitz et Hanzer pour l'intonation naturelle opposée à l'intonation tempérée, Flounoy, Lemaître et Blanc-Gatti pour les phénomènes de synopses (audition colorée). Nous pouvons y ajouter nos propres ouvrages sur le rythme, l'oreille musicale et l'éducation musicale.

Citons encore, pour la psychologie de la musique en général, les travaux de Walter Howard, de Seashore (« The Psychology of Musical Talent »), G. Brelet (« Le temps musical et l'interprétation créatrice »), Dupré et Nathan (« Le langage musical, étude médico-psychologique »), L. Landry (« La sensibilité musicale »), A. Schaeffer (« Traité des objets sonores »), Alexandre Desnéz (« La musique et la vie intérieure »), les ouvrages de Jacques-Dalcroze. Il faudrait ajouter à cette liste, très incomplète, les ouvrages des chefs d'orchestre : Bruno Walter, Wilhelm Furtwängler, F. Welgarter, E. Ansermet (« Les fondements de la musique dans la conscience humaine »).

Beaucoup de compositeurs ont écrit sur la nature de leurs créations : A. Honegger, I. Strawinski, P. Hindemith, A. Schönberg, O. Messiaen et d'autres. De plus en plus les musiciens tendent à expliciter les mystères de la musique.

Parmi ces études sur la musique, la première place revient au rythme. Comme il est le premier dans la musique et qu'on le trouve partout dans la nature, il se fait que nous avons pu noter plus de quatre cents définitions différentes du rythme ou appréciations sur sa nature. C'est dire à quel point la musique nous met devant les problèmes quasi insolubles.

Devant la complexité déroutante de la nature de la musique, nous nous sommes dit que la solution ne se trouve pas dans la musique elle-même, et surtout pas dans ses aspects existentialistes, mais qu'il fallait creuser le problème de l'essence de ses éléments fondamentaux de la nature humaine, qu'il fallait creuser le problème si nous est apparue indispensable de relier les éléments fondamentaux de la musique humaine aux régimes de la nature dont les principes de vie forment la base même de la nature humaine et, donc, de la nature de la musique. Il s'agit à la fois d'une vue globale et d'une interprétation analytique. Le global nous garde dans la vie harmonieuse et l'analytique nous aide à prendre conscience de l'ordre et de la nature des éléments constitutifs. Nous rejoignons ainsi, mais avec une application dans la vie différente des Grecs, la loi des nombres qui constitue l'essence de toutes choses.

L'ordre établi ne rétrécit pas le champ de l'action vitale, mais le rend fructueux par l'interprétation ordonnée des différents principes de vie.

MUSIQUE, ETRE HUMAIN ET COSMOS (REGNES)

Nous partons d'un point de vue musical très simple généralement admis, que la musique est constituée de trois éléments fondamentaux : le rythme, la mélodie et l'harmonie. La pratique musicale

et, particulièrement, l'éducation musicale, montrent que ces trois éléments ont leur point de départ vital dans les éléments physiologiques, affectifs et mentaux de l'être humain. Nous limitant, ainsi, aux trois moments caractéristiques de la musique, nous établissons le schéma suivant, schéma destiné à nous introduire dans un monde qui échappe à toute schématisation.

VIE MUSICALE

Vie rythmique, vie mélodique, vie harmonique, vie physiologique, vie affective, vie mentale.

VIE HUMAINE

Ce schéma, qui peut paraître d'une simplicité déroutante, demande de pouvoir transcender le sens sémantique courant des mots. Ceux-ci peuvent avoir, selon les tendances et l'éducation des individus, des sens différents. Or, il ne s'agit pas, en ce moment, de discuter sur la signification précise des mots, mais d'établir une ordonnance fondamentale. Celle-ci peut devenir plus compréhensible pour le lecteur, entre autres, en rejoignant l'ordonnance des régimes : végétal, animal et humain ; aussi en élargissant le schéma, le plaçant entre deux pôles matériel et spirituel.

Musique : Son, Rythme, Mélodie, Harmonie, Art.

Etre humain : Matière, Physiologie, Affectivité, Mental, Supramental.

Régimes : Minéral, Végétal, Animal, Humain, Suprahumain.

Ce ne sont pas les mots qui peuvent faire comprendre l'ordre, l'harmonie que doit représenter ce schéma. Les connaissances conceptuelles ne suffisent pas à pénétrer dans le monde de la vie ; il est donc indispensable de faire un effort pour atteindre, ne fût-ce qu'en partie, l'intuition supramentale. Il s'agit de concevoir, avant tout, l'ordre et l'harmonie.

On peut, éventuellement, employer d'autres termes que ceux du schéma et mettre, par exemple, émotif au lieu d'affectif et intelligence au lieu de mental ; le tout est de respecter l'ordre organique et de prendre les mots comme désignant non seulement des possibilités formelles, mais vitales.

Les trois éléments de la musique ont un triple aspect : physique, affectif et mental.

Aussi, la logique nous autorise à aborder ce domaine. Et non seulement par les raisonnements mais, et c'est là un point important, par la pratique vivante.

Dans l'éducation musicale on est forcé, sous peine d'échecs, de suivre les lois de la vie où tout est ordre et harmonie. Nous disons bien éducation et non enseignement. Il s'agit d'éveiller la vie selon les lois que nous pouvons déduire du schéma. Ou plutôt, car l'inverse est plus valable encore, vivre de façon à pouvoir en déduire le schéma ; celui-ci doit donc provenir de la vie, de l'expérience phénoménologique et non pas, comme on serait tenté de le croire, de théories précétables, basées éventuellement sur des dogmes ou des considérations philosophiques.

Tout le problème est là : pouvoir partir de la vie, de l'expérience ou l'analyse va prendre une place première. L'analyse est un des éléments fondamentaux de la psychologie. Elle doit avoir trait à l'essence des choses. Cette essence, en principe, nous échappe, mais la vie, les actes, nous donnent, par leurs résultats, la possibilité d'établir les ordonnances fondamentales et la possibilité d'établir les ordonnances fondamentales et la possibilité de vivre selon les lois de la vie. Celles-ci dépassent de loin l'intelligence rationnelle dont l'Occidental est si fier et que lui donne la conscience réfléchie qui est le propre de l'homme. Or, quand nous disons « musique », nous disons « art », et dans l'art plusieurs consciences d'ordres différents doivent être en éveil.

En effet, l'être humain possède différents consciences et non uniquement la conscience cérébrale, réfléchie. Quand il marche, il ne le fait ni cérébralement, ni émotivement — à part exception — et, cependant, il est conscient.

Quand l'enfant, le peuple, chantent des mélodies, ils sont conscients. Notons, en passant que la conscience humaine réfléchie ne domine pas plus de 20 % des phénomènes de la vie qui l'habite. Il s'agit donc d'être prudent et de ne pas pécher par excès de cérébralisme.

Nous allons justifier notre point de vue en abordant le domaine des différentes consciences musicales.

LA CONSCIENCE RYTHMIQUE

Le musicien vit le rythme selon les lois de la vie ; il fonctionne de façon motrice, dynamique. Il peut concevoir le rythme cérébralement (par exemple à l'aide des formules rythmiques écrites) ; il peut les sentir affectivement, car les rythmes peuvent exprimer des émotions, des passions, des sentiments ; mais il doit les vivre physiologiquement. C'est une exigence artistique. On réalise le rythme par le mouvement ordonné. Or, ce mouvement vivant, nous le trouvons dans l'ordre des régimes, en premier lieu, dans le végétal qui pousse, respire, bouge, mu par une force de vie indéterminable que nous nommons la croissance. Le vrai rythme est inné ; il est présent dans tout être vivant. Nous ne pouvons pas en dire autant de la mélodie ou de l'harmonie.

Il faudrait supposer, évidemment, qu'il existe un genre de conscience dans la vie végétale, une blocoscience (P. Chauchard) qui n'a rien à voir avec la conscience réfléchie, prérogative de l'être humain. Comment, arriver à cette conscience, sinon par l'action pure non entachée d'émotivité ni de cérébralisme ? C'est par la pratique du rythme vivant qu'on peut, particulièrement dans l'art, participer au pouvoir vital de cette conscience. Et rien n'empêche d'ajouter à cette vie physiologique, de la sensibilité et de l'intelligence.

LA CONSCIENCE MELODIQUE

Toute conscience, en principe, part de la mémoire. Comme l'a démontré, depuis longtemps (1904) R. Semon, dans son livre « La Mémoire », il existe un pouvoir de rétention dans tous les domaines de la vie, à partir de la cellule qui peut garder des engrammes, jusqu'aux mémoires humaines différentes. Même la matière a la possibilité de retenir des impressions ; elle peut, parfois, se fatiguer.

Il y a donc une mémoire rythmique, base de la conscience rythmique. Il existe, de même, une mémoire mélodique. Nous pouvons la constater non seulement chez les êtres humains, comme chez les enfants, où elle fonctionne en toute pureté, mais aussi chez les animaux. C'est dans le règne animal que nous trouverons le départ de la conscience mélodique (dans l'expression sonore des états affectifs et, particulièrement, dans le chant des oiseaux).

Cette mémoire, comme celle du rythme physiologique n'a rien à voir avec la mémoire cérébrale. Aussi pourrait-on parler d'une zoon-science (P. Chauchard). La mémoire cérébrale, grâce aux noms des notes, aux intervalles et aux degrés, peu s'ajouter à la mémoire affective, facilitant certains résultats, mais au risque de détériorer la nature réelle de l'élément mélodique.

LA CONSCIENCE HARMONIQUE

Si nous avons mis l'élément harmonique en parallèle avec le mental, c'est que la vie harmonique — prérogative de l'être humain — consiste dans le fait de vivre des synthèses de sons, dont on peut aussi faire l'analyse. Si, dans le règne animal nous ne trouvons pas d'exemple de simultanéité sonore c'est, évidemment, qu'il manque aux animaux certaines facultés réservées à l'homme ; peu importe le nom qu'on leur donne.

Il est donc évident que l'étude de l'harmonie nécessite une conscience et une activité cérébrale, mentale. Par contre, il est indispensable qu'elle soit basée sur l'expérience vitale, non seulement des phénomènes auditifs (sons, intervalles, accords, gammes, modes, etc.) mais aussi de ceux d'ordre rythmique (durée, intensité, plasticité).

LA CONSCIENCE CREATRICE SUPRASENTALE

Il est incontestable — les exemples ne manquent point — que, chez certains êtres d'élite, la simultanéité des diverses consciences existe, non seulement selon l'ordre couramment humain, mais d'une façon plus totale et plus instantanée. Il s'agit alors, non seulement d'une audition, mais d'une compensation, d'une unité de vie supramentale. On peut la nommer « inspiration » dans le sens supérieur du mot ou « intuition créatrice » dans le sens où, par exemple, Bergson en a parlé. Il s'agit, ici, d'un élément tétradimensionnel.

Précisons le terme « dimension ». Dans notre schéma, nous pouvons, par analogie, symboliser le rythme

par la ligne, la propulsion unidimensionnelle, sans plus ; la mélodie, par la surface, bidimensionnelle (une seconde dimension, affective, s'ajoute au rythme, toujours présent) ; l'harmonie, par le volume (un dedans s'ajoute aux deux premières dimensions) ; il s'agit donc d'une vie tridimensionnelle. De même nous pouvons imaginer une quatrième dimension, symbolisée, par exemple, scientifiquement par le tétraèdre (synthèse de volumes). Cette dimension échappe, par principe à l'intellect, et il est donc difficile d'en parler. C'est par une extrapolation qu'on peut se l'imaginer.

Avec les diverses dimensions, dont chacune comporte une conscience, nous rejoignons l'idée de Schopenhauer lorsqu'il voit une volonté agissante dans tous les régimes, car « volonté » et « conscience » se rejoignent.

PSYCHOLOGIE ANALOGIQUE

La psychologie analogique peut aider à supposer l'existence de la quatrième dimension. Voici un symbole pris dans le règne végétal ; le rythme peut être représenté par le tronc, les racines, les branches d'un arbre ; la mélodie, par les feuilles et les fleurs ; l'harmonie, par le fruit ; la synthèse finale par la graine. Ce symbole peut aider à approcher intuitivement la nature comparative des éléments fondamentaux de la musique. Il ne s'agit pas d'une simple théorie, mais d'un ordre vital que nous pouvons réaliser dans la vie, ou pressentir s'ils nous dépassent.

Les consciences rythmique et mélodique (comme d'ailleurs aussi la conscience sensorielle) peuvent fonctionner à notre insu. Il ne faut pas entraver le fonctionnement des lois naturelles dont elles dépendent ; par contre, on peut collaborer intelligemment avec elles, grâce à notre conscience réfléchie, comme le font, d'instinct, les artistes authentiques. L'erreur serait de vouloir les remplacer par l'intellect, comme on l'a fait fréquemment dans le passé, jetant ainsi le discrédit sur l'enseignement musical ; aussi n'est-il pas étonnant que l'éducation musicale n'ait pas, dans les écoles, la place à laquelle elle a droit.

Dans l'éducation, la connaissance, au moins partielle, des diverses consciences — plusieurs éducateurs l'ont d'instinct — est indispensable pour obtenir des élèves l'action juste, c'est-à-dire, celle dont le fonctionnement nerveux correspond à la nature psychologique de la chose désirée. Notons que les certitudes dynamiques, sensorielles et affectives dépassent souvent de loin les certitudes intellectuelles.

Comme la musique, les autres arts, s'ils sont complets, ont des éléments des quatre dimensions dont nous venons de parler. C'est par les valeurs essentielles que la musique s'apparente aux autres arts. Tout art complet comporte toujours des éléments matériels et spirituels ; motricité, dynamisme, sensorialité, affectivité et intelligence. Si l'on veut établir des analogies, il faut les chercher dans les dénominateurs communs humains, et non pas, comme on l'a souvent fait, en superposant les éléments extérieurs les uns aux autres. On peut aussi les trouver dans le domaine de la vie courante, et même ceux de la philosophie ou des religions ; évidemment, dans des proportions variées.

Nous pouvons aussi rejoindre, mais d'une façon psychologique plus détaillée, sinon plus complète, la valeur des choses envisagées dans leur essence, comme le faisaient les Anciens. La synthèse musicale humaine cosmique peut être illustrée de diverses façons. Mais il est bien entendu que chaque discipline a sa matière et, donc, ses techniques propres. L'intuition aidant, les différents éclairages des faces nombreuses des sujets envisagés, permettent de construire une synthèse valable et d'éviter des erreurs de conception et d'application, par exemple dans l'éducation où l'éducateur porte la responsabilité des bons départs. C'est de toute importance dans la musique qui est un art complet, s'il est pratiqué selon les lois de la vie.

Dans le domaine de la psychologie analogique nous pouvons aussi rejoindre d'une façon essentialiste, certains aspects qui rejoignent les mathématiques ou la philosophie. Nous en donnons quelques-uns :

Partant de la triade fondamentale, symbolisée par les chiffres 1, 2 et 3, nous pouvons relever les aspects suivants :

1) 1 > 2 > 3. Au point de vue ordinal, le rythme vient en premier lieu ; sans lui il ne peut y avoir ni mélodie, ni harmonie ; il a donc la priorité.

2) 1 < 2 < 3. Au point de vue cardinal, la mélodie est plus que le rythme, puisqu'elle le contient, et l'harmonie comporte à la fois le rythme et la mélodie.

3) 1 < 2 > 3. Au point de vue

spirituel, la mélodie peut être considérée comme le centre vital de la musique ; elle a la primauté ; le rythme lui donne sa forme matérielle et l'harmonie, son volume, sa valeur spatiale.

Si, dans certaines considérations modernes intellectuelles, on nie l'existence de la mélodie cela provient de certaines tendances exclusivement matérialistes qui nient l'existence de l'âme. En fait, la mélodie doit provenir de l'âme aussi ; que l'âme, la motricité, peuvent rejoindre, par-delà le mental, le monde des éléments supérieurs. La vie débouche les catégories intellectuelles.

4) 1 + 2 = 3. Comme l'harmonie est l'union du rythme et de la mélodie, le changement du rythme produit une harmonie nouvelle de même, un même rythme traité mélodiquement de diverses façons, donne des harmonies variées.

5) 1... 2... 3. On peut passer d'un chiffre à l'autre par des valeurs fractionnaires. De même, partant d'un rythme, on peut s'approcher vers la mélodie de diverses façons ; par exemple, en intensifiant une des valeurs rythmiques (ce qui donne des sons harmoniques plus élevés) ; ou bien en haussant réellement un élément rythmique ; il y a ensuite, le réciproque, la psalmodie ou d'autres formules où la mélodie n'est qu'ébauchée. Pour passer de la mélodie à l'harmonie il y a différentes possibilités : a) en exécutant de plus en plus rapidement les notes d'un intervalle harmonique ou un accord ; b) il y a la polyphonie, informellement, c) la mélodie et l'harmonie. Ces exemples sont loin d'être limitatifs.

Ces formules n'ont, évidemment, de valeur que si elles sont prises dans des contextes expérimentaux et non seulement dans le domaine de la musique, mais dans les autres arts et des autres sciences.

L'étude de la nature du son, avec ses propriétés de durée, d'intensité, de hauteur et de timbre, est aussi de nature essentialiste. Ici, il faut relever qu'on a considéré, en général, le son comme étant uniquement de nature matérielle. De quel droit lui refuse-t-on une nature spirituelle ? Le fait que celle-ci est difficilement démontrable et quasiment impossible à aborder cérébralement n'est pas une raison valable. Même dans le monde scientifique le plus exigeant, on admet actuellement que matière et énergie se rejoignent.

Un autre sujet de travail essentialiste est celui concernant la nature de l'audition. Celle-ci peut être envisagée sensoriellement, affectivement et mentalement. Des confirmations scientifiques récentes montrent la validité de ce simple point de vue. En effet, le nerf cochléaire, quittant le tronc, traverse le plan bulbaire et le plan diencephalique avant de pénétrer dans le cortex ; c'est par une suite de relais que la vibration acoustique se transforme en phénomène affectif, puis mental. Cet aspect psychologique de l'audition, si l'on entend compte, peut transformer complètement l'enseignement du solfège et de l'harmonie.

Nous pouvons aussi relever le fait que les éducateurs qui ont saisi la nature essentielle des éléments de la musique arrivent presque sans le vouloir à pratiquer, sinon de la musicothérapie, en tout cas de la prophylaxie musicale. Les recherches dans l'ordre de la musique électronique sont aussi, en grande partie, de nature essentialiste quand le but est l'étude de la nature du monde sonore. Quand à l'exploitation existentialiste de la matière sonore, nous l'envisageons volontiers comme le désir de maîtriser la matière sonore.

CONCLUSION

Les considérations psychologiques musicales ci-dessus sont toujours intimement liées à la pratique phénoménologique, d'où elles doivent, d'ailleurs, venir en grande partie. Le temps des spéculations à vide est passé ; c'est pourquoi la psychologie a pris, actuellement, le pas sur la philosophie.

A ceux qui ont de la peine à aborder les aspects essentialistes de la psychologie musicale, nous dirons qu'il y a tout avantage à supposer leur validité, ne fût-ce que momentanément, car elles donnent une motivation profonde à l'étude de la musique. Elles peuvent faire naître ou entretenir l'enthousiasme pour l'éducation ou

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une des activités humaines les plus favorables à l'évolution, qu'il s'agisse des élèves, des professeurs ou des créateurs.

Quant aux réalisations existentialistes instrumentales ou autres de la musique, elles ne perdront rien, au contraire, à être reliées aux valeurs essentielles.

POUR LA REGRESSION DE L'ALPHABETISME MUSICAL

Depuis que nous savons que les éléments fondamentaux de la musique dépendent des éléments fonda-

(Suite page 7)

Manufacture de Cravates E. F. SALOMON

15, Faubourg de Savenne
STRASBOURG - Tél. (88) 32.55.85

Exécution rapide et soignée
de cravate pour Sociétés

Décidé par le Comité Européen de Musicothérapie, ce congrès aura lieu à Paris les 1, 2 et 3 novembre 1974. C'est le premier au monde à être organisé dans cette discipline ; il sera sous l'égide des Ministères de la Santé, de l'Éducation Nationale, des Affaires Culturelles et de la Jeunesse et des Sports. L'ORTF a donné un accord de principe sur un concert exécuté par l'Orchestre National dans l'auditorium de la Maison de la Radio, et le président d'honneur du comité musical de l'association, Yehudi Menuhin, indiquera prochainement si son programme d'activités lui permet d'y participer personnellement.

Des représentants de nombreux pays du monde entier sont attendus au congrès, notamment d'Argentine, du Brésil, des États-Unis, plusieurs pays de l'Est (Yougoslavie, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, etc.) et tous les pays européens ayant un organisme de musicothérapie.

Au cours de ces journées, d'éminentes personnalités des mondes médical et musical, feront part de leurs théories et de leur expérience en matière de musicothérapie.

Rappelons que la musicothérapie est l'utilisation des effets affectifs et émotionnels de la musique en thérapie.

L'association de recherches et d'applications des techniques psychomusicales (en abrégé : centre musicothérapie) est le membre français du Comité Européen de musicothérapie dont le siège se trouve à Berlin-Ouest, sous la présidence du Dr Harm Willems, psychiatre et chef de service à l'hôpital psychiatrique de Berlin. Le président de l'association française est le Dr Jean Guilhaud, psychiatre ; l'association comporte 3 départements : musicothérapie et techniques psychomusicales, éducation et pédagogie, dirigé par Mme Blanche Leduc, présidente de l'I.S.M.E. (association de professeurs de musique), et audio-analyse dirigé par le Dr Maurice Gabai, odonto-stomatologiste, secteur d'ouvrages sur la détente sophro-musicale en pratique dentaire. Administrateur et secrétaire général, Mlle Dany Fanjat.

EXPRESSION MUSICAL' PAR METHODE ACTIVE

Animé par Jean-Marie Guilhaud-Caldon, directeur du Conservatoire National de Pierrelatte, un stage d'expression musicale est organisé par le Centre de Musicothérapie les 28, 29 et 30 mars prochains.

Il est plus particulièrement destiné aux enseignants et pédagogues soucieux de s'initier à la méthode active auprès des enfants, avec séances pratiques sur un instrument Orff.

ACCOUCHEMENT EN MUSIQUE

Le Docteur Jean Feijoo, chirurgien-dentiste à Saint-Raphaël, démontre les 18, 19 et 20 mai prochains, la méthode d'accouchement qu'il a mise au point à la suite de travaux sur l'utilisation de la musique et des sons en obstétrique.

ACTIVITES ORGANISEES PAR LE CENTRE DE MUSICOTHERAPIE EN 1974.

Week-end de musicothérapie des 28-29 avril : Cette rencontre, qui a lieu 2 fois par an, permet de confronter les expériences de personnes ayant utilisé les techniques psychomusicales, de les analyser et d'en discuter collectivement.

Celle-ci sera plus particulièrement consacrée à la préparation du congrès international de musicothérapie.

Frais d'inscription (tarif unique) : 50 F.

Education au monde sonore et musical : week-end animé par Liliane Aznala, professeur de musique, les 4 et 5 mai 1974, au centre de musicothérapie.

Méthode active de prise de conscience personnelle et d'élaboration progressive des sons, du rythme, de la musique, applicable aux enfants normaux et handicapés.

Inscription : 200 F.

Musique, thérapie et société, par Alain Bouillet, sociologue et animateur, les dimanches 10 février, 10 mars, 7 avril, 12 mai, 9 juin.

Analyse de la situation de communication en musicothérapie par une exploration de la fonction sociale de la musique, ses limitations sociales et ses mécanismes de transformation de la conscience.

Déconditionnement par l'écoute de musiques autres qu'occidentales, réflexion en commun de l'expérience musicale, en repensant la situation de la musique occidentale, son évolution, ses formes, notre propre écoute, donc son utilisation thérapeutique.

Inscription : 50 F par séance.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Dany Fanjat, administrateur, 14, rue des Frères-Morane (anciennement Léon-Morane), 75015 Paris. Téléphone 533.27.07.

BULLETTIN D'INSCRIPTION POUR LE STAGE DE LAUSANNE

Nom et prénom (lettres majuscules) :
Adresse :
Ville :
Pays :
Tél :
participera au stage international Willems de Lausanne, en versant jusqu'au 15 juin 1974 les frais d'inscription suivants :
a) pour les membres actuels et futurs de l'association :
1. Finance du stage 130 F ;
2. Si pas encore payée :
— ma cotisation 73-74 :
— membre actif 25 F ;
— ou membre de soutien 30 F ;
— ma cotisation pour 74-75 :
— membre actif 25 F ;
— ou membre soutien 30 F.
Total : F.
b) pour les stagiaires non membres de l'association :
Finance du stage 200 F.
Remarque :
Les frais du repas facultatif du mardi 20 août ne sont pas compris dans ces sommes.



SONATA
poirier et cèdre de Floride.
en série, à des prix de série,
la qualité et le fini
des instruments anciens.

DOIGTÉ BAROQUE
SOPRANO
ALTO
TÉNOR

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez




ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.25

EXPORTATEUR : DEMUSA - BERLIN, R.D.A.



MERLIN

guitares classiques Alphonse Leduc

(fabrication Musima, R.D.A.)

**Dans la tradition MERLIN,
des instruments de qualité
à un prix raisonnable :**

<p>"730" Une première guitare sans rivale.</p>	<p>"732" Déjà une grande guitare.</p>	<p>"736" "Facot luttin" la guitare de succès.</p>
--	---	---

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC
175 rue Saint-Honoré - 75001 Paris - Tél. 260.62.47

ASPECTS ESSENTIALISTES DE PSYCHOLOGIE MUSICALE

(Suite de la page 6)

mentaux de l'être humain, physiologiques, affectifs et mentaux, le problème de l'analphabétisme musical peut se mettre sur le même plan psychologique que l'analphabétisme verbal.

On peut, évidemment, bien vivre sans savoir lire et écrire la musique, et même sans savoir lire et écrire la langue maternelle ; l'animal vit même bien sans savoir parler ! C'est une question de relativité. Il est normal que l'être humain sache parler, lire et écrire. Ce sont des actes mentaux, prérogatives de l'homme et qui font partie intrinsèque de son évolution.

Dans un sens, on peut vivre sans musique, comme sans religion et sans grande intelligence, mais les impératifs de l'évolution humaine sens religieux et artistique.

La musique a été pratiquée de façon très diverse, surtout sous sa forme vocale et instrumentale. L'écriture et la lecture ayant été négligées surtout par le fait qu'il n'est pas facile de concrétiser la musique, art particulièrement immatériel et peu cérébral.

Dans la période actuelle, on redécouvre la valeur culturelle de la musique et, parallèlement, on a cherché à mettre à la disposition de tout être humain, à partir de l'âge de raison (6 ou 7 ans) la possibilité de lire et d'écrire la musique. C'est un fait acquis actuellement.

Malheureusement plusieurs méthodes préconisées compliquent le problème par manque de bases psychologiques ou par des traditions utilisant en plus des anciens noms alphabétiques, le système Tonica do et, en plus, la phonémie ; c'est-à-dire trois symboles, alors qu'un seul, les syllabes proposées par Guy d'Arezzo (do, ré, mi, etc.) suffisent ; et cela à la fois pour l'audition relative et absolue. Pour l'écriture il existe aussi un système simple et logique basé sur une portée totale de onze lignes, permettant de lire facilement les deux clés de sol et de fa.

Quant à la valeur culturelle de la musique, elle a été connue de tous temps, surtout des Sages de l'Antiquité, Chinois, Hindous, Grecs et autres. Mais, il se fait, qu'au cours des siècles, l'aspect involutif matériel a pris le pas sur l'aspect spirituel évolutif ; l'intérêt essentialiste (instrument, technique), celui-ci n'intéressant plus, pendant toute une période, que les philosophes et, actuellement, quelques psychologues. C'est surtout dans le monde de l'éducation nouvelle que la valeur culturelle de la musique reprend sa place.

Comme la lecture et l'écriture constituent des actes mentaux, les noms des notes sont des symboles nécessaires. Bien employés ils permettent d'obtenir facilement l'automatisme des noms, clé de la conscience intellectuelle, indispensable pour passer du concret à l'abstrait et réaliser, vivement, sans effort, la vie sonore, particulièrement en ce qui concerne la hauteur des sons, élément fondamental des intervalles mélodiques et harmoniques et des accords.

Avec la méthode traditionnelle occidentale, mise au point psychologiquement, on peut obtenir de

tout enfant, à l'âge de raison, une pratique solfégique et instrumentale normale ; et nous n'oublions pas la voix. Même des enfants retardés (mongoliens et autres) peuvent arriver à lire et à écrire la musique ; mais le temps d'apprentissage est long. L'impossibilité n'existe pratiquement pas.

L'être humain est universel, planétaire. Il est donc normal d'envisager une éducation musicale planétaire basée sur la nature humaine dynamique, sensorielle, affective et mentale. Relevons que la nature humaine est musicale et cosmique ; elle est animée par les forces vitales qui animent les divers règnes de la nature : végétal, animal, humain ; et nous n'excluons pas, le cas échéant, le sur-humain.

Il est normal qu'un professeur de musique actuel envisage la possibilité de diminuer le nombre d'analphabètes musicaux.

Pour conclure nous dirons : on peut vivre sans musique, mais, moins bien ; et de même dirons-nous : on peut faire de la musique sans savoir lire et écrire, mais, moins bien.

NOS ETAPES

- L'Association internationale des professeurs d'éducation musicale Edgar Willems a été fondée en 1968 à Delémont (Suisse).
- Le congrès 1973 a eu lieu à Strasbourg.
- Le stage international de 1974 se déroulera à Lausanne.
- Le congrès 1975 aura lieu à Turin (Italie).

NOTRE BUT

Notre but consiste à grouper les professeurs d'initiation musicale, éducateurs, enseignants et professeurs de musique de toutes nationalités, qui exercent une activité professionnelle selon les principes et l'idéal inspirés par l'œuvre pédagogique du professeur Willems, afin de promouvoir leur perfectionnement, de faciliter leurs échanges d'expériences, de connaître les mises au point didactiques et pratiques nouvelles, de leur donner l'occasion de faire connaissance et de cultiver des liens amicaux. (Association Willems, case postale 79, CH - 2800 Delémont 2 Ville (Suisse).

EDGAR WILLEMS

ASSUREZ VOS SOCIÉTÉS A LA C.M.F.

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE I

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :
L'IMPRIMERIE SIMATIS - 42100-SAINT-ETIENNE

Festival International des Arts de Monte-Carlo 1974

Le Festival International des Arts de Monte-Carlo sera cette année, encore plus prestigieux que les précédentes années, car il insérera dans son programme des créations mondiales, dont un ballet sur Proust inspiré par « Les Ballets de Marseille » de Roland Petit et d'autre part, dans la série prestigieuse des concerts donnés dans la Cour d'Honneur du Palais Princier, des œuvres des grands maîtres contemporains Georges Auric, Krzysztof Penderecki, Aram Khatchatourian.

De dernière minute, nous apprenons que de nouvelles représentations viennent s'ajouter au programme précédemment communiqué. Voici donc cet avant-programme susceptible d'être toutefois encore modifié :

9, 10, 13, 14 juillet. — « Les Ballets Classiques de Monte-Carlo » dirigés par Martha Desobrysova (salle Garnier).

17 juillet. — Concert. — Direction : Georges Frétre. Soliste : Byron Janis (pianiste) (Cour d'Honneur du Palais Princier).

21 juillet. — Concert. — Direction : Yuri Ahronovitch. Soliste : Bruno Leonardo Gelber (pianiste) (Cour d'Honneur du Palais Princier).

24 juillet. — Concert. — Direction : Mihai Brediceanu. Soliste : Nikita Magaloff (pianiste) — (Cour d'Honneur du Palais Princier).

28 juillet. — Concert. — Direction : Lovro Von Matacic. Soliste : Birgit Nilsson (Soprano) (Cour d'Honneur du Palais Princier).

31 juillet et 1er août. — « Le Roi se meurt » de Ionesco avec Olivier Hussenot (Salle Garnier).

4 août. — Récital : Pierre Fournier, violoncelle. Jean Fonda, piano (Salle Garnier).

7 août. — Concert. — Direction : Aram Khatchatourian. Soliste : Mstislav Rostropovitch (violoncelle). (Cour d'Honneur du Palais Princier).

11 août. — Concert. — Direction : Massimo Freccia. Soliste : Nathan Milstein (violoniste). (Cour d'Honneur du Palais Princier).

14 août. — Concert. — Direction Stanislaw Stowaczewski (Cour d'Honneur du Palais Princier).

18 août. — « Franz Liszt, le Chevalier de l'Idéal », pièce en deux actes par Bernard Gavoty avec Bernard Gavoty, le réclant. (Salle Garnier).

24, 25, 26 août. — « Les ballets de Marseille » Roland Petit avec la création d'un ballet sur Proust. (Salle Garnier).



La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque

SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez




ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.25

EXPORTATEUR : DEMUSA - BERLIN, R.D.A.

Manifestations 1974

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
9 juin 1974	CHATEAUDUN (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la ville de Chateaudun pour fêter le 80ème anniversaire de l'Harmonie.	M. Féré, 28200 La Roche-Moléans.
16 et 18 juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux harmonies (1 par nation) désignées par leur Fédération Nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
16 juin 1974	LEZAY (Deux-Sèvres)	Concours National de Musique.	M. J. Degorce, secrétaire de la fanfare, 79120-Lezay.
16 juin 1974	FLORANGE (Moselle)	Concours de Musique - Fédéral.	M. Pierre Jacquiet, 11, rue Neure, 57190 Florange.
16 juin 1974	SAVERNE (Bas-Rhin)	Concours National et international de Chant-Choral.	M. Albert Rauscher, 27, rue du Serpent, 67700 Saverne.
23 juin 1974	FEUQUIERES-EN-VIMEU (Somme)	Concours et festival de la Fédération Musicale de Picardie.	« Les Amis de la Musique », mairie de Feuquières-en-Vimeu (80210).
23 juin 1974	ST-PIERRE-D'OLERON - 17310	Concours National.	M. René Labbe, président.
30 juin 1974	PALINGES 71430 (Saône-et-Loire)	Concours Interdépartemental réservé aux batteries et batteries-fanfars.	M. Beauchamp, directeur de la batterie-fanfars « L'Eclair Palingois », 71430 Palinges.
30 novembre et 1er décembre 1974	MONTBELIARD (Doubs) 25200	Concours régional d'Accordéon, organisé par « L'Accordéon de Bethoncourt - 25200 Montbéliard ».	M. Baudier Raymond, Président de l'Accordéon 6, impasse Pascal - Bethoncourt, 25200-Montbéliard.
23 mai 1975	CHARTRES (Eure-et-Loir)	Concours International de Musique organisé par la Ville de Chartres.	M. Maugrain, 80, avenue Maréchal-Maunoury, 28000 Chartres.
CONGRES			
1er et 2 juin 1974	NARBONNE (Aude)	Congres d'été de la Confédération Musicale de France	M. André SARZI, 3, rue des Fossés. — Narbonne. 11.100.
9 juin 1974	BAUME-LES-DAMES 25110 (Doubs)	Congres Fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gérard Scheld, mairie de Baume-les-Dames, 25110.
9 juin 1974	SANVIGNES-LES-MINES (Saône-et-Loire)	41ème Congrès de la Fédération de Saône-et-Loire, suivi d'un concert d'orchestres et chorales juniors du Département.	M. A. Baudin, 6 ter, rue de la Liberté, 21140 Sauvignes.
16 juin 1974	COURRIERES (Pas-de-Calais)	70ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais.	
29 juin 1974	MEGEVE (Haute-Savoie)	Congres de la Fédération du Sud-Est.	M. G. Rolando, président Féd. Sud-Est, 264, rue Vendôme, 69003 Lyon.
FESTIVAL			
1er et 2 juin 1974	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Madame Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
1er, 2, 3 juin 1974	METZ-SABLON (Moselle)	Festival International - Centenaire.	M. Gaston Pierrard, 8, rue des Roberts, 57000 Metz-Sabl'ou.
2 juin 1974	AUBETERRE (Charente)	Festival pour harmonie, batteries et majorettes.	M. Georges Blanc, président de la Fanfare d'Aubeterre, 16390 Saint-Severin.
2 juin 1974	ST-FORT-SUR-GIRONDE (Charente-Maritime)	Festival de Musique.	M. Suire, président, St-Fort-sur-Gironde, 17240
2 et 3 juin 1974	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Roger Bertrand, président, 9, rue du Hâble-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
2 et 3 juin 1974	COURCON D'AUNIS (Ch. Mme)	Festival de Musique - Centenaire de l'Union Musicale municipale.	M. Rousseau, Yvon 17170 Courcon-d'Aunis.
7, 8 et 9 juin 1974	FOURCHAMBAULT - 58600	Fête fédérale de la Fédération Musicale du Centre.	M. Henri Thibaudat, président des Amis de l'Union Musicale municipale, Fourchambault.
8 et 9 juin 1974	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Alcaraz, secrétaire, 8, place de la République, 57170 Château-Salins.
8 et 9 juin 1974	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René Gaben, président, 4, rue de la Fontaine, 57390 Marange-Silvange.
8 et 9 juin 1974	TONNERRE (Yonne)	Fête Fédérale.	M. Dovevey, Junay, 89700 Tonnerre.
9 juin 1974	LAGORD (Ch.-Marit.)	Société Musicale « Sainte-Cécile » organise un Festival de Musique.	M. G. Chavignay, St. Marcel, 17140 Lagord.
9 juin 1974	RUMILLY (Hte-Savoie) 74150	Festival départemental des Musiques, arrondissements Annecy-St-Julien.	M. André Feppon, Les Pâques, 74150 Rumilly.
9 juin 1974	ST-JULIEN-L'ARS (Vienne)	Matinée, assemblée générale de l'Union Départementale; après-midi, Festival de Musique à l'occasion du Cinquantenaire de la Société.	M. René Chesneau, Secrétaire, Tel. : 81230 St-Julien-L'Ar - 86800.
9 juin 1974	PELUSSIN (Loire)	Festival et Concours de Batteries	M. Jacques Bancel, Place des Croix, 41100 Pelussin.
9 juin 1974	LACAUNE-les-BAINS (Tarn)	Festival Départemental de Musique organisé par le « Réveil Lacaunais ».	M. Louis Maffre, 7, rue A. Cambou, 81290-Lacaune.
9 juin 1974	AUMETZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis Reunie, 7, rue du Puits, 57710 Aumetz.
9 juin 1974	HEYRDEUX 4-38540	Festival du Groupement de St-Symphorien-d'Ozon (69).	M. le Président de la Fanfare d'Heyrdeux.
9 juin 1974	RILLEUX - 69140	Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône (69250).	M. Soustrot, président de l'harmonie, Rilleux.
9 juin 1974	AIGREFEUILLE (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Drapeau, Chef de Musique, 17290 - Aigrefeuille-d'Aunis.
9 juin 1974	ESSENHEIM (Haut-Rhin)	Festival de Musique du Groupement de Guebwiller, à l'occasion du Centenaire de l'Harmonie d'Essenheim.	M. Paul Langensfeld, président du Groupement, 113, route de Guebwiller, Essenheim.
9 au 15 juin 1974	COURRIERES (Pas-de-Calais)	Grand Festival organisé sur le terre-plein de « Carrefour » et sous le patronage de cette entreprise.	
16 juin 1974	CHAMBON (Ch. Mme)	Festival de Musique	M. Marchand, président, 17, Chambon.
16 juin 1974	CHARBONNIERES - 69260	Festival et épreuves de classement.	M. J.-M. Collet, Casino de Charbonnières-les-Bains.
16 juin 1974	ST-VINCENT-DE-RHINS - 69240	Festival du Groupement de Bourg-de-Thizy.	M. le Président de la Fanfare St-Vincent-de-Rhins.
16 juin 1974	OULLINS - 69600	Festival du Groupement St-Genis-de-Laval.	M. Jolifier, 88, Grande-Rue, Oullins.
16 juin 1974	OCHARRA St CHAMOND (Loire)	Festival de Musique	M. Couchoud Auguste, 3, avenue Sadi-Carnot, 42400 - St-Chamond.
16 juin 1974	CHARLY-sur-MARNE (Aisne) 02310	Festival Département de Musique	M. Pichelin D. Secrétaire Général N-D De Liesse. Tél : 22.20.83.
16 juin 1974	MANOM (Moselle)	Festival de Musique - Cinquantenaire.	M. Gérard Bouge, 10, route de Manom, 57109 Thionville.
16 juin 1974	ST-MICHEL-SUR-CHARENTE (Charente)	Festival pour toutes sociétés musicales et chorales.	M. Grétilat, 19, rue des Douvrières, 16470 Saint-Michel-sur-Charente.
16 juin 1974	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Roger Bott, 12, rue des Frères, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
16 juin 1974	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loire)	Festival Fédéral organisé à l'occasion du centenaire de l'Harmonie Intercommunale de Fleury - Saran.	M. Pagele George, secrétaire, 260, rue des Murlins, 43000 Orléans.
16 juin 1974	EXCIDEUIL (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Société Sainte-Cécile d'Excideuil.	M. Van de Zande Lucas, maire d'Excideuil (24160).
16 juin 1974	REMIEMONT (Vosges)	Festival Fédéral départemental pour toutes sociétés fédérées des Vosges.	M. Maurice Monnotte, président Féd. des Vosges, Les Breuchottes, 88200 Remiémont.
22, 23, et 24 juin 74	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival.	M. Océline Collet, directeur Harmonie Sane-souls, mairie de (11400) - Castelnaudary.
26 juin 1974	YUTZ (Moselle)	Union Saint-Joseph - Festival de Musique.	M. Jean-Marie Boguet, 43, rue de la Pêpitière, 57110 Yutz.
23 juin 1974	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	J. Pierre Frés, 19, rue des Framboises, Metz-Devant-lès-Ponts (57000).
29 et 30 juin 1974	HERICOURT (Hte-Saône)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	M. Hubert Doridant, 46, rue Bel Air 70400-Hericourt.
29 et 30 juin 1974	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. le Maire de Farebersviller (57450).
30 juin 1974	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Emile Deslandes, Ecole de Metrich, Koenigsmacker-Yutz (57110).
30 juin 1974	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel Pierrot, 1, rue des Alouettes, 57134 Distroff.
30 juin 1974	MEGEVE - 74120	Festival des Sociétés Musicales de Faucigny.	M. Coudurier, président des Sociétés musicales de Sallanche (74700).
30 juin 1974	ST-AIGULIN - 17360	Festival de Musique.	M. Buil André, rue Victor-Hugo, 17360 St-Aigulin.
30 juin 1974	CHAILLEVETTE - 17890	Festival de Musique.	M. Guérin, président, 17890 Chaillevette.
7 juillet 1974	SAINTE-AMOUR (Jura)	Festival de Musique.	M. Pierre Roussel, rue des Terreaux, 39160 Sainte-Amour.
6 et 7 juillet 1974	IVRY-le-TEMPLE (Oise)	Fête Musicale. Cinquantenaire de la Fanfare d'Ivry-le-Temple.	M. Gaston Lievens, 3, rue du Moulin, 60173 - Ivry-le-Temple.
7 juillet 1974	SURGERES - 17700	Festival de Musique.	M. Thébaud Léonce, 17700 Surgères.
7 juillet 1974	LA TREMBLADE - 17390	Festival de Musique.	M. Lagarde, président, 17390 La Tremblade.
28 juillet 1974	ARVERT - 17530	Festival de Musique.	M. le Chef de Musique, 17530 Arvert.
28 juillet 1974	FLEURIE - 69820	Festival du Groupement Belleville-Beaulieu-Monsol.	M. Vermorel, président de la Fanfare de Fleurie.
28 juillet 1974	MAZAN - 84380 (Vaucluse)	Centenaire de la Philharmonique Mazannaise Grande Fête Musicale.	M. M. Josselin, secrétaire de la Philharmonique Mazannaise, Mazan.
28 juillet 1974	ST-POL-SUR-MER (Nord)	6ème Festival International de Musique. Nombreuses Sociétés Etrangères.	
4 août 1974	ST-VERAND - 69112	Festival du Groupement Vallée d'Azerges.	M. le Président de la Fanfare de St-Vérand.
11 août 1974	GOMELANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean Zutterling 63, Grand'Rue 57220-Gomelange - Boulay.
8 septembre 1974	VITRY-LE-FRANCOIS (Marne) 51300	Fête patronale - Festival Harmonies - Batteries-Fanfars.	Comité de Coordination des Sociétés locales mairie, 51300 Vitry-le-François. Inscriptions pour le 15 mai.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR
34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème - Lic. 183 - Tél. 522.83.37

CONCOURS D'EXCELLENCE

Le prochain Concours d'Excellence devant avoir lieu en mars 1975, la liste des morceaux imposés qui était habituellement publiée dans le No de Juin-Juillet du journal de la Confédération Musicale de France, le sera cette année en même temps que la liste de tous les morceaux pour les Examens Fédéraux de 1975, c'est-à-dire dans le journal d'Octobre 1974.

STAGES 1974

BOULOURIS-SUR-MER (Var) 69003 Lyon, avant le 1er mai.
MONITEURS Joindre le montant : 250 F.
1. du 1er au 7 juillet.
2. du 8 au 13 juillet.

STAGE DE LA LOYERE août - septembre
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales de SAONE-ET-LOIRE, M. MERILLE, 74, Cité Bel-Air - 71300 Montceau-les-Mines. (Joindre le montant 250 F).

et perfectionnement instrumental du 15 au 29 juillet
Adresser les inscriptions à la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-EST, 254, rue Vendôme -

ACHETEZ LE MACARON AUTOCOLLANT

N'oubliez pas d'assurer vos SOCIETES à la C.M.F.

L'ASPECT SOCIO-CULTUREL DU PHENOMENE MUSICAL CONTEMPORAIN, PROBLEME CAPITAL DE LA VIE MUSICALE DE NOS JOURS

Nombreux et divers sont les aspects du problème musical contemporain, mais, sans doute, parmi cette multitude, faut-il considérer comme plus significatifs les aspects de structure — c'est-à-dire les moyens de travail nouveaux de la technique de composition — les aspects concernant les sens philosophiques et esthétiques de l'œuvre musicale, didactiques-pédagogiques et tout particulièrement socio-culturels.

1. Les aspects concernant les nouvelles techniques de composition ont déjà été l'objet de larges débats dans les traités et autres ouvrages de spécialité, au point que l'on connaît actuellement avec précision les conséquences et la place du phénomène contemporain de création dans le contexte d'une théorie générale de la musique.

2. L'aspect philosophique-esthétique continue de susciter — étant donné la diversité des moyens utilisés — de vives discussions qui, assurément, ne prendront pas fin de si tôt à cause des nombreux facteurs dont il faut tenir compte — certains étant même de nature subjective — dans l'établissement des coordonnées esthétiques d'une œuvre musicale créée au cours d'un siècle où la révolution technique influence de manière décisive l'activité matérielle et spirituelle.

Dans ce sens, le facteur temps a, sans doute, son importance puisqu'on sait que le concept esthétique de l'art subit des transformations continues en fonction de l'évolution des moyens utilisés et du degré d'accoutumance du public à l'égard des œuvres nouvelles.

Etude présentée au Congrès International de la musique — Genève, 8-15 septembre, 1973:

On constate de nos jours que le spécialiste lui-même a besoin d'une appréciable période d'accommodement à la nouvelle technique de composition, si l'on tient compte que d'importantes innovations ont lieu jusque dans la structure de la matière sonore (nous envisageons par là, la musique créée dans les laboratoires électroniques). Au moyen de l'électronique, le compositeur d'aujourd'hui est devenu maître absolu de l'analyse et de la synthèse du son, amplifiant considérablement de la sorte le champ sonore avec lequel il travaille; aussi, faut-il s'attendre à des conséquences imprévisibles jusque sur le plan de l'esthétique de notre art.

3. L'aspect didactique-pédagogique du phénomène musical contemporain acquiert — à la lumière des affirmations ci-dessus — une signification à part, l'école étant appelée à une contribution effective à l'introduction des œuvres nouvelles dans le flux culturel. C'est pourquoi l'on comprend fort bien la raison pour laquelle la Société

internationale de l'éducation musicale (ISME) se propose de débattre de cet important aspect à la XIème Conférence de l'an prochain à Perth en Australie.

4. L'aspect socio-culturel du phénomène musical contemporain vise principalement à l'adhésion ou à la non-adhésion du public amateur d'art aux nouveaux moyens de composition musicale. Cela constitue, de toute évidence, le problème capital qu'affronte la société de notre monde contemporain; aussi bien saluons-nous avec satisfaction l'initiative du Conseil International de la Musique de débattre de cet aspect dans les travaux de notre assemblée générale, sur lequel, d'ailleurs, je me permettrai de revenir pour quelques instants votre bienveillante attention.

Sans doute l'œuvre musicale n'est-elle pas créée, pour demeurer prisonnière dans le bûvard du compositeur. Elle n'atteint son but qu'en prenant contact avec le public amateur d'art, le seul en mesure de la faire valoir et de lui conférer l'attribut de la pérennité à côté des autres valeurs culturelles passées et présentes de la société.

«Le dialogue de l'artiste avec son œuvre — déclare Pierre Franckel — implique la participation du spectateur et les éléments de l'objet figuratif (en l'espèce, l'œuvre d'art — n.a.) n'existent pas seulement dans la conscience et la mémoire du créateur, mais aussi dans celles de tous ceux qui, présents ou éloignés dans le temps et l'espace, en devenant les bénéficiaires de cet objet, lui confèrent au fond sa seule réalité».

La musique est donc, avant tout, un phénomène socio-culturel: une manifestation de l'esprit humain avec de puissantes et de profondes implications sociales, pleinement vérifiées le long de l'histoire de la société humaine, ainsi que le soulignait Yehoudi Menuhin — si éloquemment d'ailleurs dans son article sur «La musique et son apport à l'humanité» paru dans la revue de l'UNESCO «L'homme et les arts».


Plus que jamais aujourd'hui, l'œuvre d'art loin de constituer un acte isolé doit tout au contraire être pourvue d'une fonction sociale, qu'elle soit l'écho des vertus et des aspirations humaines, qu'elle s'adresse à l'homme, qu'elle naît de son cœur assouffi d'intenses moments de vie affective, qu'elle réponde aux manifestations complexes de sa vie spirituelle. Ceux qui, le long de l'histoire, ont chanté les grandes aspirations humaines, sont demeurés ce qu'ils avaient été de leur vivant, parce que justement ils s'étaient identifiés à ces aspirations, à l'amour du beau et du bien, aux nobles idéaux de progrès et de liberté.

Ces vérités, bien que généralement connues, nous nous permettons de les souligner, parce que chez certains philosophes et créateurs contemporains persiste l'idée

Ensemble de cuivres français

LE MEILLEUR ENSEMBLE DE CUIVRES SUR LE PLAN NATIONAL

MM. Jean-Jacques GREFFIN, Trompette, Soliste de l'Orchestre de Paris.
Pierre GREFFIN, Trompette.
Gilles MILLIERE, Trombone-solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, Lauréat du Concours International de Genève.
Jacques TOULON, Soliste de l'Orchestre de Paris, Ancien Trombone-solo de la Garde Républicaine.
Gérard LECLERC, Trombone-basse, Professeur et Animation Musicale.
 Directeur Artistique : **Jean-Philippe KOEHL.**



L'ENSEMBLE DE CUIVRES FRANÇAIS JOUE SUR INSTRUMENTS BACH. Dépositaire : SELMER - FRANCE

Pour tous renseignements pour vos Concerts : Ecrire de préférence à : M. Gérard LECLERC, 70, Grande-Rue, 61000 ALENÇON - Tél. 16-34 (26-40-11)

que «l'acte de la composition contribue d'autant plus au progrès de l'art musical qu'il est plus savamment présenté, plus sophistiqué, plus alambiqué».

Une semblable idée contient en germe la condamnation à l'isolement du public, — auquel pourtant elle est destinée, de l'œuvre musicale, d'où implicitement le danger qu'elle ne puisse pas devenir cet acte à fonction sociale dont nous parlions tout-à-l'heure.

Sans doute, le compositeur a-t-il toujours été et doit-il être, à son époque, un avant-coureur en ce qui concerne ses moyens de composition, le rôle du simple épigone étant également condamnable, mais pas autant cependant que le serait celui qui ne saurait assigner à son message musical quelque voie d'accès au cœur de ses auditeurs. J'envisage plus particulièrement ces idiomes de la composition absolument hermétiques parmi lesquels il y en a qui sont demeurés au stade de l'expérimentation, autrement dit qui n'atteignent même pas les conditions requises par l'art; ils ne cessent d'augmenter chaque jour davantage le décalage — déjà trop grand, hélas — entre le «nouveau» artistique et la capacité d'entendement du public.

C'est pourquoi, de nos jours, où la musique est appelée à être aussi présente que possible dans l'action d'éducation du public contemporain, le compositeur à son tour est-il appelé à réfléchir plus longuement sur le caractère social de son œuvre et de ne pas choisir l'isolement.

En affirmant cela, nous sommes en même temps conscients du fait que l'art musical — comme tout autre domaine — dispose de sa propre voie vers le progrès, aussi bien personne et rien ne saurait l'arrêter dans sa marche en avant.

A ce propos, Robert Schumann disait, sans le moindre équivoque: «respectez l'ancien, tout en vous intéressant continuellement à ce qui est nouveau».

C'est dans ce même contexte l'an dernier à Tunis, à la Conférence de la Société Internationale d'Education Musicale, le Prof. Egon Kraus — président de la société — assignait à juste titre à notre société contemporaine la responsabilité de «garder les traditions musicales» d'une part et «d'assurer le

développement futur de la culture musicale» d'autre part.

En nous enarrant de cette occasion — nous souhaitons vous informer sur l'action entreprise par le Comité Roumain du C.I.M., sur un plan plus vaste, autorisé et institutions d'Etat s'y trouvant engagées, afin de diminuer le décalage entre l'acte nouveau de composition musicale et la capacité d'entendement du public.

Il faut dire que notre travail est en quelque sorte facilité du fait que la génération actuelle de compositeurs roumains s'abreuve à une source commune en ce qui concerne les moyens de composition: le chant populaire, aussi abstraite et subtile que semble être la technique de son emploi; cela facilite grandement le contact et l'adhésion du public à la création musicale nouvelle. En suivant l'exemple d'Enesco, les intonations et les rythmes populaires, les harmonies modales et, ces derniers temps, l'hétérophonie — système également rencontré dans la musique populaire roumaine — s'emploient intensément mais dans une forme sublimée et à l'aide de moyens de composition variés, y compris ceux qui tiennent de la technique la plus évoluée.

On mentionne parmi les procédés utilisés dans le but de propager le nouveau phénomène de création musicale.

1. La fréquente programmation des œuvres nouvelles dans les concerts publics.

Dans tout concert symphonique ou de musique de chambre, l'on interprète d'habitude des œuvres roumaines contemporaines ou appartenant à la musique étrangère et qui utilisent des moyens évolués. La même action est assurée dans les émissions radiophoniques et les enregistrements sur disque.

2. Assurer la pénétration des orchestres symphoniques, des ensembles de chambre et d'opéra, par l'organisation, dans les usines, les entreprises, les écoles et les facultés — les concerts étant précédés dans ces centres par des présentations musicologiques ad rem.

3. L'organisation de festivals spéciaux de musique contemporaine à concours sur plan local (dans les grandes villes de la province roumaine et dans la capitale du pays).

4. La programmation régulière de concerts spéciaux de musique contemporaine, suivis de débuts et de

discussions avec le public audient.

5. Enregistrement sur disque des œuvres roumaines nouvelles et leur mise à la disposition du public par l'intermédiaire du réseau commercial courant.

6. Engagement de la presse et des revues de spécialité dans l'action de rendre compte et de comprendre le message artistique qui utilise des moyens de composition évolués.

7. Introduction des œuvres roumaines nouvelles et étrangères comme études obligatoires dans les plans d'enseignement des Conservatoires et des écoles spéciales de musique, aux examens annuels et de fin d'études, chaque candidat étant obligé de clore ses épreuves par une ou deux interprétations de musique contemporaine — roumaine et universelle.

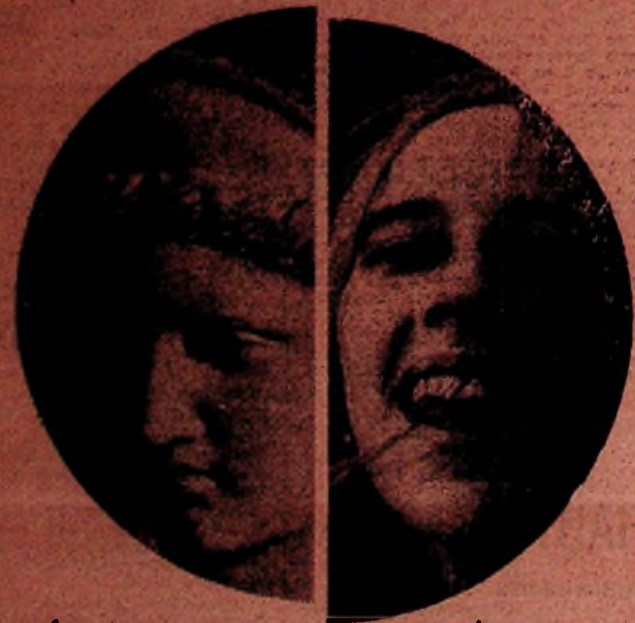
Puisque nous disposons de plus de 20.000 élèves et étudiants dans les écoles de musique et les Conservatoires, nous espérons qu'ils deviennent d'efficaces propagateurs du répertoire nouveau, comme il est déjà prouvé de manière positive parmi les diplômés de la dernière dizaine d'années. On poursuit là aussi l'exhortation de la musique roumaine. Demestre Kiriac, qui affirmait il y a une cinquantaine d'années: «la destinée de la musique se décide à l'école».

On ne saurait pourtant dire que le problème est définitivement résolu, mais l'on observe malgré tout un rapprochement beaucoup plus sensible du public à l'égard des œuvres évoluées du point de vue des moyens de composition, ce qui nous encourage à persévérer dans les efforts conjugués qui se déposent dans les milieux et les institutions de spécialité de notre pays afin d'assurer une intense propagation de la création musicale nouvelle roumaine aussi bien qu'universelle.

En participant aux travaux de la présente assemblée générale, nous sommes heureux d'apprendre et de retenir d'autres méthodes aussi que l'on pratique ailleurs également, afin de rapprocher le plus possible l'œuvre d'art contemporaine du public de notre monde d'aujourd'hui.

Victor GIULEANU

(Extrait du Bulletin d'Information de l'Union des Compositeurs de la République Socialiste de Roumanie).



classique — moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
 Documentation sur demande:
 SELMER - 18 rue de la Grande-Arrière - 75008 PARIS - Tél. : 01 42 04 24



CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

C.C.P. PARIS 286.25 Tél. 824-89-24 - 246-52-22

PIANO : Méthodes - Etudes

- AUBANEL** : 30 Etudes rythmiques (Instruments à clavier).
CLASSENS : Ma première méthode.
CLASSENS : Le Piano Classique en 7 volumes (ABCDEF).
COULPIED-SEVESTRE : Mon clavier.
G. DE LAUSNAY : Le Piano classique hors série H 20 - H 21 - H 22.
DESCAVES : Le Piano classique en 3 volumes (1, 2 et 3).
DUMONT : Méthode.
ESPERON LAMY : Le clavier.
IRI : Méthode bleue.
MARTIN : Ecole du piano à 4 mains en 3 cahiers.
NERINI Emmanuel : Petites études sur des airs connus.
NERINI Emmanuel : Etudes mélodiques.
NERINI Emmanuel : Gammes et arpegges.
RAWSON : Tous les rythmes au piano.
ROUSSEAU : Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL : Méthode en 5 volumes.
STAUB : Cours de piano en 3 volumes.
STAUB : Gammes majeures et mineures (en feuilles).
SURLOPPE : Traité de gammes pour les jeunes.
- INSTRUMENTS : Méthodes**
- BOUCHE ET ROBERT** : Le Trompettiste.
JEAN CALMEL : Le Clarinetiste.
MERLOT : Le Saxophoniste.
RULLIER : L'Accordéoniste.
WORSCHNECH : Méthode de flûte à bec.

AVIS DE CONCOURS

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur de clarinette à temps complet, soit 16 h. de cours hebdomadaire. Echelle indiciaire de début : brut 406, majoré 327 des Ecoles Nationales de Musique (avec ou sans abatement, selon les diplômes).

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- 1) Lecture à première vue d'une pièce manuscrite ;
 - 2) Exposé pédagogique par écrit avec mise en legs, comprenant :
a) l'historique de l'instrument,
b) sa littérature,
c) façon de concevoir l'enseignement à tous les niveaux,
d) questions du Jury.
 - 3) Cours à faire aux élèves de différents niveaux.
- Épreuves d'admission :
- 1) Exécution instrumentale d'une œuvre imposée : concerto en La Majeur de Mozart ;
 - 2) Exécution instrumentale d'une œuvre à choisir dans le répertoire des morceaux de concours du Conservatoire National Supérieur de Paris.

Date du concours : 1ère semaine de juillet, date limite des inscriptions : 29 juin 1974. Candidatures à adresser à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon.

Pièces à fournir : Extrait du casier judiciaire, certificat de nationalité française, curriculum vitae, photo d'identité.

Renseignements : Monsieur le Directeur de l'École Municipale de Musique, rue du Président-René-Coty (tél. 84.63.94).

Nota. — Le candidat reçu devra obligatoirement habiter la ville.

Conservatoire de Dôle

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un Professeur titulaire de Trompette Cornet et Solfège complémentaire. Ce concours aura lieu au Conservatoire de Dôle, le 14 septembre 1974 à 9 h 30. Entrée en fonctions le 1er octobre 1974. Les dossiers de candidature devront parvenir à M. le maire de Dôle avant le 1er septembre 1974, date limite. Pour tous renseignements, écrire à M. le directeur du Conservatoire de Musique et Danse Classiques - 9, Av. Aristide-Briand - 39100 - Dôle.

■ Ville 50.000 habitants recrute sur concours profess. de cultures et solfège pouvant s'occuper Batterie-Fanfare. Emploi temps complet. Résidence obligatoire. Ecr. au journal sous le No 152.

**ACHETEZ
LE MACARON
AUTOCOLLANT**

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions
aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

MUSIQUE et POESIE

LE VIOLON

Quand l'humble violon, sous la main qui l'anime,
Frémil, tremble, tressaille, et bondit en accords,
Vous n'y pensez jamais, que son âme sublime
Use ineffablement les fibres de son corps !
Vous rêvez : vous suivez les sons, chemins du rêve,
Dont le caprice errant va, vient tourne et s'enfuit,
Monte comme la vague et se brise, ou s'enlève
Comme unoiseau de flamme en essor dans la nuit !
Vous rêvez ! Cependant, lui, l'instrument magique,
Ou bat comme du sang l'harmonie aux grands flots,
Il sent bien qu'il se meurt, en donnant sa musique,
Fait avec de sa vie expirante en sanglots.
N'importe : vous voulez l'entendre ? Il n'est plus libre !
Il s'abandonne au dieu des amours éplorés,
Et c'est pour vous qu'il chante et qu'il meurt, et qu'il vibre,
Et qu'il voudra mourir tant que vous le voudrez.
Parfois dans le torrent d'accords qui le secoue,
Écoutez !... une corde a cassé brusquement !
Mais voici que pressé plus fort contre la joue,
Il chante et pleure encor, le fragile instrument.
Et moi, j'entends souvent, mystérieuse et frêle,
Rompre et crier en moi, quand je chante mes vers,
Une fibre profonde, — étrange chanterelle —
Dont l'adieu m'avertit des forces que je perds.
Mais quand tombe ma voix, mon regret la prolonge !
Et, désespérément de moi-même, vainqueur,
Je donne tout l'accord de la vie et du songe
En écrasant l'archet que j'ai mis sur mon cœur.

Jean AICARD

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

MUSIQUE D'ALSACE

STRASBOURG

Grand concert de l'Harmonie de l'Electricité

L'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg avait convié pour son traditionnel concert de printemps en ce dimanche ensoleillé de mars. Le programme proposé était d'un bel équilibre dans sa composition, ni trop classique ni trop moderne, avec en exergue une magnifique œuvre pour harmonie, un rien de couleur locale. Bref, un dosage judicieux garantissant à lui seul la moitié du succès, l'autre moitié étant assurée par un ensemble dont la renommée n'est plus à faire et à laquelle le remarquable conduit de son chef M. Caron n'est pas étranger. On ne s'étonne plus que malgré le temps printanier, une fois de plus, le Palais des Fêtes a fait le plein d'un auditoire attentif et connaisseur ayant répondu spontanément à l'appel du président Hutt et de son Comité.

A tout seigneur tout honneur : cette expression convient parfaitement à la Manhattan Symphonie de S. Lancer. Musique éminemment expressive s'il en est, elle a laissé la plus profonde impression sur un public enchanté aussi bien de la qualité de l'œuvre que de celle du dirigeant et des exécutants. Les cinq « mouvements » qui composent cette symphonie épousent merveilleusement le titre dont les a pourvus le compositeur et expriment parfaitement son état d'âme : Arrivée à Manhattan, le Central Park, Harlem, Broadway, Rockefeller Building. Réussite exceptionnelle que cette Manhattan Symphonie.

Mais ce serait tomber dans une lourde erreur de croire qu'elle écrase le reste du concert, loin de là. Les Danses Slaves numéros 6 et 8 font partie de cette admirable musique de Dvorak qui chante l'amour de sa Bohême natale, cet amour qui se fait jour dans toutes les œuvres de ce génial touche-à-tout. Ces Danses Slaves en sont peut-être l'expression la plus accessible : ce qui ne veut pas dire qu'elles peuvent être interprétées au petit bonheur. Sous la conduite de son chef l'Harmonie a parfaitement rendu les intentions de l'auteur, respectant nuances et rythmes qui font le charme de ces danses. Une ouverture de

Weber, Preciosa, moins connue que la Freischütz ou Oberon, mais tout aussi poétique et passionnée, avait introduit le concert.

La Rhapsodie Slave de Friedmann relève bien du genre que son titre indique, un genre qui a toujours su attirer sur lui l'estime et les faveurs, ne serait-ce que par une certaine évasion qu'il implique. Le Scherzando pour quatre trompettes de Fischer, n'a d'autres prétentions que celles de divertir, ce qu'il a, semble-t-il, réussi d'autant plus que quatre excellents solistes s'étaient pour le côté spectaculaire dont l'absence serait impensable.

Le concert prit fin sur une pièce du regretté Sydney Bécet. Dans les rues d'Antibes, d'essence populaire, cette musique ruisseau de couleur locale et reflète la ronde jovialité de son auteur, ce que traduit une interprétation exemplaire et appréciée à sa juste valeur par l'auditoire qui suit droit, en guise de conclusion, au désormais devenu fameux Salut au 85ème, morceau de bravoure de l'Harmonie.

En somme ce concert de printemps 1974 est à marquer d'une pierre blanche dans les annales. Le choix d'un programme éclectique, la direction admirable et admirée de M. Caron, la maîtrise et le talent d'un orchestre digne d'éloges se sont conjugués pour qu'on dise : Mes-sieurs, continuez, on en redemande !

KAPP Louis.

AUBE ET HAUTE-MARNE

MONTIER-EN-DER

Au cours de sa dernière assemblée générale, l'Harmonie Municipale a renouvelé ses membres du bureau qui se compose comme suit :

Président : M. René Henry rue de l'Éto, 52220 - Montier-en-Der, 161, (27) 04.21.18.

Vice-président : M. Adolphe Boute-my, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, 52220 - Montier-en-Der, (27) 04.21.95.

Directeur : M. Roger Vallet, place de l'Hôtel-de-Ville, 52220 - Montier-en-Der, (27) 04.23.99.

Treasorier : M. Gilbert Drouin, rue des Ponts, 52220 - Montier-en-Der.
Secrétaire : M. Denis Zambaux, 23, rue du Professeur-Bouchard, 52220 - Montier-en-Der.

Archiviste : M. Marcel Marchand. Et sept membres actifs, savoir : MM. Robert Bertrand, Michel Biraud, Denis Bonnet, Luc Boulemy, François Drouin, Claude Michel, Jean-Luc Ferret.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + T.V.A. (20 %)

(Nous ne transmettrons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ ALUSUISSE FRANCE S. A. — SAINT-FLORENTIN (Yonne) offre nombreuses possibilités d'emplois pour OUVRIERS - OUVRIERS SPECIALISES et EMPLOYES. Préférence donnée à bons musiciens. Possibilité de logement. Adr. candidature à la Direction de l'usine ALUSUISSE FRANCE, B.P. 52 à SAINT-FLORENTIN.

■ Fanfare avec majorettes (40 exécutants, 40 majorettes) demande un Chef de Musique retraité. Ecr. à M. Maurice TOUZART, Président, 19-21, rue du Four-des-Raines, 77160 PROVINS. Tél. 400.02.06.

■ Ecole Mun. Mus. 27300-BERNAY rech. trompette ou bassiste pouvant assurer cours instr. Emploi d'entreprise ou munic. et logt assurés. Env. réf. et cur. vit. Ecr. à M. PICHON, 14, rue Gombert - BERNAY.

■ Commune Région Grenobloise rech. Animateur spécialisé pour Maison de Jeunes. Cond. Diplômes : Baccalauréat et CA FASE. Trait. début suiv. indice majoré 215. Adresser candidature à la revue sous le numéro 148 qui transmettra.

■ Ecole Municipale de Musique agréée de BOURG-EN-BRESSE, recrute pour la rentrée scolaire 1974-1975 un professeur de piano et solfège. Horaire hebdomadaire 20 h. Pour tous renseignements s'adr. à M. le Député-Maire de la ville de BOURG.

■ Harmonie petite ville du Centre (30 km VICHY) recherche trombone et musiciens tous pupilles. Possibilité emploi d'O.Q. tourneur dans usine de mécanique générale. Ecr. au journal s/No 151.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Premiers Prix Conservatoire, cherche place Directeur Ecole de Musique, Harmonie, Orchestre symphonique. Grande expérience. Ecr. Journ. sous le numéro 143.

■ Professeur solfège, 39 ans, 1er Prix solfège, piano, clarinette, Conservatoire National, cherche emploi Ecole Municipale Harmonie et cours Ecoles Primaires Région indifférente. Libre au printemps. Ecr. sous le numéro 148 au journal qui transmettra.

■ Ex-professeur Conservatoire National diplôme (solfège, harmonie) 53 ans, ch. Directeur musique — Fanfare ou Batterie avec emploi. Ecr. au journal s/No 149. URGENT.

OCASIONS

■ GRAVEUR DE MUSIQUE - Acheterait partitions studio-gravure musicale No 3. Ecr. au journal sous le numéro 147.

■ Recherche tous instruments de musique. M. René GUYER, 3, rue Eugène-Jamin PARIS - 75019. Tél. 206.09.61.

■ Vends : Accordéon Soprano musette avec 100 P. Roulier AP TISTE 8, B. chromatique, Ampli ni Bass-King et H.P. 3 en 1. Coûté 1.250 F. Céd. parcs et départs 699 F. Photo. 1000 F. 1000 F. mat. Part. 1000 F. 1000 F. DOUCHET, 23, rue de la République, App. 115, 116, 117, 118, 119, 120, VERSAILLES.

■ Achète tout ou partie partitions chant piano. Partitions Hédou, Grande Danse, Hédou, joueur de flûte, etc. Ecr. Mme SERNAND, 5 Bd des Diablos Bleus, 38000 - GRENOBLE.

■ M. DENUIT, 27, Av. de l'Adour, 64 - ANGLET — Vends Cor d'He COURTOIS à palettes. Vaise. Etat neuf, 2.500 F.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrite. P.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins, Alpes - Maritimes. Timbre réponse.

■ Pour Harmonie et Fanfares, trois morceaux originaux avec paroles : « ROYAN - LA ROCHELLE » pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Concours de Musique de MESLAY-DU-MAINE, le 6 mai 1973 ; « POUR-QUOI PAS ? », Allegro de Concert ; « SALUT AU 117ème I », pas redoublé avec tambours et clairons. Chaque morceau orchestre complet avec conducteur Harmonie : 17 F. Fanfares : 13 F. Parties séparées : 0,70 F. Envoi franco. Remise 10 % aux sociétés. A. BON-TEMPS, Auteur - Compositeur, 10, rue Pasteur, 33600 - EVRON.

■ Musicien professionnel, ex-répétiteur au Conservatoire régional de percussion, cherche à acheter ou créer magasin de musique. Apporterait son aide à harmonie, école de Musique, Région indifférente. Ecr. au journal s/No 150.

CENTRE

NECROLOGIE

Henri Lhéroudeau, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre, n'est plus...

Pour la troisième fois en dix mois, notre Fédération est endeuillée et notre conseil d'administration durement frappé par la disparition de l'un des siens.

Après Paul Rollin et Roger Dubat, décédés en juin et novembre 1973, c'est notre ami Henri Lhéroudeau qui vient de nous quitter brusquement. Notre peine est grande et nous ressentons déjà le vide qui son départ a créé parmi nous.

Henri Lhéroudeau assumait les fonctions de secrétaire général de notre Fédération depuis octobre 1971 et d'emblée ses compétences administratives lui avaient permis de remplir pleinement sa mission. Ses rapports étaient précis et documentés. C'est non seulement un ami sûr qui disparaît, mais aussi un collaborateur dévoué et un conseiller précieux du président.

A travers les dossiers, méticuleusement classés, nous le retrouverons toujours présent parmi nous.

Henri Lhéroudeau était né le 3 janvier 1904 à Vichy, il appartenait

nait à l'Harmonie Municipale où il était entré, aux côtés de son père (tromboniste), comme clarinetiste en avril 1930, à l'âge de 16 ans, et en son lieu à Bolland, actuellement clarinetiste à la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon, vint le rejoindre en 1958.

Après avoir quitté le pupitre, il continua à servir fidèlement sa société en qualité de secrétaire général, poste qu'il cumula ces dernières années avec celui de secrétaire général de notre Fédération.

Il effectua une belle carrière administrative à la mairie de Vichy qui lui valut d'être nommé en 1954, directeur du Bureau d'Aide Sociale. Il prenait sa retraite en 1968, mais restait au service de la musique, à laquelle il était très attaché. Ses services avaient été reconnus et récompensés par toutes les distinctions émanant de la Fédération Musicale du Centre et de la Confédération Musicale de France, par la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales et par la Croix de Chevalier des Palmes Académiques.

Henri Ligoudeau, homme de cœur, doué d'une rare sensibilité, ne recherchait pas les honneurs, est parti aussi discrètement qu'il a vécu. Au matin du 11 avril, après avoir assisté la veille au service funèbre de l'un de ses camarades de l'Harmonie Municipale, il s'éteignait brusquement à son tour. Selon sa volonté, ses obsèques se sont déroulées dans la plus grande simplicité. Elles ont eu lieu le samedi 13 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Louis de Vichy. Une nombreuse assistance avait tenu néanmoins par sa présence, à manifester son estime au disparu et sa sympathie émue à sa famille. La municipalité de Vichy, largement représentée, était accompagnée par une importante délégation de l'Harmonie Municipale, ainsi que de plusieurs membres de notre Fédération et des Sociétés Musicales de l'agglomération.

Nous renouvelons à sa veuve, ses enfants et petits-enfants, qu'il cherchait tant, l'expression de nos condoléances très attristées en les assurant de la large part que nous prenons à leur peine.

A. R.

ALLIER

VICHY

Symphonie vichysoise

Deuxième concert de la saison 1974-1975 donné au Centre Culturel Valéry-Larbaud, dimanche 7 avril 1974, à 17 h. Direction Victor Dutelle, avec le concours de Mme Jeanine Elyna, soprano; M. Pierre Deloger, baryton; MM. Jean Jourdan, Charles Lévy, violonistes, et Henri Thiéram, pianiste.

PROGRAMME

1. Don Juan ouverture (W.-A. Mozart) Symphonie Inachevée (F. Schumann) a) Allegro Moderato, b) Andante

2. Concerto pour deux violons (J. S. Bach), par MM. J. Jourdan et Ch. Lévy, au piano M. H. Thiéram.

3. Mme Jeanine Elyna, soprano, M. Pierre Deloger, baryton, a) Pleurs d'Or, duo (G. Fauré), poème d'Albert Samain; b) Sur un poème de E. J. Toullet, soprano, musique de L. Bédard; c) Solistes de plomb, baryton, H. Thiéram, poème de F. Meneghini; d) L'île heureuse, soprano (E. Chabrier), poème de E. Mikhaël; e) La caravane, baryton (H. Raubert), poème de L. Nepoly; f) Invocation de Valentin (C. Gounod), extrait de l'Opéra Faust.

4. Coppélia, ballet (L. Delibes).

5. La veuve joyeuse (F. Lehár), extrait sur l'opéra. Les principaux airs seront chantés par Mme Jeanine Elyna et M. Pierre Deloger.

VICHY

Concert donné au centre culturel Valéry-Larbaud le dimanche 21 avril 1974, à 17 h. par la Société Musicale de Vichy.

Direction : Jean Erard.

PROGRAMME :

1) Sambre et Meuse (défilé avec tambours et clairons), Rauski.

2) Bosses de Picardie (mélodie anglaise écrite en 1916), Wood.

3) Le Roi s'amuse (cinq airs de danse dans le style ancien), Léo Delibes.

4) Beer Baroll Polka, Lew Brown (arrangement de Delibes).

5) Marche Française, Borel-Clerc (arrangement de Bureau).

6) François Ier (défilé avec tambours et clairons), Jean Erard.

NIÈVRE

LA MACHINE

« Comme tous les ans à la même époque, l'Harmonie des Mines offrait dimanche après-midi un concert en salle. Près de 200 auditeurs avaient réservé cet après-midi pour venir, malgré le soleil printanier, applaudir leurs musiciens. On notait en particulier la présence de M. Peronet conseiller général du canton et maire de Saint-Léger-des-Vignes; de M. Vingdiolet maire de La Machine; de M. Grillas, ancien maire; de M. Rose, adjoint; de MM. Chabaneix et Mazet, anciens directeurs des mines, respectivement président et président d'honneur de l'Harmonie. La présence de MM. Bardin, directeur de l'Harmonie de Nevers et Jouanique, chef de musique à Imphy, soulignait l'intérêt de ce concert.

Avant de commencer, M. Boin, chef de l'Harmonie des Mines, prononça une courte allocution, au cours de laquelle il fit remarquer

que ce concert traditionnel était certainement le dernier que le société offrirait aux Machinols sous sa dénomination actuelle les mines devant cesser toute activité au mois de juillet. Il est facile d'imaginer que ce n'est pas sans émotion que M. Boin évoqua cette perspective.

« Puis sans s'attarder sur ces pensées pleines de nostalgie, il donna le signal du début en faisant exécuter Spérmin, marche de Turine. Frenant son rôle très à cœur, M. Boin a tenu à donner avant chaque morceau des explications très intéressantes sur l'œuvre et des indications biographiques sur l'auteur, ce qui, du point de vue éducatif, est excellent.

« Les auditeurs purent alors applaudir : Don Pasquale, ouverture d'un opéra de Donizetti; une fantaisie de Lakmé de Léo Delibes; l'ouverture du Tableau parlant, de Gretry, et une polka pour 2 clarinettes, La chanson des nids, de Buot.

« Après l'entracte ce furent une marche : Mars parade No 2; une suite d'orchestre de Rosamunde de Schubert; l'ouverture de Si j'étais Roi d'Adam, et enfin une sélection des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach, qui furent offerts aux auditeurs.

« Les applaudissements nourris témoignèrent du succès de cette soirée et de l'attachement du public machinols à son Harmonie.

Pour compléter ce compte rendu, disons qu'était également présent à ce concert le père Buehlon curé de La Machine, et que MM. Julien, vice-président de la FMC et Sallly, chef de l'Harmonie de Decize, tous deux pris par ailleurs, s'étaient excusés.

Quant à l'allocution faite par le directeur Boin, nous croyons utile d'en reproduire in-extenso le début, qui situe bien le problème dans lequel se trouve maintenant notre très vieille société musicale.

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, fidèle au rendez-vous qu'elle vous avait donné l'an dernier, notre société vous offre aujourd'hui son concert en salle traditionnelle, qui est sans aucun doute le dernier qu'elle exécutera dans cette salle sous son appellation actuelle d'Harmonie des Mines.

Je pense que personne ne doutera du sentiment de peine qu'éprouveront nos musiciens (les plus âgés tout au moins) au moment où disparaîtra le mot « Mines » sur leur bannière. Si nous sommes là aujourd'hui, c'est bien en effet grâce aux ouvriers et employés de l'exploitation du temps qui, vers 1860, se réunirent pour former, avec l'appui de leur direction, la très fanfare machinols. Après quelque 20 années d'existence, cette phalange fut quelque peu transformée et dotée de la magnifique bannière que nous conservons dans notre salle de répétitions. C'était en 1874, c'est-à-dire il y a juste cent ans. Puis en 1900, cette fanfare devint l'Harmonie actuelle, qui, les périodes de guerre mises à part, n'a jamais connu la moindre cessation d'activité et qui n'a, en 74 ans, eu que 3 chefs.

Mais rien n'est immortel, et cette année est celle de la disparition de la houillère et des reconversions, avec les problèmes et les incertitudes qu'elles engendrent. Souhaitons que tout se passe pour le mieux, et que l'Harmonie, pour ce qui la concerne, conserve tous ses membres actuels, éléments de base indispensables dans l'attente de jeunes recrues.

Précisons pour terminer à propos de la relève, qu'après l'entrée du jeune Billeaut, trompettiste, il y a environ 1 an, le concert du 24 mars a vu les débuts de la première jeune fille, Annie Bourdiaux (flûte), qui s'est très bien comportée, malgré le handicap que présentait pour elle l'absence du soliste habituel René Boin, indisponible pour un certain temps à la suite d'une opération délicate.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Prix Mpot et Chandon de composition musicale.

Institué pour encourager les compositeurs à écrire directement pour harmonie, le Prix Mpot et Chandon a été décerné cette année. Le lauréat, M. Roger Calmel, est d'ailleurs un compositeur confirmé, son passé éloquent nous le confirme : il a obtenu le Grand Prix Musical de la ville de Paris le 1er prix des Concerts-référendum Pasdeloup, le 1er Prix de la Confédération Musicale de France. Depuis 1963, M. Roger Calmel est directeur du cours de préparation au professorat à la Maîtrise ORTF. Il est également directeur musical du Festival de la Côte Languedocienne.

Audition de la Société Philharmonique de Champagne et de l'Harmonie Municipale de Reims du 21 avril 1974, à Epernay.

Une idée émise en 1972, lors du Festival organisé par la Société Philharmonique, a vu sa réalisation cette année. Les animateurs des deux sociétés voisines et amies, voulant resserrer leurs liens musicaux, avaient pensé qu'il serait intéressant et profitable d'organiser des concerts avec la participation des deux groupes. C'est ainsi que le 17 mars la Société Philharmonique se rendit à Reims, et que le 21 avril, l'Harmonie Municipale de Reims fut reçue à Epernay.

La Société Philharmonique débuta avec l'ouverture de « Bonvenuto Cellini », de Berlioz, que dirigea M.



tous instruments d'orchestre, d'harmonie et de jazz

Trompettes - Cornets - Bugles
Barytons - Cors Alto - Cors d'Harmonie - Basses
Contrebasses - Soubassophones
Trombones à coulisse et à pistons
Saxophones - Flûtes - Clarinettes
et tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie.

Couesnon
31 rue des cailloux - 92110-CLICHY
Tél. : 739.86.52 - 737.80.75 - 737.46.92

Fourrier, Maître Blot devait conduire l'orchestre dans l'interprétation du « Jeu de l'Amour et de la Mort », de Roger Calmel. Cette œuvre avait reçu le Prix de Composition musicale Moët et Chandon de cette année. Le « Concerto pour Petite Flûte » de Vivaldi fut le sommet de cette audition; interprété par M. Robert Héliché, de l'Opéra de Paris, accompagné par un ensemble de saxos et clarinettes, cet arrangement avait été effectué par M. Fourrier. Les « Scènes Pittoresques » de Massenet terminaient cette première partie.

L'Harmonie Municipale de Reims reprenait avec le « Drapeau de la Paix », de Millot, et la « Marche du 10ème », deux pas redoublés interprétés avec la Batterie-Fanfare. Elle continuait avec « N'Gor », de Ph. Rougeron, petit bonsoir symphonique qui rappelle le passage du compositeur au Sénégal, « Tricky Trombones » mit en valeur le quatuor de trombones. Les « Fêtes de Teptichore », bien qu'étant l'œuvre d'un auteur contemporain, nous rappelaient la musique du 18ème siècle. Avec la « Suite Française », de Darius Milhaud, nous avons retrouvé le folklore de nos provinces. Pour clore cette matinée musicale exceptionnelle les deux sociétés réunies sous la baguette de M. Tanguy, ont interprété « Tarass Boulba », d'Alexandre Georges. 150 musiciens ont fait revivre les fameuses charges des cavaliers d'élite que sont les cosaques, comme ils ont su évoquer le respect pour la prière qu'avaient ces derniers.

Au vin d'honneur, qui suivit le concert, le président R.-J. de Vogüé était entouré de nombreuses personnalités : MM. Tony Roche, préfet de région; Marty, sous-préfet d'Epernay; Stasi, maire d'Epernay; Barot, 1er maire adjoint de Reims; MM. Houdard et Morillon, conseillers généraux; MM. Bigotte, Jantzy, Gillain et Lenoir de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse; le Maître Roger Boutry, chef de la Musique de la Garde Républicaine de Paris; MM. Roger Calmel, lauréat du Prix Moët et Chandon 1974; Héliché, flûtiste de l'Opéra; Tanguy, directeur de l'Harmonie Municipale de Reims; des présidents adjoints; de MM. Robert Blot et René Fourrier, directeurs de la Société Philharmonique de Champagne ainsi que des membres du Comité MM. Houllmont, Médard, Yanz, Badré, Maucclair, Heurtoux, Masson, Rapeneau Dishes.

Le Concert de la fanfare de Damery du 3 mars 1974.

C'est devant une salle comble qu'eut lieu le concert d'hiver. Le président Badré devait d'ailleurs remercier tous ceux qui apportent régulièrement le témoignage de leur

fidélité. Il remarquait aussi qu'une société musicale n'a pas uniquement une vocation de « pas redoublés », mais qu'elle doit avoir une recherche culturelle. Au passage, il regrettait le départ de quelques jeunes musiciens qui ont cru pouvoir sacrifier la discipline de sociétaire à des activités superficiellement plus agréables.

Pendant la première partie, la Fanfare de Damery interprétait : Mirelle, Suite orientale. La chanson des nids, Trompet Volontary, Fanfare et Chorus; puis un « Boum » sur Charles Trenet.

La Batterie-Fanfare « L'Espérance de Venteuil » continuait par quelques marches.

En deuxième partie, la Fanfare des Tonneliers d'Epernay, sous la direction de M. René Fourrier, interprétait quelques œuvres classiques : Métagys-March, l'ouverture de la « Chauve-Souris ». Dans les jardins d'un monastère, Légende de la Forêt vicennoise, la Marche de Radetzky et continuait par de la musique moderne : Rénastène, California, Klingendtes Fosanen, la Danse des clarinettes, le Carillon de Westminster. Le concert se clôturait par un pas redoublé : « Joyeux Trompette » interprété par les trois sociétés.

Au vin d'honneur, le président Michel Badré était entouré par MM. Caulier, député; Houdard conseiller général; Sergent, représentant le maire d'Epernay; Lambert, maire de Damery; les directeurs Fourrier, Masson, Eidoux et aussi par les représentants des Fédérations et Sociétés musicales Gillain, Maucclair, Houllmont, Lenoir, Jung, ainsi que MM. Goutorbe et Lhôpital, président d'honneur et vice-président de Damery.

Festival de Musique d'Ay. Dimanche 28 avril 1974.

Un temps exceptionnel, puisque le soleil absent toute la semaine, a fait un retour inespéré, un nombreux public, des sociétés où la jeunesse des musiciens est prometteuse pour l'avenir, des auditions de qualité, voilà ce qui a fait la réussite du Festival organisé par « La Champenoise d'Ay ».

Sept sociétés participaient à cette journée musicale. Parties d'endroits différents, elles se retrouvaient au Monument aux Morts, que M. le Sénateur-Maire fleurissait.

Elles se rendaient ensuite place de la Libération, terme du défilé, et où le concert avait lieu. L'animateur souligna ce que représente de travail et de dévouement l'initiation des jeunes à la musique, mais l'importance du nombre de ces jeunes dans les rangs, donne à tous une bonne idée de l'effort accompli.

Avec la « Champenoise d'Ay » se sont fait entendre les sociétés de musique de : Avenay, Bouzy, Champillon, Cumières, Magny, et la « Renaissance » de Mally.

Autour du Sénateur-Maire M. Colliery, nous reconnaissons MM. Bagotte, Gillain, Houllmont, président et vice-présidents de la Fédération musicale Champenoise et Meuse; M. Ducailler, président-adjoint de la Société Philharmonique de Champagne; M. Edouard Thiéram, directeur de la « Champenoise », ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

Mme Cautel, présidente de la « Champenoise » et de l'Union musicale du canton d'Ay, victime d'un accident de la circulation tout récemment, n'avait pu se déplacer.

M. Thiéram ayant remercié les musiciens et leurs directeurs, M. Bigotte eut le plaisir de remettre à M. Jean Colliery la médaille d'honneur des sociétés de musique, en remerciement du soutien persévérant et efficace qu'il apporte aux sociétés de musique dans le cadre du Conseil Général de la Marne.

Pour clore cette manifestation fort agréable, les sept sociétés se regroupèrent afin d'interpréter ensemble le pas redoublé « Sans Peur » de Watelle, sous la direction de M. Thiéram.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

EXINCOURT (Doubs).

Obsèques du Président de l'Harmonie Municipale.

28 années d'existence pour cette société fondée après la guerre 1939-1945; elle s'est produite pour la première fois le 8 mai 1945. Mais une société qui avait toujours une progression sans heurt grâce à une gestion saine et dirigée vers l'avenir. C'est l'un des artisans de cette évolution que l'Harmonie Municipale d'Exincourt pleure, qui fut pen-

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 - Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

dant ces 20 dernières années un président aimé de tous : M. Henri Durst qui au cours d'un voyage dans la capitale est décédé à l'âge de 68 ans, laissant amis et famille dans une grande et profonde tristesse car rien ne permettait de prévoir une disparition si brusque.

D'origine suisse, M. Durst, s'était installé à Exincourt en 1930, prenant la tête d'une entreprise laitière qui devait prospérer ; ses produits : fromages, furent l'objet de « Label de qualité » sur le plan national confirmant l'intérêt qu'il portait à son métier et au sérieux qu'il apportait à tout ce qu'il entreprenait. Conseiller éclairé d'une expérience personnelle, d'un naturel doux, scrupuleux, généreux, paternel, son rôle a été particulièrement sensible dans une collectivité d'amis où il savait mettre en valeur le mérite des uns, les efforts des autres, le sacrifice des instructeurs bénévoles, le rôle effacé des épouses des musiciens à l'égard de la vie de la société. Par des gestes simples et généreux il récompensait et encourageait ceux qui le méritaient et savait vanter les mérites et les résultats d'une harmonie qu'il aimait. Le président Durst était un mécène, un conseiller, bon sociétaire et bon musicien. La foule émue qui assistait aux obsèques qui se sont déroulées au Temple d'Exincourt a groupé combien il est regretté. M. Souvet, maire, président d'honneur de la société, prononça l'éloge funèbre du défunt en termes émouvants. L'Harmonie Municipale au complet interpréta des morceaux de circonstance. Parmi l'assistance on remarquait des délégations de nombreuses sociétés locales et des environs ; MM. Vriez et Bagnol, président et secrétaire de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort ; MM. Henri Ravello et Daniel Zemp, président et directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de Sochaux ; M. Trabla, conseiller général. Porté par les membres de la batterie, le corps a été inhumé dans un petit village voisin auprès de son épouse dont le décès brutal il y a quelques mois l'avait très affecté.

A sa famille nous renouvelons nos condoléances attristées et prenons pour exemple la voie que M. Durst nous a tracée.

A sa famille nous renouvelons nos condoléances attristées et prenons pour exemple la voie que M. Durst nous a tracée.

ILE-DE-FRANCE

LA COURNEUVE

Harmonie Municipale
L'Harmonie a donné le 26 avril 1974, le concert prévu pour le 5 avril, qui avait été reporté en raison du décès du Président de la République.

M. Paul Pin, président de la Fédération de l'Ile-de-France, empêché, s'était excusé, et s'était fait représenter par le Colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération.

Après une dizaine d'années de « sommeil », l'Harmonie a été reconstituée en 1969 grâce à un noyau d'une quinzaine d'anciens et de quelques jeunes décidés à aller de l'avant. Avec le soutien de la municipalité et de son syndic, M. Vergnes, chacun s'est mis au travail sous la direction d'un chef énergique et dynamique, M. Dubrulle, et le 6 avril 1970, l'Harmonie pouvait déjà être classée en 1ère division, 2ème section.

Depuis 4 ans, ses progrès ont été tels qu'à ce jour l'Harmonie compte plus de 50 exécutants, dont 5 jeunes filles. Une batterie de 10 tambours et 20 clairons vient d'être créée. Ces résultats importants sont dus à l'idéal qui anime les responsables.

Combien de sociétés musicales peuvent-elles aligner ainsi 80 exécutants alors que des sociétés s'éteignent souvent faute d'animateurs convaincus. On peut affirmer que l'Harmonie de La Courneuve est aujourd'hui l'une des plus importantes quant à son effectif. Le brillant concert du 26 avril est la preuve d'une vitalité remarquable. Il en résulte que l'Harmonie se doit de demander un autre classement, ce qui devrait avoir lieu l'hiver prochain. Elle le peut grâce à l'enseignement qui y est donné. Elle possède d'excellents éléments. C'est ainsi qu'elle a formé le jeune Torres (saxo) qui vient d'être reçu sur concours d'admission à la musique de la 1ère Région Aérienne à Dijon ; le jeune Rochon (saxo) qui, sur concours également, a été reçu à la Musique principale de l'Air à Paris alors que se présentaient aussi des concurrents élèves du Conservatoire National de Paris.

N'est-ce pas là la preuve de l'excellent enseignement qui est donné à l'Harmonie.

Nous savons aussi qu'il existe à La Courneuve un Conservatoire de musique au sein duquel fonctionne, fort heureusement, un orchestre symphonique, dont les résultats se répercuteront plus tard sur l'Harmonie.

En effet, au lieu de rester individualistes et renfermés sur eux-mêmes, les élèves acquièrent dans cet ensemble une mentalité collective qui, dans l'avenir, les incitera à rechercher la compagnie des autres et tout naturellement ceux non reçus au Conservatoire National de Paris iront droit aux sociétés d'amateurs, à commencer par l'Harmonie de La Courneuve où déjà cette solution est appliquée.

Félicitons donc M. Menier, directeur du Conservatoire, qui a formé cet ensemble d'enseignement collectif dont il restera quelque chose de sérieux. Remercions le aussi de son bel esprit de compréhension, car, alors que d'autres directeurs interdisent aux élèves de venir aux sociétés, il leur laisse toute liberté d'adhérer à l'Harmonie. Nous sommes persuadés que c'est avec satisfaction qu'il verra plus tard un nombre de ses élèves à l'Harmonie au lieu d'être perdus pour elle et les sociétés d'amateurs.

Dans leur audition avec l'Harmonie, les jeunes tambours et clairons ont fait sensation par leur allant et la diversité de leur origine : Métropolitains, Algériens et Martiniquais. L'enthousiasme et la cohésion de ce petit monde faisait plaisir à voir ; cela est prometteur pour l'avenir.

Les beaux résultats obtenus : effectifs, valeur, réussite brillante de certains jeunes, sont dus à une action constante des responsables : la municipalité, par sa sollicitude envers les œuvres culturelles et pour l'Harmonie ; M. Dubrulle, le directeur, si attaché et si dévoué à l'œuvre que lui a confié la municipalité ; M. Vergnes, syndic municipal et président de l'Harmonie qu'il porte dans son cœur.

L'excellente cohésion de tous les responsables donne aujourd'hui ses fruits. La ville de La Courneuve peut être fière de son harmonie et nous remercions la municipalité, en la personne de son maire M. Marson, de son soutien à cette belle société.

Félicitons aussi les exécutants de leur attachement à l'art musical et à leur société et surtout pour leur assiduité aux répétitions. Si tous ne sont pas encore des virtuoses, ils sont déjà de bons sociétaires et de bons camarades, créant ainsi un bel ensemble amical, ce qui est très important. Bravo donc à l'Harmonie de La Courneuve à laquelle nous souhaitons les plus grands succès. A la reprise de la 2ème partie du concert, les récompenses ci-après ont été décernées aux musiciens :

- MEDAILLES DE LA FEDERATION.**
a) Médaille d'Encouragement aux Jeunes. — Bronzes : Righetto, Chapuis Patrice, Chapuis Philippe et Teboul ; argentées : Dias et Corme ; dorée : Torrès et Léontin.
- b) Médailles aux Adultes. — Bronze : Caffin Muguet et Marchetti Marc ; argentée : Massoutre Bernard ; dorée : Caffin Jean.

MEDAILLES DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE.

Médaille des Vétérans. — MM. Brodard Raymond et Cartier Ferdinand.

Tous reçurent les félicitations des autorités présentes et le public ne leur ménagea pas ses applaudissements.

Le concert, parfaitement réussi, comprenait :

1ère partie. — Danses hongroises 5 et 6, de Brahms (arrangement de L. Chaumel) ; Adagio d'Albinoni (arrangement Pierre Dupont) ; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, de A. Borodine (arrangement de L. Cristol).

2ème partie. — Le Val, de L. Beethoven et J. Nineralle ; Kansas-City, de John Darling ; Red Rhythme Valley, de Charles Leo Mill ; Jam Session Story, de John Darling ; Majorities en Avant, de Laurent Delbecq et Robert Martin.

Bientôt l'Harmonie donnera un autre concert et nous invitons la population à y assister, car, outre une belle soirée à passer, les familles trouveront à ce concert, comme aux autres, une orientation possible de leurs enfants vers une saine et réconfortante distraction.

Colonel CHAROLLAIS, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France.

Concert de l'Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 21 avril, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné son grand concert de printemps dans la salle des fêtes Jean-Vilar, devant une nombreuse assemblée. Mme Monique Sanchez, premier adjoint au maire ; de nombreux conseillers municipaux, des professeurs de l'Ecole Municipale de Musique, des directeurs de Sociétés musicales étaient présents.

L'orchestre, sous la direction de son chef Mario Monti, était composé de 40 musiciens : 20 mandolines, 8 mandoles, 10 guitares, 1 mandoline-celle, 1 contrebasse à cordes. Le ténor Michel Cadiou et le baryton Jacky Vivant prétaient leur concours.

Les œuvres exécutées et l'accompagnement des airs chantés sont des transcriptions faites par M. Monti lui-même, spécialiste qui connaît bien les instruments à plectre et leurs possibilités et qui dirige l'Estudiantina depuis 24 ans. Aussi le répertoire de cet ensemble est-il des plus variés.

Cette Société, qui en 1961 était classée en 2ème division, se trouve aujourd'hui classée en division d'excellence.

Le programme comprenait : Musique pour un feu d'artifice royal (ouverture, bourrée, la paix, réjouissance, menuet 1, menuet 2) de Haendel ; le Concerto pour deux mandolines en sol majeur (allegro, andante, allegro) d'Antonio Vivaldi, parfaitement exécuté par les solistes Christian Beaudette et Corinne Nicolet ; Tirrenta, une ouverture de concours de Giovanniini, le premier mouvement de la Sonate en mi majeur de Nicolo Paganini, présentée par Eric Beaudette, mandoliniste, et Jean-Pierre Hubert, guitariste.

Michel Cadiou, que les amateurs d'art lyrique ont pu applaudir à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, interpréta Lolita, chanson napolitaine, et la Cavatine de Mireille, de Charles Gounod. Jacky Vivant interpréta un air du Magnificat de J.-S. Bach. Et

ces deux artistes ensemble interprétèrent admirablement le Duo des Fêcheurs de Perles, de Georges Bizet.

L'orchestre termina ce concert par le Ballet de Faust, de Gounod, (les Nubiennes, adagio, danse antique, variations de Cléopâtre, les Troyennes, variations du miroir, danso de Phryné, final) joué pour la première fois par un orchestre à plectre, ce qui donnait à cette œuvre une légèreté et un coloris inhabituel et charmant.

Devant les acclamations interminables du public, l'orchestre dut blisser le numéro 1, les Nubiennes. Et Mario Monti donna rendez-vous aux auditeurs pour le concert d'automne, qui aura lieu le 17 novembre prochain.

Il est réconfortant, alors que certains considèrent les mandolines et les guitares comme des instruments mineurs, de constater l'impact des orchestres à plectre sur un public de plus en plus nombreux, qui s'intéresse au travail de nos Sociétés populaires de Musique.

Le classement des « Cadets de La Ville-du-Bois »

Le samedi 20 avril, à 17 h. 50, la cinquantaine d'exécutants que compte la Batterie-Fanfane « Les Cadets de La Ville-du-Bois » s'était rassemblée à la salle de répétitions en vue d'une répétition générale extraordinaire, au cours de laquelle la Société devait se faire classer en vue des prochains concours auxquels elle a l'intention de participer.

Le Conseil d'Administration et quelques parents formaient l'assistance, à la tête de laquelle nous relevons la présence de M. Prioul, maire de La Ville-du-Bois.

Le Jury était présidé par M. Lofferon, directeur du Conservatoire et de l'Union Philharmonique d'Etampes, membre du Comité de la Fédération, président de la Commission Technique et des Examens de l'U.D. 91, et comprenait : M. Massuchetti, vice-président de la Fédération, et M. Varin, secrétaire de la Commission Technique de la Fédération. Après avoir entendu les sonneries réglementaires, suivies de « Sans peur » et « Le passage du Grand Cerf », le Jury délibéra, cependant que, sous la baguette précise de son dévoué et dynamique chef Alfred Robert, la Batterie-Fanfane faisait entendre à l'assistance plusieurs morceaux de son répertoire.

A la fin de cette audition, M. Massuchetti, au nom des membres du Jury, annonça que la Société avait été classée en 1ère division 2ème section, ce qui souleva un tonnerre d'applaudissements. Puis, au nom de la Fédération, M. Varin félicita le directeur et les musiciens et les invita à persévérer dans leur effort, qui, s'il est poursuivi, les conduira sans aucun doute à la Division Supérieure, dans un proche avenir.

M. Prioul, maire, prit ensuite la parole pour confirmer toute la confiance que son Conseil municipal porte à Alfred Robert et à ses collaborateurs, et se déclara satisfait du résultat obtenu, gage de la renommée acquise dans le canton, et même au-delà, par la Société Musicale de La Ville-du-Bois. Puis il annonça que, conscient du travail accompli par cette excellente formation, le Conseil municipal, lors du récent vote du budget de la commune, lui avait attribué une subvention de 4.000 F, faisant ainsi plus que doubler la contribution municipale à l'essor de la batterie-fanfane, qui, il faut le souligner en passant, est composée de musiciens dont la moyenne d'âge se situe entre 16 et 17 ans, ce qui donne l'assurance d'une continuité assurée.

Au nom de la Fédération et de l'Union Départementale, M. Massuchetti remercia le maire du geste généreux accompli envers une Société Populaire de Musique et formula le vœu que cet exemple soit suivi par de nombreuses autres municipalités.

Au cours du « Pot de l'Amitié » qui réunit tous les participants à cette belle manifestation, M. Robert remercia la municipalité et les membres du Jury, et tint à souligner le travail obscur de ses collaborateurs, sur qui reposait l'honneur qui échoit en ce jour aux « Cadets de La Ville-du-Bois ».

INDRE

L'Harmonie Municipale de Châteauroux sur les antennes de la Télévision Régionale

Un concert de gala de l'Harmonie municipale est un événement, non seulement pour les musiciens, mais pour la ville de Châteauroux tout entière. Prévu pour le 18 mars 1974, il a été activement préparé.

Lors de la dernière répétition générale du vendredi 15 mars, les « Actualités Régionales » sont venues filmer nos musiciens qui avaient revêtu leur uniforme.

C'est dans une salle de répétition comble, devenue trop petite pour la circonstance, que les techniciens de l'O.R.T.F., dirigés par M. Jacques Vaudoux, ont filmé et enregistré différents moments de cette répétition.

Des passages de « Joyeux Trompette » de Ailler par l'Harmonie et la Batterie-Fanfane, « Rondo in Blue » de Ruelle, « Diamantine », polka de Pautrat (solistes : MM. Prévost, baryton, Batard et Lambert à la trompette, ont été enregistrés.

Monsieur Vaudoux a également interviewé Claudine Delage, qui a été la première jeune fille à devenir membre actif de l'Harmonie munici-

cale ; M. Fourmeau, directeur, à qui la Société doit son essor actuel ; M. Bas, qui a été le premier chef de la batterie-fanfane et qui peut retracer la vie de la Société depuis qu'il y est entré en 1919.

Ce reportage a été programmé le samedi 18 mars, soit l'avant-veille du concert de gala.

Il s'agit d'une excellente initiative dont les effets ne se sont pas fait attendre, puisque le concert s'est déroulé devant une salle absolument comble.

Concert de Gala de l'Harmonie Municipale de Châteauroux

L'Harmonie municipale de Châteauroux a donné son deuxième grand concert de gala le lundi 18 mars 1974, salle Racine.

Il était placé sous la présidence de M. Bernardet, maire de Châteauroux, et de Madame, entourés du représentant de Monsieur le Préfet de l'Indre, de nombreux membres du Conseil municipal de Châteauroux, de personnalités musicales du Département, dont Monsieur Gaultier, président de la Fédération Musicale de l'Indre ; de personnalités locales et d'un important public.

Ce concert constituait le suprême hommage de la Société à la mémoire de sa présidente Madame Cazala et de son vice-président Monsieur Lemalgre, disparus à quelques mois d'intervalle.

A l'ouverture du rideau, le public pouvait admirer un magnifique ensemble de plus de 80 instrumentistes. Très applaudi à son entrée en scène, M. Fourmeau dirigeait « Le Joyeux Trompette » de Ailler et « L'Ave Verum » de Mozart. Cette page de recueillement était suivie de plusieurs morceaux de musique moderne : « Concertino » de Depelzenaire, pour trois flûtes et piano (solistes : MM. Avril, Gerber, Borgeais, Fourmeau) ; « Rondo in Blue » de Ruelle, par l'Harmonie ; « Piano-Jazz », vivement enlevé par Monsieur Fourmeau.

« Les Aïres du Pollu », pot-pourri de Corroyer, faisait revivre des refrains militaires très connus. Ils étaient suivis de plusieurs morceaux interprétés par des formations de cuivres dirigées par Monsieur Grasset, sous-directeur, composés de MM. Grasset lui-même, Champot, Prévost Maurice, Chassinoux Daniel, Batard, Seigneuret et Riffi ; « En Forêt », de Marschner, pour quatuor de trombones ; « La Tromba » et « Air tendre », de Couperin, pour quintette ; « Aïman » et « Gaillard », de William Brade, pour sextuor ; « Sonate » de Giovanni Buonamente, pour septuor. La « Marche des Légions », de P. Dupont, terminait la première partie du concert.

La fanfare de trompettes de l'Harmonie commençait la deuxième partie. Cette nouvelle formation, créée en novembre dernier par Monsieur Perronin, tambour-major, interprétait successivement : « Les Orfèvres », « La Bergère », « Le Fas de Charge de la Marine Impériale » et « Royan » d'André Trémine, compositeur bien connu dans le Berry.

L'ouverture des célèbres « Cloches de Corneville », de Planquette, était suivie de « Rhapsodie » pour trompette, de Bozza, accompagné au piano par M. Fourmeau, le soliste Michel Batard y faisait admirer sa virtuosité et son talent.

Une autre page célèbre, « La Belle au Bois Dormant », de Tchaïkovsky, permettait au public d'apprécier les qualités musicales de l'Harmonie et de son chef M. Fourmeau.

MM. Marcel Prévost au baryton, Michel Batard et Jean-Pierre Lambert à la trompette, accompagnés par l'Harmonie, jouaient « Diamantine », polka de Pautrat, autre compositeur bien connu de notre région.

Accompagné par M. Fourmeau au piano, M. Bonnin, sous-directeur, interprétait avec beaucoup de sensibilité « Aria », de Bozza, pour saxophone-alto. Cette page fut l'un des sommets de ce concert et le public ne s'y trompa pas, qui ovationna les deux solistes.

Le concert se terminait par « Entrée des Gladiateurs », de Wittman, et « Le Brave », de Leroux.

Varié, impeccable dans sa mise en scène, rondement mené par un chef très en verve, ce concert a beaucoup plu au public châteauroussin.

Celui-ci, le plus nombreux réuni depuis longtemps dans une salle de Châteauroux, a été conquis par la qualité de son Harmonie municipale.

Tout comme le premier, ce second concert de gala, dirigé par Monsieur Fourmeau, fut une complète réussite et une excellente soirée de propagande pour la musique en général et l'Harmonie municipale de Châteauroux en particulier.

INDRE-ET-LOIRE

Chaque année, des Sociétés musicales de la Fédération d'Indre-et-Loire donnent un concert et remettent les diplômes et les récompenses obtenus aux examens de la Fédération. Bonne habitude à encourager, mais il est regrettable que quelques-uns de ces concerts se déroulent aux mêmes dates. La presse régionale, cette année encore, a publié des appréciations particulièrement élogieuses, que nous nous plaisons à publier.

BLERE

Une audition appréciée Le concert annuel de la Musique Municipale

En assistant nombreux, le 10 mars dernier, à l'audition annuelle de leur Musique municipale et de la Formation « Juniors » qui en est la pépinière, les Blérois ont apprécié une nouvelle preuve de l'estime en laquelle ils tiennent les efforts consentis en faveur de la musique populaire par leurs élus et l'inlassable activité de M. Christian Bonnard à la tête de ces deux ensembles.

Entouraient M. Andrieu, maire de la commune ; M. Dumartin, maire de La Croix et vice-président du Conseil Général ; M. Morel, président de l'Union musicale d'Amboise, dont il fut maire ; M. Frenaud, président de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire ; le Capitaine Bonnal, chef de la Batterie-Fanfane départementale des Sapens-Pompers ; M. Dabon, ancien chef de musique de la 10ème Région Militaire ; M. Bourdeau, président de l'Union musicale de Romorantin, ainsi que plusieurs directeurs de Sociétés voisines, parmi lesquels nous avons noté : MM. Klein, d'Amboise ; Kaiser, de Loches ; Guillot, de Romorantin ; Bonfigat, de Lunery ; Cusauguet, de Baugé.

Le Président Avenet recevait avec son affabilité coutumière.

Outre une suggestive « Nuit au camp », de Pope, et une « Sérénade viennoise » faite de « Arènes » (Stephen Foster's Songs), exécutées avec brio et justesse par l'orchestre des Juniors, nous avons eu une présentation d'élèves par les professeurs de percussion (Yannick Guillot), de flûte à bec (Bruno Fauriol) et de trombone (Serge Perceval) et leur niveau précède nous a paru supérieur d'un avenir qui est la preuve d'une occupation des animateurs.

Il nous restait à apprécier la musique municipale dans une partie du programme. Dans un ordre de suite qui n'est pas sans intérêt, de postes : « Marche » de G. G. Brochard et « Rhapsodie » de R. G. « Rhapsodie sur des airs populaires gallois » de Grundman, l'ensemble nous a séduit par sa sonorité globale, un style soigné et une pointilleuse justesse, qualités inséparables de toute recherche d'exécution, quelque soit le classement des Sociétés appelées à se faire entendre. Il est en effet une confusion à éviter : celle qui consiste trop souvent à s'illusionner sur la recherche d'un effet en jouant des œuvres au-dessus de ses moyens.

A Bléré, le souci de plaire s'identifie à celui de ne pas trahir l'intérêt primordial de la musique ; c'est pourquoi l'excellent travail qui s'y fait trouve un écho si favorable dans les milieux avoisins.

AMBOISE

Un excellent concert de la Musique Municipale

Dimanche dernier, la Musique municipale a donné un concert, salle du Théâtre, en présence d'un nombreux public.

Maitre Mercier, président, entouré des membres du bureau, accueillait à ce concert M. Volsin, adjoint au maire, représentant M. Michel Debret, maire d'Amboise ; Mme Leblou, conseillère municipale ; M. Fournard et M. Pauvert, du comité de direction de la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire ; de nombreux parents d'élèves ainsi que les fidèles ; membres honoraires et amis de la musique.

Dans une première partie, la formation Harmonie a présenté des œuvres classiques allant de l'Indicatif de l'Eurovision, le Te Deum de M.-A. Charpentier, à Bizet, en passant par Mozart.

Les jeunes élèves de l'école de musique ont présenté des pages très variées et ont su, ainsi tour à tour, faire applaudir la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé tout au long de l'année et faire partager l'amour qui les anime dans l'exécution au travail bien fait.

En deuxième partie de ce concert, il a été présenté quelques aspects de la musique contemporaine et, en premier lieu, l'ouverture de concert de Thyry, qui avait été l'œuvre imposée au dernier concours.

Au cours de ce concert, Maitre Mercier, président, devait prononcer une allocution lui permettant de remercier la municipalité pour l'aide matérielle et financière qu'elle apporte au fonctionnement de l'école de musique et à la vie de la société. Présents ensuite que les musiciens avaient participé à 22 services (concerts, concours, défilés, fêtes de quartiers, etc.), le président Mercier mettait l'accent sur la part d'abnégation que suscitait une participation de si nombreuses manifestations de la part des musiciens.

M. Volsin, adjoint au maire, remerciait en quelques mots aimables l'ensemble des sociétaires, se félicitant de l'ambiance qui régnait dans la musique municipale.

Afin d'encourager les jeunes ayant obtenu un diplôme en 1973 aux examens de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire, la municipalité offrait un livre, en même temps que M. Klein, directeur de la musique, donnait lecture du palmarès :

Elèves ayant obtenu des mentions en solfège et instrument préparatoire deuxième année : Christine Lambert, Brigitte Meignan, Fabrice Bacqué, Dany Léveque, Brigitte Hulin, Alain Aïtoja, Gilles Chesneau, Alain Castin.

Elémentaire deuxième année : Eric Martin, Bernard Léveque, Arnel Mor, Jocelyne Cron, Philippe Torrès, Jean-Yves Bimbenet, Olivier Trapanat, Patrick Serenat.

deuxième année : Jean-Benoît Blin, Thierry Klein, Odile Moisson.

Le certificat d'aptitudes musicales a été octroyé à Jean-Benoît Blin.

Le Vainqueur consulte à M. Klein le diplôme d'honneur avec premier prix et mention au directeur, obtenu lors du dernier concours départemental.

MAZELLES
Son concert de la Musique Municipale

Sous la présidence de Monsieur le Maire de Mazelles, en présence de M. Froidefond, président de la Fédération, un agréable concert avec recueils de diplômes et de récompenses a été offert le dimanche 14 mars, à la salle des fêtes.

De nombreux amis, musiciens ou non, et habitants de Mazelles et des environs assisteront à ce concert qui s'est terminé par un excellent vin d'honneur.

Le Directeur, l'inamovible Monsieur Bernard Coutoux, dirigé par ses musiciens d'une baguette aussi assurée que respectueuse de l'interprétation, nous par les auteurs des œuvres exécutées.

Après l'audition de ce concert, il n'y avait pas de doute, pour le public présent, que tous les musiciens, de nombreux jeunes, très jeunes même, et quelques amis avaient consciencieusement étudié et travaillé.

Aussi Monsieur le Maire de Mazelles et le Président Froidefond se firent les interprètes des tous, pour remercier Monsieur Coutoux, directeur, et ceux qui lui apportent aide et assistance, ainsi que pour adresser félicitations méritées et encouragements aux musiciens, sans préférence, de cette si sympathique harmonie.

NORMANDIE

LISEUX

Pour le premier concert de l'année, un programme varié a été mis sur pied par André Petit, varié en ce qui concerne le genre « d'écriture musicale ». Parmi des œuvres dites « légères » et de connaissance et rythmes « outre-atlantique », d'autres moins que de nom, figurent en bonne place « Jammes Variations » de Pierre Bouneau, Ebroïcien d'origine, musicien aîné, chef d'orchestre de valeur souvent cité à « France-Musique ». Si l'on précise que l'orchestration de ces œuvres est due à D. Dondoyne, c'est en soi, si l'on peut dire, l'authentique qualité artistique. A ces compositions « contemporaines », il est agréable de voir voisiner quelques-unes de leurs aînées, toujours jeunes, bien que centenaires.

Par l'Harmonie des élèves de l'école de musique, sous la direction de M. C. Deslandes, directeur de l'Harmonie municipale, ont été remarquablement applaudies : « Trumpet Time and Air », de Purcell, « Prince des montagnes », de « Mort à 88 ans », de « Frotis », de Gretzky, au catalogue copieux et dont l'œuvre avait tout pour la postérité, celle d'un autodidacte : « L'Horizon érythréen », de M. Leemann ; « Amnés Pickles », de Leroy Anderson.

Et c'est l'Harmonie, sous la baguette de son « distingué patron », qui vint réjouir en interprétant la délicate ouverture de « La Chauve-souris » du roi de la valse J. Strauss, suivis d'extraits du ballet « La Source », où dans l'Andante, le cor de M. P. Soublieu fit merveille. Un court

entracte et successivement : « Les cruelles cartouches de l'Amour », de Ch. Serret ; « Trink-Trink », valse de W. Lindemann ; « F.M.O. Folks », de Roger Roger ; « Lovely-Cab », de F. Jouvin ; « Jammes Variations », citées plus haut, de P. Bouneau, et « The Sound of Music », de B. Rodgers.

Devant les frénétiques applaudissements de la salle bien garnie, nos musiciens ne purent que « s'exécuter » en redonnant la rapide et joyeuse « F.M.O. Folks ».

DEVILLE-LES-ROUEN

Le 30 novembre 1973, au Centre Culturel Voltaire de Deville, l'O.S.D. offrait à ses fidèles habitués sa première soirée musicale de la saison, placée comme de coutume sous la présidence de Monsieur Michel Cozette, maire de Deville.

Le programme était présenté par Marie-José Buhot, du Théâtre de la Vallée, sur des textes d'Hervé Ernout. L'orchestre, sous la direction de Maurice Métayer, débutait la soirée par la « Marche Triomphale d'Athalie » de Mendelssohn. Trois extraits d'« Hérodote » de Massenet faisaient suite : prélude, marche sainte et danse sacrée où l'on put apprécier le style et la sonorité du jeune flûtiste Jean-Yves Lefrançois. La 1ère partie se terminait par une bonne interprétation de la Symphonie « La Reine » de Haydn.

Un intermède vocal de grande qualité permit aux auditeurs d'apprécier la belle voix de soprano de Marie-Claude Delacroix, du Conservatoire de Rouen, qui interpréta successivement : « La Vie de Bohème », « Les Noces de Figueur » et « La Norma ».

Après l'entracte, ce fut Ghylaine Baphanel, également soprano du Conservatoire de Rouen, qui charma l'auditoire par trois extraits d'opérettes : « La Fille de Madame Angot », « La Belle Hélène » et « La Périchole ». Cet intermède, accompagné au piano par Madame Larmande, professeur à l'école de musique de Deville, recueillit les chaleureux applaudissements de l'auditoire.

La seconde partie débutait par l'Ouverture de « La Dame Blanche », enlevée allègrement par la baguette du dynamique sous-chef Rémy Métayer. La Danse Slave No 3 de Dvorak faisait suite et la soirée se terminait par une sélection sur « La Vierge Joyeuse », où l'on put apprécier toute la virtuosité de Mlle Mahé-Boislandelle, violoniste, professeur à l'école de musique de Deville. Cette soirée fut encore un beau succès pour l'Orchestre Symphonique, malheureusement apprécié par un public trop restreint, peut-être en raison de la rigueur de la température.

CHARTRES

Le Concert de l'Harmonie Municipale.

Toutes les ressources de l'Harmonie Municipale se sont déployées dans ce concert dont le programme permettait justement de mesurer la maturité de cette formation harmonique. Nous pouvons affirmer que la phalange que dirige Léon Cordier se révèle apte — avec une pâte des plus homogène — pour s'attaquer par exemple à « Cortège et Litanie » de Marcel Dupré.

Vigoureuse est la baguette du chef. Elle a pris dans l'ensemble du programme d'excellents « tempi ».

La Batterie-Fanfane s'était jointe à l'Harmonie pour débiter ce programme par deux Pas Redoublés très enlevés.

Le Te Deum de M.-A. Charpentier faisait suite.

Si « Les Joyeuses commères de Windsor » de Nicolai sortaient bien articulées des mains du chef, « Can-

table » de Franck « révélait son ressort grâce à des sonorités modelées, les unes par les vents d'autres affines par les timbres des bois ».

La deuxième partie comportait un récital pour clarinette et un trio pour piano, violoncelle et hautbois. D'abord, Nino Chiarilli en embouchant la clarinette saut le prix du bon souffle et aussi qu'il est difficile d'arrondir la note afin de donner le discours, la finesse nécessaire. Avec intelligence et une technique fort aisée, l'artiste retraça le chemin de l'écriture mozartienne d'un « Concerto ».

Deux jeunes B. Hervot, hautboïste et J.-M. Fonteneau, violoncelliste, se sont plu à jouer une « Suite » de Philidor d'une façon satisfaisante. Le premier a déjà une mécanique articulée et une sonorité avancée. L'autre possède des doigts prometteurs et un archet robuste et qui mord la corde.

Léon Cordier, au clavier leur donnait parfaitement la réplique comme il le donnait auparavant au clarinettiste Chiarilli.

En revenant à l'orchestre, quel doux artifice que cette transcription de Félicien Foret extraite de l'œuvre pour orgue de Marcel Dupré ! Dans sa nouvelle version instrumentale, l'œuvre reflétait une estimable qualité sonore qui sans se décolorer au passage des instruments d'orchestre, nous permit d'apprécier le déroulement logique des timbres.

oo

La discipline du travail rationnel accompli par l'Harmonie Municipale que dirige Léon Cordier, nous a valu l'autre soir un excellent concert qui commença comme c'est d'usage par l'exécution de deux pas redoublés par la batterie-fanfane sous les ordres du chef Marc Marchetti.

Si nous discernons sans peine les beautés que peut refléter « La Flûte enchantée », transcrite par F. Gaudin, c'est grâce à la bonne tenue du groupe instrumental devant cette pièce. Souple et concret, Léon Cordier a bien su mettre en relief les plans sonores qui se meuvent à travers les timbres des bois et des cuivres.

« Musique aux quatre vents » de Roger Roger qui suivit la partition mozartienne libérait un choix de rythmes de bon aloi. Cette œuvre nous permit d'apprécier la netteté et la justesse de ce travail d'ensemble, passant du jazz américain à la musique chinoise et à la musique russe, nous avons eu droit à un festival international d'idées musicales très bien interprétées. Les rythmes rigoureusement tracés dans l'écriture de l'ouvrage étaient formellement inscrits dans le pupitre de chaque musicien.

Dans « Prélude de Tardieu de Vilette et « Bretagne » (no 3 Fête et procession de N.-D. de la Clarté) de Francis Casadesu, orchestré par P. Dupont, qui remporta tous les succès, nous avons trouvé une fine cohésion dans l'ensemble de l'Harmonie, reflet constant d'un accord idéal de mesure entre les musiciens et leur chef.

EVREUX

Etape après étape, la progression de la Musique municipale témoigne d'une belle régularité, marqué de moments qui font honneur à ses membres et la réputation de cette école Emile-Clérissé dont la quotité est sans issue.

Près de cinq cents Ebroïcien, au premier rang desquels le premier citoyen d'Evreux, M. Azémia, ont pu vérifier, une fois de plus, ce qui précède, à la faveur du concert que M. Lion et les soixante-trois musiciens qu'il dirigeait ont offert, selon la tradition, à leurs membres honoraires.

Combien a-t-il fallu, par exemple, d'heures, de jours, de semaines de travail pour cet étincelant « Capriccio espagnol » de Rimski-Korsakov, où l'instrumentation, d'une richesse exceptionnelle, fut remarquablement rendue tandis que Philippe Cheval et M. Couger, à la clarinette, Philippe Gauthier à la flûte, donnaient toute la mesure de leur beau talent ?

Combien de fois René Saincé et Gérard Garendel ont-ils « joué sur le métier leur ouvrage » pour triompher des difficultés du « Concerto pour deux trompettes » de Vivaldi ? Et qui oserait parler de facilité à propos de ces œuvres d'un abord à priori moins revêche que sont « La grande porte de Kiev » de Moussorgsky, et même « Sylvia » de Léo Delibes ?

L'ambition, on l'a vu — et surtout entendu — s'est avérée payante. Encore fallait-il que la formation en eût les moyens et un chef à la hauteur... CQFD !

La classe de piano de Brigitte Lion-Revert et le quatuor de clarinettes occupèrent toute la seconde partie du programme. Que dire sinon que la « divine surprise » ne se fit qu'à l'adresse de ceux qui ignoraient encore la renommée de celle-ci (pour qui non plus « bon sang ne saurait mentir ») et les constants progrès de ceux-ci, dont on n'est pas près d'oublier ce « Moto Perpetuo » de Reynald Hunt, succédant à la « Sonatine » de L. Aya.

oo

Dimanche 10 mars, ont eu lieu, à Paris, salle Gaveau, les épreuves du concours C. Kahn. Réserve aux pianistes, ce concours se révèle très sélectif et peu de candidats y obtiennent des récompenses. Trois élèves de la classe de piano de l'école municipale de musique s'y sont distingués dans les divisions suivantes :

Degré moyen : Emmanuel Pleintel, 1er médaille, 1er nommé ; Anne Gouget, 2ème médaille.

Degré secondaire : Elisabeth Commun, 3ème mention.

Nos compliments à ces trois lauréats ainsi qu'à leur professeur, Mme B. Lion-Revert.

Unissant par ailleurs dans un même hommage les jeunes élèves de Brigitte Lion et leur charmant pro-

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

Rayon Musique : 29, rue de la Chapelle, PARIS 18e
Tél. : 205.85.39.
Rayon Majorettes : 30, rue de Lisbonne, PARIS 8e
Tél. : 522.34.00.

S.A. DENIAU-PIQUET

feuseur, nous ne citerons aucun nom : il eût fallu, en toute justice, les nommer tous. Abordant un répertoire lui aussi ambitieux (Poulenc, Fauré, Bartok, Satie, Schumann, Debussy), l'assurance dont ils firent tous preuve, leur maîtrise, leur aisance ne peuvent effectivement s'expliquer que par référence à un enseignement d'exception.

Il est temps, en effet, que les Ebroïcien, dont beaucoup doutent encore des ressources culturelles de notre cité, prennent enfin conscience de certaines évidences, tel le niveau de qualité de cette école de musique. « Grâce à elle, effectivement, Evreux s'appareille à connaître de beaux lendemains qui chantent... et qui joient. Juste.

Au cours de ce concert, M. Azémia devait remettre à quatre membres de la Musique municipale les récompenses que leur valent leur talent et leur fidélité exemplaire. Il s'agit de MM. René Saincé, médaille de bronze de la Fédération musicale de Normandie, pour vingt ans de service ; Lucien Loiseau, médaille d'argent de la Confédération musicale de France pour quarante-trois ans de service ; André Lamy, médaille de bronze de la Confédération musicale de France pour cinquante et un ans de service ; Lucien Lecomte, médaille d'honneur des vétérans pour soixante ans de service.

oo

La salle d'audition de l'école municipale de musique était à la limite pour accueillir les nombreux parents et amis, venus applaudir les élèves de la classe de piano qui donnaient, ce dimanche 17 mars, en matinée, leur audition annuelle sous la présidence de M. Fischer, maire-adjoint.

Après que de très jeunes pianistes, futurs aspirants à cette classe, aient avec beaucoup de grâce et d'assurance rempli la redoutable mission d'ouvrir le concert, les 16 élèves de la classe de piano aient donné la mesure de leur savoir, malgré, pour certains d'entre eux, un trac inévitable devant une si nombreuse assistance.

Si les nouveaux élèves entrés à la classe méritent des félicitations pour la très sûre et très musicale exécution des morceaux choisis à cet effet, c'est à un véritable concert que les plus anciens nous firent assister, concert méritant les meilleurs éloges pour la difficulté et la qualité d'interprétation des œuvres inscrites au programme. Debussy, Chopin, Bella Bartok, Schumann, Fauré.

Et pour terminer ce concert, J. Lherminier et E. Pleintel interprétèrent à quatre mains, remarquablement et avec beaucoup d'humour, les « Trois pièces en forme de poire » du non moins humoristique E. Satie.

Les plus vives félicitations s'adressent à leur distingué professeur, Mme Brigitte Lion-Revert, pour le travail et la compétence musicale et artistique que représente une audition de cette qualité et de ce niveau, que surent apprécier les nombreux auditeurs présents. Leurs chaleureux applaudissements témoignèrent du plaisir éprouvé à une si agréable matinée.

oo

AVEC LE TRIO RAVEL

A eux trois, Chantal de Buchy, pianiste ; Christian Cronne, violoniste, et Manfred Stitz, violoncelliste, ne dépassent que de peu la soixantaine. Précédés d'une flatteuse réputation glanée sur deux continents, ils sont venus dimanche au théâtre à la demande de l'école municipale de musique qui les avait invités dans le cadre de ses concerts annuels.

Est-il excessif de parler de révélation ? Le mot, pensons-nous, ne surprendra pas les mélomanes ebroïcien et s'impose naturellement à tous ces jeunes élèves « d'Emile Clérissé » dont certains, peut-être, un jour...

Abordant leur itinéraire musical par le classicisme de Beethoven (trio en mi bémol majeur), ils démontrèrent d'emblée une maîtrise étonnante, une sobriété de jeu et une sensibilité qu'il est rare de trouver exprimées à ce point de la part de jeunes interprètes.

Ces qualités confirmées dans le répertoire romantique (trio en fa majeur op. 80 de Schumann) devaient littéralement « exploser » dans le troisième volet de ce tryptique, dédié à leur maître Ravel. Que l'on aime — ou que l'on n'aime pas — cette école moderne dont l'autour du (trop) célèbre « Boléro » demeure, après Debussy, l'un des pionniers les plus significatifs, il est impossible, face à une telle interprétation, de rester insensible à ce langage toujours neuf, ce soudain morcellement de la ligne mélodique, ces sonorités étranges et sublimes d'une pureté qui ne cesse d'étonner, à l'heure où certains vont chercher leur inspiration dans les circuits intégrés des ordinateurs...

Le très brillant scherzo du second trio de Mendelssohn, offert en bis,

devait, sous l'ovation, conclure ces moments musicaux de qualité.

Un succès réconfortant pour M. Lion et — surtout — un stimulant idéal pour ses élèves soumis, comme nous tous, aux tira d'artillerie lourde d'une médiocrité envahissante.

Un léger « bémol » toutefois : qui débarrassera une bonne fois pour toutes les concertistes de la macabre détroque dont ils s'affublent ? Certains — et non des moindres — l'ont déjà jetés aux orties...

Des détails de cet ordre ont leur importance dans la mesure où ils contribuent à maintenir une certaine distanciation entre les musiciens et le public, ce qu'un musicologue réputé nommait des « rapports de contrainte »...

La musique n'est-elle pas joie, couleur, vie ?

P. ROUSSEAU.

oo

C'est avec beaucoup de plaisir que nous venons d'apprendre la nomination du flûtiste Philippe Gauthier au rang de soliste à l'Orchestre National.

Ancien élève de l'école municipale de musique « Emile Clérissé », où il entra en 1963, Philippe Gauthier a accompli l'ensemble des études musicales lui permettant d'accéder au Conservatoire de Paris.

Son professeur de flûte, M. Maurice Pruvot, soliste de l'Orchestre de Paris, ainsi que ses professeurs de solfège, M. Lion et Lecomte, ont été très vite en lui des dons lui permettant d'envisager une carrière musicale.

Entré au Conservatoire de Paris en 1971, il obtint en juin 1973 son premier prix de flûte.

Ayant passé ces jours-ci le concours d'entrée à l'Orchestre National, il vient de s'y distinguer magnifiquement parmi les 30 candidats qui s'y présentaient.

C'est donc une carrière de choix qui s'ouvre devant ce jeune artiste de 23 ans que nous félicitons chaleureusement et dont se réjouit, à juste titre, l'école de musique qui l'a si heureusement préparé à cette brillante réussite.

SAINT-LO

C'est un public moins nombreux qu'à l'habitude qui a répondu à l'appel de la Musique municipale, à l'occasion de son dernier concert, le 25 avril. Il faut dire que la concurrence sérieuse de deux « témoins », non pas de l'Opéra mais de la politique, qui se produisirent ce soir-là sur les ondes a dû y être pour quelque chose...

Le programme était cependant séduisant et les présents n'ont pas regretté le déplacement. C'est en effet, à un très plaisant tour du monde musical que cette Société avait convié les auditeurs. La soirée débuta par « New Orleans », entrainante ouverture de Meindert Boeckel. D'un bond, « Festa ou tres Banda », de Pi Scheffer, nous transporta au Mexique pour goûter le charme particulier des rythmes propres à ce pays. La première partie se termina par une œuvre d'un tout autre genre : « Music of the Royal Fireworks », écrite en 1749 par Haendel, à la demande du roi d'Angleterre, pour un feu d'artifice, et dont les cinq mouvements forment un divertissement qui fut très apprécié. La deuxième partie débuta par le « Ballet d'Isoline », d'André Messager, très jolie page de la délicatesse le dispute aux rythmes élégants du début de ce siècle. Quant à l'exécution des « Huit chants populaires russes », d'Anatole Liadov, ce fut un pur régal ; le solo de saxophone (Compliments) par un jeune musicien au talent prometteur, Pascal de Saint Jores, eut le don d'émouvoir profondément l'assistance. Pour terminer ce concert de qualité, Ferdinand Koch avait inscrit à son programme « L'Anour Sorcier », de Manuel de Falla. La Musique municipale l'interpréta avec nuances et beaucoup de brio, à tel point qu'elle dut reprendre la célèbre « Danse du Feu » afin d'apaiser les rappels du public.

Il convient de signaler que, parallèlement à la préparation de ce concert, le Directeur du Conservatoire municipal faisait travailler par l'orchestre des Cadets un programme comprenant : « Ouverture Miniature » (extraite de « Casse-Noisette »), de Tchaïkovsky ; le Menuet de « L'Arlesienne », de Bizet (soliste Didier Lefranc) ; « Menuet », de Paderewski ; « Menuet du Roy », de J. Semler-Collery ; « Cortège » (extraît de « Petite Suite »), de Debussy ; « Symphonie en ut », de Gossec.

L'orchestre des Cadets, composé de jeunes élèves du Conservatoire municipal de Saint-Lo, s'est produit dans plusieurs établissements scolaires de la ville ainsi qu'à la Cité de l'Automne. À l'intention des personnes du troisième âge qui y résident, il doit également donner (de même



**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Bolmet

66, rue de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

AU programme : œuvres de Wagner, Mozart, Gounod, Mendelssohn, J.-S. Bach, Weber, etc.

Deux heures de bonne musique.

NIORT

Le 2 décembre, l'Harmonie, sous la direction de M. Thomas, ainsi que l'orchestre des élèves de l'École de Musique ont été enregistrés pour l'émission télévisée de Serge Kaufman « Les Musiciens du Soir ».

A TRAVERS LE DEPARTEMENT. — PARTHENAY, 7 février 1974. Enregistrement par l'ORTF, des éliminatoires du « Royaume de la musique 1974 ».

Très intéressant lot de candidats dont la majorité était de qualité. Le jury était présidé par Mme Sylvie Béraud-Zurfluh, assistée de M. André Sauzède.

L'organisation, assurée par notre ami M. Drouot, était parfaite. Parmi les concurrents, nous avons particulièrement remarqué Mlle Sylvie Drouot, fille de M. Drouot, chef de l'Union musicale et de Madame, professeur de piano, et Didier Guittou, de Niort remarquable jeune hautboïste âgé de 12 ans.

— A LA FORET-sur-SEVRE, l'Union Musicale de la Forêt-sur-Sevre, Moncautout et Cerizay sous la direction de Michel Merlet se fait entendre à la messe et termine cette manifestation intéressante par un brillant défilé.

Melle, le 23 novembre. — Brillant concert par les « Amis réunis » sous la Direction de M. André Juchaut.

Avec les concours du Quatuor de trompettes Bériella, du Conservatoire de Tours.

— THENEZAY.

Les « Amis réunis » de La Ferrière, sous la direction de M. Pousse se sont fait entendre à la messe à Thenezay, en présence de M. Charles Leray, Président d'honneur de la FSMO et ont donné un deuxième concert à Doux pour la messe de Noël.

VENDEE

UNION DEPARTEMENTALE

L'Assemblée générale de l'Union départementale des sociétés musicales et chorales de Vendée avait lieu le dimanche 2 décembre 1973 au Conservatoire de La Roche-sur-Yon.

L'ordre du jour en était le suivant : compte rendu du Congrès FSMO de La Rochelle, compte rendu du Congrès OCMF de Paris, subvention du Conseil général, monteurs lunaires, assemblée des jeunes en 1974, harmonie départementale, projet concours, festival annuel, camp de vacances, questions diverses.

Les sociétés ont toutes reçu un compte rendu de cette assemblée générale. Point n'est besoin d'y revenir dans ces colonnes.

— Circulaire du Président en date du 25 février 1974.

Nous attirons très vivement l'attention des responsables des sociétés sur l'importance de la circulaire du Président Bertrand, en les invitant à y donner suite très rapidement.

Quelques nouvelles musicales...

Bon nombre de comptes rendus des diverses manifestations musicales qui se sont déroulées cet hiver dans le département nous sont parvenus. Et nous est agréable de les citer rapidement :

— La Sainte-Cécile a été célébrée :

1. — A LA ROCHE-sur-YON, le 9 décembre 1973 au théâtre municipal. La Société philharmonique, avec son orchestre symphonique, sous la direction de M. Jean Bertrand avec les concours de MM. Yannick Prioul, clarinetiste et Jean Bacheller, bassoniste.

2. — AUX SABLES-D'OLONNE, le 18 novembre, au casino municipal. L'Harmonie municipale interprétée sous la direction de M. José Pletot des œuvres de Rossini, Luigini, Gréty Boedijn, etc. et le 25 novembre, elle se produisait à la messe en l'église Notre-Dame-de-Bon-Port.

3. — A LUCON, le 4 décembre au Poyer Municipal. M. Louis Porcher dirigeait la Société Philharmonique dans un programme très important dans lequel nous relevons Etmont, les Impressions d'Italie... et la production d'un quatuor de saxophones de la Société qui interprétait des œuvres d'auteurs très variés.

4. — A TRAVERS LA VENDEE. La Sainte-Cécile a été fêtée aussi traditionnellement par les Sociétés vendéennes, selon les coutumes locales, mais nous n'avons pas eu d'échos de ces festivités, aussi ne nous est-il pas possible d'en citer particulièrement.

AUTRES CONCERTS

AUX SABLES-D'OLONNE, le 14 décembre 1973, le Conservatoire de musique avait organisé un concert d'orgue et chorale en l'église Notre-Dame-de-Bon-Port avec la participation de M. Yves Roupau, organiste, et de choristes du Conservatoire et Le Noutra sous la direction de Chantal Coulicheau.

Le 17 février c'était une audition d'élèves du Conservatoire, au casino municipal, suivie en second lieu d'un concert de l'Harmonie municipale, dirigée par M. Raymond Chartier.

Annouces de manifestations 1974 : 19 Mai. — A Mareuil-sur-Lay, rassemblement des Juniors et concert de l'Harmonie départementale. 9 Juin. — A Bourg-sous-la-Roche, festival départemental.

VIENNE

Union Départementale de la Vienne

Les lecteurs de la presse locale n'ont pas pu ne pas être frappés par les nombreuses informations, comptes rendus de l'activité de nos sociétés musicales populaires de la Vienne dans le courant de cet hiver 1973-1974.

Le stage d'octobre au CREFS de Boivre n'était pas une fin en soi, mais un heureux prélude à l'année musicale.

De Loudun à Civray nous ne citerons personne car presque toutes les sociétés seraient à mentionner, harmonies, fanfares, batteries-fanfares et chorales se sont brillamment manifestées.

Il n'en est pas qui auraient laissé passer Sainte-Catherine, la fête de leur patronne, sans lui témoigner leur attachement, soit par une messe en musique, soit par un concert et presque toujours par un banquet, repas où règnent la joie et la gaieté — les musiciens pictons ne sont pas pour autant ennemis de l'humour des gauloiseries et de la bonne chère.

Ne profite-t-on pas de ces manifestations pour remettre aux valeureux musiciens, aux anciens, devant la population réunie, ces décorations convoitées décernées par la FSMO et par la CMF. Nos groupements veulent ainsi prouver leur reconnaissance à ces pionniers et piliers de nos sociétés musicales. Le Comité directeur de l'UD de la Vienne est heureux de féliciter chaleureusement ces musiciens.

Les longues veillées de l'hiver ont été mises à profit pour assurer par un travail obscur mais efficace, dans la salle de répétition, la mise au point de l'interprétation des morceaux que les sociétés présentent dans leur concert de printemps ou d'été, à leurs concitoyens satisfaits.

A noter, fait exceptionnel, la participation de la Chorale mixte de Châtelleraut retenue par l'ORTF à l'émission nationale sur la première chaîne « Les Musiciens du Soir ».

Ces programmes ne sont pas réservés à la localité, nombreux sont nos formations qui vont participer aux festivals du département, certaines plus ambitieuses, veulent concourir à ce sujet, il est regrettable de constater qu'en France, en 1974, QUATRE concours seulement seront organisés : Chateaudun, Villafagnan Lezay et Saint-Pierre-d'Oliéron (ces trois derniers en Poitou-Charentes). Toutes ces formations sont à féliciter ; c'est en assignant un but précis qu'on obtient un travail assidu et des progrès remarquables.

On remarque l'union et la réunion de plus en plus fréquente des musiciens de sociétés voisines pour s'entraider et participer réciproquement à leur concert et sortie. L'UD encourage les sociétés à poursuivre dans cette voie momentanément salutaire.

La famille musicale de la Vienne s'agrandit ; après Naintré, l'École de musique de Beaumont vient à nous, d'autres écoles sont prêtes à nous rejoindre. L'UD est heureuse de les accueillir, elle leur souhaite la bienvenue et leur offre sympathie, entraide et amitié.

La réunion du Comité directeur de l'UD vient d'avoir lieu le 17 mars à Chauvigny pour préparer l'Assemblée générale de l'Union du 7 juin à Saint-Julien-l'Ars et organiser la saison musicale.

Projet de budget (il signale que la subvention du Conseil général a été portée à 8.000 F ; que l'assemblée départementale en soit vivement remerciée).

— Festivals de Lusignan et Saint-Julien-l'Ars ;

— Calendrier des examens ;

— Stages d'automne ;

— etc.

Le compte rendu en sera publié dans le prochain bulletin.

POUR MEMOIRE :

FESTIVALS : LUSIGNAN, 12 mai 1974.

SAINT-JULIEN-DE-L'ARS, 9 juin 1974

SEINE-ET-MARNE

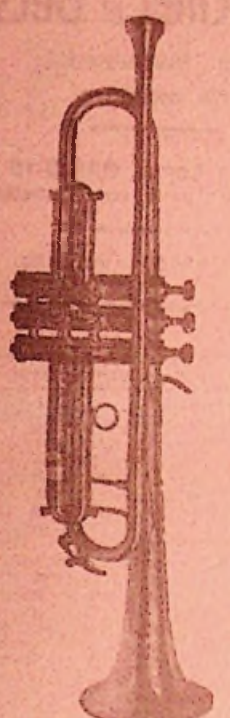
COULOMMIERS

Le concert de l'Harmonie Municipale

Samedi 20 avril, au Théâtre municipal, l'Harmonie municipale offrait son 2ème concert de printemps, devant un public, peut-être clairsemé, mais enthousiaste devant la qualité de l'exécution d'un programme judicieusement choisi.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué la présence de M. Bertrand Flornoy, député-maire, de Mme et M. Villeneuve, adjoint au maire ; Mme et M. Troton, président de la Caisse d'Epargne M. Pijn, artiste sculpteur. Mme et M. Huardel, directeur de la BRED. Mme et M. Allégré, président des A.C. ; Mlle Vinot, secrétaire générale adjointe à la mairie. M. l'Abbe Souffland ; M. Métayer, président des Majorottes de la Brie, du Cdt Bordeny ; de Mme et M. Duchie, président de la Société Philharmonique, de M. Chauveau, vice-président du Réveil Paroissial ; de Mme et M. Guilleminot, ancien conseiller municipal ; de M. Garnier, conservateur du Musée, etc., ainsi que de nombreuses personnalités culmeriennes et extra-muros, que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNELS avec GARANTIE. des prix. INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST ». CUIVRE ARGENTE. TROMPETTE, ut et si b 372 515. CORNET, si b 485 640. BUGLE, si b 545 700. ALTO, mi b 730 950. BARYTON, si b 940 1160. BASSE, si b à 4 pistons 1360 1620. SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 3990 4870. TROMBONE à coulisse 595 775. TROMBONE à pistons 840 1020. LAQUES OR CLES CHROMEES. SAXO SOPRANO, si b 1060. SAXO ALTO, mi b 1100. SAXO TENOR, si b 1290. SAXO BARYTON, mi b 2520. CLARINETTE, si b, super ébène 600. GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins 655. Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ? GUILLARD-BIZEL. 2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98. ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



La première partie de ce concert consacrée à des auteurs anciens, débuta à l'heure précise (l'Harmonie nous a habitués à cette ponctualité) par un défilé « Cherbourg » enlevé avec le brio habituel par l'harmonie et sa batterie, suivi de près par la « Marche Militaire » de Schubert. Changeant complètement de style, nos musiciens vont « s'attaquer » à des œuvres purement symphoniques, avec le « Prélude » de Rachmaninoff, dont les rythmes et les sonorités vont un instant nous faire pénétrer l'âme russe... Les trois parties de la « Symphonie des Jouets » de Léopold Mozart (père du grand Mozart) que l'on attribue aussi à Joseph Haydn, vont nous laisser entrevoir l'ampleur du travail fourni par nos musiciens, dans la préparation en orchestre d'harmonie d'une œuvre écrite pour orchestre symphonique, cette symphonie toute de finesse va laisser le public sur une faim qui restera insoufflée, car l'exécution de « Fantoms fiérement » de Saguez, défilé avec la batterie, marquera la fin de cette première partie.

M. Gaston Margain, président de l'Harmonie municipale, va alors, avant un court entracte, remercier, avec sa verve accoutumée, les personnalités présentes ainsi que tout l'auditoire.

Bientôt, vont à nouveau retentir les cuivres de la Batterie, avec un retentissant « Salut au 85ème », qui ouvre la seconde partie du concert, consacrée cette fois à des œuvres restées inassouies, car l'exécution de « Fantoms fiérement » de Saguez, défilé avec la batterie, marquera la fin de cette première partie.

Ce concert, qui pour beaucoup fut une surprise, car si nous voyons souvent nos musiciens, tambours et clairons, défilé dans les rues de notre ville, on ignore parfois leurs possibilités musicales et artistiques qui, une fois de plus, sous la baguette de leur chef M. André Chauveau, nous ont fait entendre et apprécier « autre chose » que ce qu'il est convenu d'appeler : musique moderne.

Le prochain concert aura lieu le jeudi 23 mai, jour de l'Ascension, dans le magnifique cadre du parc des Capucins. Nul doute que cette fois encore un nombreux public vienne applaudir aux efforts de nos musiciens qui consacrent leur loisir à un travail obscur destiné à maintenir la tradition de belle et bonne musique populaire.

SUD-EST U.D. de l'AIN

Compte rendu des travaux de la Commission de répartition de la subvention exceptionnelle du Conseil Général pour la formation des moniteurs.

Séance du 16 mars, à Amberieu.

Sont présents : MM. Bouvard, président de l'Union départementale ; Dupont, secrétaire général ; Vial, secrétaire-adjoint ; Thermet, Meunier, Dumont, Colas. Absents et excusés : MM. Goral, trésorier (deuil familial) ; Lugin (solière littéraire).

En ouvrant la réunion, le président Bouvard remercie les membres présents et adresse une pensée émue à M. Goral, qui vient de perdre son père.

Le secrétaire rappelle les décisions prises par la Commission, lors de sa réunion du 15 septembre 1973, et il attire l'attention sur l'abus qui a été fait de l'appellation « Ecole de Musique ». De nombreux cours de solfège et d'instruments ont pris cette dénomination. Il donne lecture de la correspondance échangée à ce sujet avec plusieurs fédérations et sociétés ou écoles de musique. Des précisions nécessaires seront données au congrès de Trevoux et la commission adopte la proposition de M. Vial de substituer à l'appellation « Ecole de Musique » celle d'« Ecole de Formation de Moniteurs ».

Le président Bouvard donne lecture d'une lettre de M. Robert l'informant de la mise en sommeil de l'Ecole de Musique de Montluel, pour raison financière. Des précisions à ce sujet ont été demandées à M. Robert, par lettre du 18-2-1974 ; sans réponse à ce jour 16 mars 1974.

La commission procède ensuite à la répartition de la subvention exceptionnelle du Conseil général et maintient la somme de 2.000 F pour les stagiaires de Boulouris (200 F par stagiaire).

Le succès des journées de séminaire a été tel que plusieurs journées auront lieu en 1974 : deux réservées aux moniteurs de solfège et d'instruments et une plus spécialement pour les chefs et sous-chefs des sociétés. Un crédit de 3.500 F est prévu pour ces trois journées.

L'organisation des examens de cours moyen, à Bourg, étant le premier pas de la formation des futurs moniteurs susceptibles d'envoyer à Boulouris (s'ils ont obtenu une première mention), une somme de 2.250 F est affectée à ces examens départementaux (y compris frais de repas, imprimés, diplômes, jury, etc.).

La Commission maintient l'attribution de 600 F à l'Ecole de Musique de Bourg pour les lauréats du cours moyen. Les sommes précitées atteignent 8.250 F, il reste un reliquat de 1.750 F qui sera réparti aux Ecoles de Formation de Moniteurs de Bellegarde et Montluel sur justification des résultats à adresser à M. Bouvard, président de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés musicales de l'Ain, à Ceyzériat (01250).

STAGES DE BOULOURIS. — Le dernier bulletin de la Fédération du Sud-Est (page 8) ne contenait pas de renseignements sur le stage technique de Boulouris (dont on avait même envisagé la fermeture). Il aura lieu dans la première quinzaine de juillet pour la France et l'étranger. Pour le Sud-Est, un second stage est prévu dans la dernière quinzaine de juillet. Les inscriptions sont à adresser sans attendre à M. Robert, 125, Route Nationale, à la Boisse, 01120 Montluel. Le président Bouvard donne lecture des pourparlers engagés avec M. Barberot, député-maire de Bourg, pour la tenue à Bourg du stage de 1975 nous concernant plus particulièrement. Vous serez tenu au courant de la suite donnée à ce sujet.

CEREMONIE SUR LA TOMBE DE M. Antoine MALLET, à VILLIEU. — Etalent présents : MM. Bouvard, Emoryat, Vial, Thermet, Colas, Barlet, Verret, ainsi qu'une forte délégation de la Fédération du Sud-Est, composée de MM. Rolando, Védard, Abram, Germain, M. Pierre Dupont, grippé, était excusé.

Le président Rolando déposa, accompagné de M. Bouvard, la plaque-souvenir sur la tombe du président Mallet et, s'adressant à Mme Mallet, rappela en termes émus les services rendus à la Musique par M. Mallet.

M. Bouvard s'associa à cet hommage et, au nom des musiciens du département de l'Ain, présenta à Mme Mallet et à sa famille ses sentiments d'affectueuse sympathie.

En fin de cérémonie, Mme Mallet convia tous les délégués à choquer la coupe de l'amitié et du souvenir. A noter que cette cérémonie se déroula sous une pluie diluvienne.

Le Président, E. BOUVARD. Le Secrétaire, P. DUPONT.

ALBERTVILLE

L'Harmonie et l'Ensemble Choral font acclamer leur concert à la Salle de Maistre

Une assistance fort honorable avait, l'autre soir, bravé le déluge pour entendre les musiciens de l'Harmonie dont notre ville peut être fière. L'attrait de cette soirée se doublait du fait de la participation de la chorale de l'école de musique, et il ne fait aucun doute que les amateurs chanteurs valent les instrumentistes. Une fois de plus, louons M. César pour ses efforts multipliés en vue d'aussi excellents résultats.



VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour Instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél : 255.90.02 - 255.90.20

Après le hors-d'œuvre, constitué par la Pop-Marche dirigée par le valeureux M. Bernard Pérot, la baguette passa aux mains de M. César pour l'exécution par l'Ensemble Choral Mixte, c'est son nom exact, de six airs fort bien orchestrés dont les quatre premiers sont de vieilles musiques puisqu'ils datent du XVII^e siècle... Harmonies naïves, pleines d'une gaîté tendre et qui se prêtent aux « arrangements » pour chœurs tel le charmant « Quand le bois du vin clair » qui part d'un planissimo murmuré pour monter jusqu'au « forte » et finir par un décroissant ravissant... tel aussi le réveur : « Je voy les glissantes eaux » de Guillaume Costeley. A ce propos, nous déplorons que le public français ignore tout d'un immense répertoire de chants et de rondes, qui est son héritage précieux, et où Mozart n'a pas dédaigné de chercher son inspiration.

Notre chorale comprend outre les garçons et filles qui font les voix formées soutiennent l'ensemble des chants. Elle interpréta ensuite le bel « Hymne à la nuit » de Rameau, qui fut comme on sait, le plus grand compositeur français du 18^e siècle. Son œuvre est elle aussi, un trésor trop ignoré et il n'est aucun de ses opéras d'où l'on ne puisse tirer des airs et les chœurs délicieux.

La première partie de ce concert se terminait par le charmant et très élaboré « Il y avait un jardin » de Georges Moustaki, musicien véritable, sans doute supérieur à son public. L'ensemble choral sut rendre toutes les nuances de ce morceau difficile.

L'Harmonie et ses cuivres ayant repris leur place ce fut une « Marche Florentine » de Fucik qui ouvrit la seconde partie laquelle continuait par « Fête Israélite » (scènes symphoniques) scénées en trois mouvements : danses sacrées, invocation, cortège, dont l'auteur est Jules Watella auteur d'œuvres pour musique d'harmonie. On y discerne l'ambition d'atteindre un idéal symphonique très élevé. Celle-ci comporte un remarquable sextuor de clarinettes, que MM. Luv Vottaro et Pérot entraînaient avec leur virtuosité habituelle.

C'est peut-être parce qu'elle est archiconnue que le public goûte sans s'en laisser cette vieille... et toujours jeune ouverture du « Barbier » de Rossini !

L'Harmonie, qui a beaucoup travaillé ce morceau, en rendit les nuances et l'élan de façon parfaite, et si l'on peut être sensible à l'absence complète des cordes, il ne faut s'en prendre qu'à la composition même des harmonies qui les exclut.

Telle quelle, cette interprétation prouve à elle seule, la valeur et la foi de notre équipe municipale. Est-il besoin de souligner la compréhension et l'énergie dont fit preuve M. César dans la conduite de ce charmant chef-d'œuvre ?

De John Darling, nous entendîmes ensuite deux morceaux dont le premier « Aventure Western » ne tient pas les promesses de son titre et de son étiquette de jazz symphonique. C'est un morceau fort estimable... et bien de chez nous ! Quant au second « Palencia » M. John Darling y révèle un espagnolisme de bon aloi.

Enfin, l'ensemble choral et de l'harmonie se partagèrent la scène et nous entrâmes dans le domaine de la vraie musique, d'abord avec le beau « Chœur des Esclaves » de Verdi, tiré de son opéra Nabucco, puis avec l'Alleluia, extrait du « Messie » de Haendel. Cet hymne étonnant, qui soulève un souffle immense garde, après deux siècles et demi, tout son pouvoir sur nos cœurs. C'est l'honneur de l'harmonie et de l'ensemble choral d'avoir su lui restituer son incomparable grandeur. On sait que Haendel alors vieillit abandonné et misérable (c'est ainsi que les hommes récompensent leurs plus grands génies) composa « Le Messie » dans un état de surexcitation tel qu'il mangea à peine pendant les trois semaines que dura la composition.

Le monument qu'alors il éleva reste debout et domine toute la musique. Remercions nos chanteurs et instrumentistes, remercions M. César de l'avoir fait connaître au public (qui le redemanda avec enthousiasme) et d'avoir couronné de pareille façon cette magnifique soirée.

UGINE

Harmonie Municipale

« L'Echo du Mont-Charvin »

Dernière des productions en salle, le concert de gala du 3 mars 1974, fut une véritable réussite, réussite méritée par nos musiciens, mais aussi provoquée par un auditoire aussi nombreux qu'enthousiaste !

Disons que, par le programme présenté, cette soirée musicale fut vraiment exceptionnelle. D'abord la prestation du Mandoline Club de notre ami M. Pistorello, en lère partie, fut une innovation et une véritable découverte pour de très nombreux auditeurs.

Cette toute nouvelle formation (l'on fêtera son 1^{er} anniversaire le mois prochain) dispose actuellement d'un répertoire assez étendu et varié : airs populaires, polkas, mazurkas, valse, etc., sérénades, fantaisies, extraits d'opérettes, et la sélection présentée semble avoir conquis le public présent. Il serait fastidieux d'énumérer tous les morceaux interprétés, mais citons au passage le célèbre « Frugolina », cher à nos mandolinistes, car étant le premier morceau inscrit au répertoire ayant enquis ses lettres de noblesse devant les caméras des « Musiciens du soir ». Un grand bravo à cette formation dynamique et à son chef Marius Pistorello !

L'Harmonie Municipale, en 2^e partie, offrait, dans le répertoire classique, quelques œuvres très marquantes. La Marche Militaire de la « Suite Algérienne » de Saint-Saëns débutait ce programme et compte tenu des difficultés de cette page, l'on imagine aisément le travail fourni pour une telle prestation. Extraits du « Ballet Egyptien » de Liszt, les numéros 1 et 4 mettent tout à tour en évidence les différents pittoresques de l'orchestre, dans un mouvement très soutenu que le directeur H. Castagnède sut faire respecter. « Aida », une des œuvres maîtresses de G. Verdi est surtout célèbre par ses trompettes, mais que de finesse par ailleurs ! Cette œuvre

demande une formation très complète, car si les bois et petits cuivres jouent un rôle important, les gros cuivres assurent la puissance nécessaire à l'exécution de cette pièce. Une interprétation très brillante obtint un succès mérité. Extrait d'une opérette de F. Lopez, « Andalouse », avec sa légèreté, sa gaîté, son enthousiasme, terminait avec brio cette excellente soirée musicale.

Président par M. Albert Botta, un sympathique vin d'honneur réunissant personnalités et musiciens, concluait cette manifestation culturelle.

P. BALEGNO.

SUD-OUEST

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE

Dimanche 13 janvier la charmante cité de Saint-Pardoux-la-Rivière en Périgord Vert s'est réveillée avec un soleil printanier et au son de la Musique de la Fanfare. En ce dimanche de janvier c'était la traditionnelle fête de Sainte-Cécile.

Après un défilé, ce fut la messe en musique où, sous la baguette de M. Darfeuille, le chef infatigable de cette vaillante société, ont pu entendre et apprécier de très délicats morceaux magnifiquement exécutés.

De nouveau ce fut le tour de ville en musique jusqu'à la mairie où étaient données rendez-vous les personnalités MM. Laforest, ancien ministre, maire, conseiller général de Nontron ; Agard-Lafon, maire de Saint-Pardoux ; Jean Blanchard, président de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne ; Brives, président de la Fanfare ; le chef de l'Harmonie voisine de Nontron qui prêtait à la clarinette main-forte à son ami Darfeuille. La M. Blanchard remit à un très vaillant musicien M. Pomeyrol, la médaille des Sociétés Musicales et Chorales de France. Et l'on s'achemina vers l'hôtel pour l'apéritif et le banquet.

Ce banquet groupait tous les musiciens de Saint-Pardoux, leurs amis de Piegut Buserolles, Nontron et Mareuil et quelques épouses ainsi que MM. les maires des communes voisines.

Au dessert, M. Agard-Lafon, maire de Saint-Pardoux avec sa verve habituelle, complimenta tous les musiciens, ayant pour chacun un mot aimable. Il félicita M. Darfeuille qui depuis 45 années dirige et anime la société de musique. Il souligna que la municipalité de St-Pardoux était fière de posséder une telle société et l'appui complet à celle-ci de son conseil municipal. Puis Jean Blanchard prit la parole pour dire son plaisir de se trouver au milieu des musiciens de Saint-Pardoux, il parla de l'Union de la Dordogne, des examens fédéraux, du festival départemental le 16 juin à Excideuil et aussi du brûlant sujet des subventions du conseil général de la Dordogne. Il fit un vibrant appel pour la formation des jeunes musiciens, avenir de nos sociétés. M. Laforest termina la série des discours en remerciant MM. Agard-Lafon, Brives et Darfeuille de leur invitation. Il félicita les musiciens, leur chef et répondit à Jean Blanchard sur la question des subventions. Il dit que cette réunion allait avoir quelque chose de profitable car étant au sein du conseil général à la commission des finances, il demandera à ses collègues de penser aux sociétés de musique de la Dordogne et de prévoir l'augmentation de la subvention départementale. Jean Blanchard le remercia très vivement au nom de tous les musiciens de la Dordogne.

vement au nom de tous les musiciens de la Dordogne.

Puis ce fut les classiques histoires et chansons et l'on se sépara en se donnant rendez-vous pour les Salutes-Cécile des Sociétés de musique de Nontron et de Piegut en février.

Nécrologie

Lorsque nous avons appris le décès de l'homme si parfaitement dévoué et si aimable qu'était M. Verdier, adjoint au maire de Saint-Estèphe-en-Médoc président de la batterie communale, se fut une grande peine. Il laisse un grand vide parmi tous ses amis, parmi nous, tant à l'Union des B. et B.F. de la Fédération qu'à la Fédération elle-même.

Nous exprimons à Mme Verdier et à sa famille nos condoléances attristées.

TALENCE

La Lyre Talençaise

Nous nous excusons d'une erreur matérielle qui, dans notre numéro d'avril, a fait paraître, sans titre, l'article qui concernait la fête de Sainte-Cécile de cette société.

Mariage

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M. Jacques Artaud, élève de l'école de Saint-Navale et de Mlle Brigitte Sauffignon, célébré par l'abbé Boutin aumônier du Spectacle, en la basilique Saint-Surin, et il nous est agréable de rappeler à cette occasion que le marié est notre aimable collaborateur qui a participé à l'organisation et à l'animation de notre premier stage musical, d'été à Andernos en septembre 1972, et que d'autre part M. Artaud contribue activement à la vie de nos sociétés musicales bordelaises et à l'enseignement de nos écoles, le musique, notamment à l'Harmonie de La Bastide et à la Société Symphonique de Cauderan.

Au cours de la cérémonie, nous avons pu entendre des œuvres de Bach, Torelli, Martini, interprétées par M. Yves Didier, professeur au Conservatoire National de Bordeaux et clarinète solo à l'OSB et notre ami et membre du Comité Fédéral, Francis Larriba, trompettiste, lauréat du Conservatoire.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

VAUCLUSE

VAISON-LA-ROMAINE

Les anciens de la Musique Nationale C.F.F. de Châtel-Guyon avaient choisi Vaison, et La Provence-Romaine pour leur grand rassemblement de printemps. Ils sont venus nombreux et certains de très loin pour assister à ces retrouvailles musicales dans l'ambiance d'une amitié joyeuse. L'Harmonie Municipale d'Orange s'était jointe à eux pour former tous ensemble une union musicale de grande valeur qui offrit à la population vaisonnaise et aux nombreux touristes de ce week-end pascel un magnifique concert dans le cadre merveilleux du Théâtre Romain.

Ouverture de Poëte et Paysan, Fantaisie sur Carmen, 2^eme suite de l'Artésienne, Ouverture de Tancrède de Rossini. Successivement dirigés par MM. Marcel Lasalmonie, sous-chef de la Musique Nationale, ancien chef de la Musique Principale de la Légion Etrangère ; Georges André, organisateur de ce rassemblement ; Pierre Dastros-Geze, président de l'Amicale, directeur du Conservatoire de Roanne et Roger Lançois, chef de l'Harmonie Municipale d'Orange. Pour les pas redoublés militaires la baguette était confiée à Michel Châtelain.

La matinée avait débuté par une messe en musique en la cathédrale de Vaison à l'issue de laquelle, au cours d'une réception à la Maison du Tourisme et des Vins, Yves Méfère, maire de Vaison, avait dit toute sa joie de recevoir dans sa commune les Anciens de la Musique Nationale. Il fut très touché lorsque le président Dastros lui remit « La pierre de l'amitié » fidèle reproduction du monument que les Anciens de la Musique Nationale ont érigé à Châtel-Guyon.

Cette manifestation fut l'occasion pour le président Dastros de remettre à MM. Georges André et Albert Laroussi « La Lyre d'Or », suprême distinction accordée aux membres de l'Amicale qui se sont particulièrement distingués au service de la musique dans l'amitié.

Une belle manifestation dont le souvenir restera gravé longtemps dans le cœur de ceux qui l'ont vécue et se sont séparés à regret, se promettant de se retrouver bientôt, et au plus tard à Châtel-Guyon, pour le 35^eme anniversaire de la Musique Nationale et le 10^eme anniversaire de l'Amicale des Anciens, le dernier dimanche d'août 1975.

VALREAS

Dans le cadre de leur rassemblement de Pâques en Provence, les Anciens de la Musique Nationale C.F.F. de Châtel-Guyon, se sont retrouvés après une journée exaltante à Vaison-la-Romaine, en l'église Notre-Dame de Valréas, le dimanche en soirée en une communion parfaite de tous les musiciens avec leurs auditeurs venus très nombreux apprécier un concert d'orgue, de musique de chambre et de chant.

Joseph Ruscon, professeur au Conservatoire d'Annery, à l'orgue interpréta Tocata et Fugue en ré

mineur de J.-S. Bach, l'offertoire pour le jour de Pâques de Dandrieu et Transports de Joie d'Olivier Messiaen.

Les solistes de la Musique Nationale apportèrent tout l'éclat de leur talent dans un ensemble d'instruments à vent avec le Carroussel du Roi de Lully dans un arrangement de leur ami J.-C. Malgouère (un Valenciennais) une suite de pièces à deux dessus de Rolletier le Roman et des trios du siècle d'or espagnol.

La Chorale « La Cantabile Des Sables » dirigée par un ancien de la Musique Nationale, Gaston Mathieu, fit entendre un programme particulièrement bien composé et fort apprécié, qui se termina par « Cantate » de Haendel, ouvrage qui fut très bissé, tant l'accueil du public fut enthousiaste.

Nous avons également apprécié les interprétations de Mlle Marguerite Touraille, fille d'un ancien de la Musique Nationale, accompagnée par Yves Bouvette, chef d'orchestre de l'Opéra de Nîmes, son ancien maître, dans la Cavatine de Mirella et un extrait du Requiem de Verdi.

L'Amicale des Anciens de la Musique Nationale des C.F.F. a été plus de plus, montée à l'initiative et non rayonnement.

Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements et nos félicitations à son président régional Georges André pour la réussite de ces brillantes manifestations.

VAUCLUSE SORGUES

Cinquantième, Médailles et Diplômes pour le Réveil Sorguais, Fanfare et ses Majorettes.

La Société C.F.F. est bien loin d'être peuplée de musiciens et majorettes de Réveil Sorguais ; se sont retrouvés dimanche 20 avril, pour le banquet annuel, les jeunes duquel ont été récompensés au titre de la Société au cours de la cérémonie. Le banquet fut présidé par le conseil général et municipal Triquetot, président de l'Union des Sociétés de la Fédération.

Ce banquet donna l'occasion de remettre les diplômes de cinquantième précédant le banquet d'été, le titre de cinquantième, ainsi que les diplômes de la Commission d'Etudes de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de France, remettre plusieurs médailles et diplômes. C'est d'abord la société qui était honorée puisque le président Max Courtieux se voyait remettre la médaille d'honneur pour les 50 ans du « Réveil Sorguais », passé au service de la Musique Populaire.

La médaille de chef était remise à Monsieur Gabriel Imbert pour 25 ans de direction. Celle des vétérans à Monsieur Jean Rivière, pour ses 65 ans passés.

Marcel Mestre, pour 30 ans d'activité, et le président Max Courtieux, pour 20 ans, étaient également décorés au titre de la Fédération Musicale de France.

Enfin, au titre de notre Fédération, deux diplômes d'honneur étaient remis à MM. René Esnès et Manuel Garcia, qui ont 15 ans d'activité et 30 ans d'âge, ainsi que MM. Alfred et Salomon Guarnier, Bruno Girault, Pascal Charrier, Jean Lopez, Camille Elvannet, René Vayouli et Gabriel Bonasson, respectivement la médaille de la discipline correspondant pour leurs 5 ans d'activité. Il va sans dire qu'aucun d'eux n'a pu honorer au banquet par l'appartenance aussi de son l'ambiance chaleureuse et que qui ne cessa de réchauffer toute la journée.

VOSGES

MIRECOURT

Amicale des Musiciens de la Musique Municipale

Conséquence de l'intérêt manifesté par les nombreux auditeurs pour le concert et la messe de Sainte-Cécile, l'Amicale des Musiciens de la Musique Municipale de Mirecourt a sollicité et obtenu de M. le Curé-doyen l'autorisation d'utiliser une nouvelle fois l'église pour une audition.

Les deux formations de la Musique Municipale devaient donc se produire dans un programme éloquent qui recut l'assentiment chaleureux du nombreux public venu encourager les musiciens.

Présenté sobriement par le directeur, les œuvres se succédèrent dans un ordre qui devait valoir tous les goûts.

De Johannes Brahms trois œuvres courtes, les danses hongroises numéros 5 et 6, et la valse en la B numéro 15. Une fantaisie sur les Saltimbanques permit aux auditeurs plus âgés de retrouver l'air « Jeune » « C'est l'amour ». Puis pour clore la première partie c'est le Ballet d'Isoline qui, avec ses 5 numéros, permit aux différents pupitres de se mettre en valeur.

Fondée en 1796 la phalange Allecourtienne que dirigeait MM. Menier René et Tourel Camille, adjoint, se devait de jouer la Marche Consulaire à Marengo avec la batterie-fanfare My Prayer de Boulanger et Kennedy, Moutin Rouge, Intermezzo de G. Aurié, The Music Man de Wilson précédèrent la conclusion donnée avec la batterie-fanfare, J. Devo fut sollicité avec 2 compositions, Cuba et Dolux.

Excellente soirée où la musique fut à l'honneur.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe ». Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS SOMMES LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES POUR

HARMONIES

FANFARES

BATTERIES - FANFARES

GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Consultez-nous pour tout achat.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 - Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS - LIVRAISONS RAPIDES